

futuribles

JUIN

- *Le système de protection sociale*
- *L'avenir du marché pétrolier*
- *La culture en danger*
- *Prospective et politique*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (1) 42 22 63 10 + Telex 201220F

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

secrétariat de rédaction

Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Francine Leblanc

Un an	France	460,00 FF (TVA 4 % incl.)
	CEE	460,00 FF
	Étranger	500,00 FF
	Étranger avion	600,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	50 FF (port inclus)
	Autres pays	56 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *futuribles*.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1988*

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 24851 - Juin 1988

René Lenoir	3	<i>Le système de protection sociale : un risque et une chance</i>
Hugues de Jouvenel	29	<i>Prospective et politique. La prospective par et pour les pouvoirs publics en Europe</i>
Jean-Marie Martin	35	<i>L'avenir du marché pétrolier. Sous l'abondance pétrolière retrouvée, le changement caché des structures et des technologies</i>
Bruno Lussato	55	<i>La culture en danger ! (interview par Michel Godet)</i>
Dominique Bonnafé	59	<i>Le Tiers-Monde vu par les Européens</i>
Jacques Robin	65	<i>Cultiver l'Europe</i>

Forum

Bernard Vaudour-Faguet	19	<i>Claviers en quête d'idées</i>
Thierry Garcin	24	<i>La presse en question</i>

Actualités prospectives

| 68 |

Geromarket. L'immatériel dans les PME. Déréglementation en URSS ? Les exportations d'électronique japonaise. Recherche et technologie en RFA. R & D aux USA. Dette. Rapport Riboud. Futur-emploi.

Bibliographie

| 79 | *Analyses critiques*

J. Klatzmann, *Aide alimentaire et développement rural*, J.P. Charvet, *Le désordre alimentaire mondial. Surplus et pénuries : le scandale*, P.F. Ténrière-Buchot, *Le Tablier des pouvoirs*. J. Theys, J.L. Fabiani, *La société vulnérable. Evaluer et maîtriser les risques*.

| 95 | *Comptes rendus*

Revue *futuribles*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à *Futuribles* sarl

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom

Prénom (pour les organisations, nom du délégué)

Organisation

Profession ou secteur d'activité

Adresse

Tél.

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle

« *Futuribles* » à partir de : ☐ janvier ☐ juillet

☐ France * ☐ CEE ☐ Etranger ☐ Par avion

☐ pour un an 460 FF 460 FF 500 FF 600 FF

☐ pour deux ans 850 FF 850 FF 930 FF 1 130 FF

Les étudiants peuvent bénéficier d'un tarif spécial.

* TVA incluse.

RÈGLEMENT

☐ chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de *Futuribles* sarl

☐ virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007 Paris - Compte n° 65D1 16804 08)

☐ sur envoi d'une facture

Date :

Signature,

Le système de protection sociale : un risque et une chance

René Lenoir ¹

La plupart des responsables politiques s'accordent pour déclarer qu'il faut préserver « les acquis sociaux ». Mais le système de protection sociale est néanmoins de plus en plus souvent accusé de peser trop lourd sur l'économie française et — du fait d'un prélèvement obligatoire excessif — de grever nos chances dans la compétition économique internationale.

René Lenoir, ancien Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale, tout en reconnaissant les imperfections du système, nous livre ici une analyse précise des coûts et des avantages du système de protection sociale. Il montre comment est supportée la charge de son financement et surtout quelle chance ce système constitue pour l'économie française.

Au travers d'une analyse sans complaisance, l'auteur administre ici en définitive la preuve que loin de résulter d'une concession de l'économie au social, le système de protection sociale présente pour la société tout entière une utilité qui ne saurait être remise en question.

Dans l'ensemble des pays développés, le système de protection sociale est au cœur du débat politique et le restera. Alors que les humeurs belliqueuses ont disparu, que les menaces aux frontières se sont atténuées, il est, plus que le patriotisme, un élément fondamental de cohésion sociale. Mais en même temps, à l'heure de l'internationalisation de l'économie, il charge les coûts salariaux et peut, par ses excès, mettre la

1. Directeur de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration, France).

compétitivité en péril. Par ailleurs, il subit les contrecoups, pénibles ou bénéfiques, de l'évolution démographique comme de l'évolution scientifique.

Une double comparaison, dans l'espace et dans le temps, fait apparaître des phénomènes intéressants.

Le tableau 1 montre l'évolution des prélèvements obligatoires sur 25 ans. Durant cette période, ils ont tous augmenté fortement en proportion du PIB. Toutefois le ralentissement de la croissance a conduit des pays comme la Suède et les Pays-Bas à diminuer leur fort prélèvement.

Tableau 1. — **Total de recettes fiscales et sociales
en pourcentage du PIB**

Pays	1960	1979	1985
Belgique	26,49	44,47	46,9
Danemark	25,37	44,96	49,2
France	33,00	41,02	45,60
Allemagne	31,30	37,22	37,40
Italie	34,42	32,75	34,7
Japon	16,00	25,00	28,80
Pays-Bas	30,08	47,20	45,0
Suède	25,53	52,91	50,5
Royaume-Uni	28,50	33,79	37,60
Etats-Unis	26,56	30,30	28,70

Source : OCDE.

La France se trouve en première position parmi les grands pays, avec 8 points de plus que la RFA et la Grande-Bretagne. Le Japon lui, a rattrapé les USA, et cette augmentation est due pour l'essentiel à la protection sociale qui tend à se rapprocher du modèle des autres pays industriels.

Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage du PIB consacré au budget social se situe entre 20 et 30 % (25 % en Allemagne, 27 % en France)². En France, le prélèvement fiscal s'est maintenu aux environs de 24 % pendant un quart de siècle : l'augmentation de 13 points du total du prélèvement obligatoire est due au budget social.

2. Le Budget Social est alimenté à la fois par le prélèvement social et par le prélèvement fiscal.

Tableau 2. — Budget social de la France ¹

(en milliards de francs)

Fonctions	1978	1979	1985
Santé	151	172	324
Vieillesse-invalidité-décès	224	256	521
Famille	85	104	173
Logement	24	26	68
Chômage-formation	28	36	127
Accidents du travail-maladies professionnelles	23	24	35
Événements politiques ²	15	18	28
Services communs ³			166
Total	550	636	1 442
dont transferts proprement dits ⁴	498	568	1 276

1. Frais de gestion inclus.
2. Comprend pour l'essentiel les pensions des anciens combattants et victimes de guerre.
3. Les services communs ne sont pas détaillés dans l'effort social de la Nation pour 1985.
4. Total - Services communs.

Le tableau 2 donne la composition du budget social de la France en 1978, 1979 et 1985. (Les frais de gestion ayant été incorporés à chaque risque, et le quotient familial figurant dans la ligne famille, les transferts sociaux proprement dits sont inférieurs au total). En six ans, de 79 à 85, et en francs courants, les dépenses de santé et de vieillesse ont été multipliées par deux, celles de logement par trois, et celles de chômage par quatre. L'effet de ce qu'on appelle « la crise » est net. Même en ne tenant pas compte de ces deux derniers postes, la progression est spectaculaire. Aussi le budget social est-il en déséquilibre financier permanent.

Quelle est l'origine de cette progression des dépenses ?

Il faut distinguer ce qui est dû à une politique volontariste et ce qui relève de secteurs mal gouvernés ou mal gouvernables. Politique volontariste : celle relative aux équipements pour malades, personnes âgées et personnes handicapées, en augmentation ou amélioration constante, et aux ressources (retraites, minimum vieillesse, allocation aux handicapés adultes). Partie non maîtrisée : la gestion des grands établissements médicaux et l'emploi de techniques de plus en plus coûteuses, la demande de soins, en progression constante, d'une population pour qui le corps est devenu à la fois le lieu du désir et celui de l'angoisse. Partie non maîtrisable : le vieillissement qui allonge la durée des retraites et celle de soins de plus en plus coûteux.

Un danger pour l'économie ?

Ce système de protection sociale est-il un danger pour l'économie ? Si les activités médicales ou sociales sont critiquées, ce n'est pas pour elles-mêmes mais en raison de leur mode de financement. En effet une agence de voyages augmente le PIB mais crée surtout des emplois à l'étranger et provoque des sorties de capitaux. Un service d'aide à domicile augmente aussi le PIB et ne provoque aucune sortie de capitaux ni aucune importation. Mais celui qui a recours à l'agence de voyages utilise son revenu disponible alors que le service d'aide à domicile est financé par le prélèvement obligatoire. Pour apprécier l'incidence économique du budget social, il faut donc voir qui sont les payeurs.

Le tableau 3 montre que les assurés en 1985 ont financé 22 % du budget social et 25 % de la Sécurité Sociale. Ils n'en finançaient que 19 % dix ans plus tôt. Ce report de charges se retrouve en sens contraire pour les entreprises qui ont financé 51 % du budget social et 56 % de la Sécurité Sociale en 1985 contre 57 et 70 % dix ans auparavant. Durant cette période la part financée par l'impôt (Etat, collectivités locales et taxes affectées) est demeurée stable.

Tableau 3. — Qui sont les payeurs ?		
1985	Budget social	Sécurité sociale
Assurés	22,6	25,2
Employeurs	51,0	56,1
Etat, puissance publique	19,4	6,4
Collectivités locales	1,6	—
Taxes affectées	2,4	2,9
Autres (dont revenus de capitaux)	3,0	3,3
Transferts entre régimes	—	6,1

Qu'en est-il chez nos voisins européens ? La comparaison, dans l'état actuel des statistiques et des réglementations, ne peut se faire qu'au travers du prélèvement obligatoire tout entier (impôts et cotisations sociales). Le tableau 4 est établi par catégorie d'agents économiques assujettis pour l'année 1983. Le prélèvement sur les entreprises est le plus lourd en Italie et en France. Mais il a augmenté, depuis 1976, de 25 à 40 % en RFA, de 16 à 32 % au Royaume Uni, de 24 à 31 % aux

**Tableau 4. — Répartition des impôts et cotisations sociales
par catégorie d'agents économiques assujettis**
(en % de l'ensemble des prélèvements obligatoires, année 1983)

	Prélèvements sur les ménages	Prélèvements sur les entreprises	Impôts sur les biens et services Autres prélèvements obligatoires
Allemagne	29,6	40,2	30,2
Danemark	3,7	10,0	86,3
France	23,6	52,8	23,6
Italie	13,9	53,3	32,8
Pays-Bas	36,8	31,1	32,1
Royaume-Uni	15,9	31,8	52,3

Source : OCDE.

Pays-Bas. Une tendance à l'homogénéisation est donc à l'œuvre à l'intérieur de la CEE.

Les entreprises françaises, qui supportent un peu plus de la moitié du prélèvement obligatoire, sont-elles gênées pour investir et sont-elles gênées pour vendre ? Le tableau 5 donne la répartition de la valeur ajoutée des sociétés et quasi-sociétés non agricoles. On constate que l'épargne brute, qui permet l'auto-financement, n'a pas retrouvé son niveau de 1972 (14,4 %). Mais cette baisse est-elle imputable aux charges sociales qui passent de 14,5 % du total en 72 à 18,2 % en 79, et 17,3 % en 85 ? Une certaine corrélation est probable. Mais d'autres éléments interviennent. Par exemple, en 1973, l'épargne brute a régressé de 2 % alors que les charges salariales n'ont augmenté que de 0,4 %. De 9,8 % en 77, l'épargne brute est passée à 10,8 % en 78 et 11 % en 79 alors que dans le même temps les charges sociales ont augmenté de 17,5 à 18,2 % : les prix ayant été libérés, la répercussion des charges sociales s'est faite sans difficulté. Cette augmentation des coûts répercutée dans les prix est évidemment un facteur d'inflation.

D'où la deuxième question : les entreprises françaises sont-elles gênées pour vendre en raison des charges salariales, c'est-à-dire des salaires et des charges sociales ?

Le tableau 6 donne le coût horaire moyen de la main-d'œuvre industrielle. Seule la Grande-Bretagne a des coûts inférieurs aux nôtres. En matière d'exportation donc, l'élément déterminant n'est pas à cher-

cher dans les charges salariales. Le coût du crédit, le niveau de la monnaie, la durée d'utilisation des matériels, les réseaux commerciaux, la qualité de la maintenance comptent beaucoup plus dans ce domaine.

Tableau 5. — Répartition de la valeur ajoutée des sociétés et quasi-sociétés non agricoles, hors GEN *				
	(en %)			
	1972	1979	1984	1985
Rémunération des salariés	64,0	68,5	67,5	66,5
dont :				
— salaires bruts	49,5	50,3	50,3	49,2
— cotisations sociales des em- ployeurs	14,5	18,2	17,2	17,3
Dividendes nets versés	4,0	3,9	2,8	3,1
Intérêts nets versés	5,5	5,0	8,0	7,9
Impôts liés à la production nets de subventions ¹	7,1	7,3	7,4	7,6
Impôts sur les bénéfices	3,5	3,3	3,3	3,7
Divers	1,4	0,9	0,3	0,1
Epargne brute	14,4	11,0	10,7	11,1
1. La taxe d'apprentissage, la taxe sur salaires, la taxe sur les transports dans la région parisienne, et surtout la taxe professionnelle.				
* GEN : Grandes Entreprises Nationales.				

Tableau 6. — Le coût horaire moyen de la main-d'œuvre industrielle		
Pays	Montants	
	1978	1985
Pays-Bas	54,80 F	93,92 F
Belgique	52 F	96,90 F
RFA	49,70 F	102,45 F
France	38,10 F	84,98 F
Grande-Bretagne	20,20 F	62,16 F
Source : OSCE.		

Le tableau 7 a été établi par L.C. Thurow du MIT. Il est ancien, mais il porte sur dix-huit années consécutives, ce qui rend la démonstration probante. C'est à tort qu'on opposerait l'efficacité économique et l'effort de redistribution opéré par l'impôt ou le système de protection sociale. Les 2^e et 3^e colonnes doivent s'interpréter ainsi : plus le chiffre est petit dans la 3^e par rapport à la 2^e, plus important est l'effort d'équité dû à l'impôt.

Le Japon, en tête pour la croissance réelle par habitant a les revenus les plus égalitaires en matière de revenus primaires et continue de faire un effort d'équité par l'impôt ; les Etats-Unis, avant derniers pour la croissance ont la répartition des revenus la plus inégalitaire. La France et la Norvège, en 3^e position pour la croissance ne font pas un effort particulier par l'impôt ³, mais ont une consommation du secteur public et

Tableau 7. — Performance économique et effort de redistribution

Pays	Croissance réelle du PIB par habitant 1960-1977	Répartition des revenus (tranche de 20 % la plus élevée/tranche de 20 % la plus faible)		Consommation finale du secteur public (% du PIB)	Garanties de ressources (% du PIB)
		Avant impôt	Après impôt		
Japon	7,5 %	5,6	5,2	10 %	3 %
Espagne	5,0	—	7,1	10	—
France	4,1	8,6	10,9	15	12
Norvège	4,0	8,3	5,9	19	10
Italie	3,8 *	—	9,1	14	10
Canada	3,4	10,1	8,2	20	7
Pays-Bas	3,4	7,8	6,6	18	19
Allemagne	3,1	7,9	7,1	20	12
Suède	2,7	6,8	5,6	28	9
Australie	2,6 *	5,9	5,9	16	4
Etats-Unis	2,5	11,8	9,5	18	7
Royaume-Uni	1,9	7,5	6,1	21	8

* 1960-1976.

Source : OCDE, Lester C. Thurow (MIT, USA).

3. Le fait que le pourcentage après impôt apparaisse en France plus fort qu'avant impôt s'explique ainsi : dans le domaine international, on appelle « fiscal » l'ensemble du prélèvement obligatoire, donc le prélèvement fiscal et social. Or les cotisations sociales sont regressives sur le revenu, les ménages où les deux époux travaillent — qui sont presque toujours à revenus peu élevés — paient deux cotisations pour une même protection ; le quotient familial, enfin, avait des effets plus forts pour les revenus importants avant sa réforme.

des garanties de ressources dans la moyenne. Les pays qui consacrent le moins de moyens aux garanties de ressources sont les trois derniers, mais aussi le Japon qui est le premier. Ainsi, aucune corrélation négative n'a pu être établie entre performance économique et effort de redistribution.

Une chance pour l'économie ?

Danger potentiel pour l'économie par ses excès, le système de protection sociale est aussi une chance pour elle.

Il est partie intégrante de l'économie. Le secteur médico-social fait travailler 1 300 000 salariés et 180 000 membres des professions libérales et para-médicales. Il a un chiffre d'affaires de plus de 300 milliards de francs qui le place avant le secteur automobile. Il fait travailler des entreprises de pointe, comme les constructions hospitalières, l'appareillage, et la production de médicaments, entreprises qui sont quelquefois exportatrices.

En second lieu, ce secteur de protection sociale est un remarquable amortisseur de crise. Au plan national, il l'est de différentes façons. D'abord en évitant, lorsqu'il y a tassement des revenus primaires, un effondrement trop rapide de la demande. Ensuite, parce qu'il évite des coûts humains ultérieurs et considérables. Il y a actuellement une éclosion d'états dépressifs dus au chômage, et il est certain que sans le relais des revenus de remplacement, sans les droits sociaux qui permettent à des familles entières de survivre, nous assisterions à une dégradation beaucoup plus importante des familles ou des groupes et nous aurions donc un regain de violence ou d'hospitalisation en milieu psychiatrique.

C'est un remarquable amortisseur de crise au plan local dans les poches de chômage massif comme Valenciennes, Denain, Thionville, Fougères. S'il n'y avait pas le relais des indemnités de chômage, s'il n'y avait pas le maintien des droits sociaux, il se créerait ce que les astrophysiciens appellent un « trou noir ». C'est-à-dire que les commerçants cesseraient de vendre, de recruter des apprentis ; les industriels ou les particuliers cesseraient d'investir : le pays se viderait. Or, les hommes sont là, les équipements sont là, les routes, les écoles, les habitations sont là. Il est très difficile d'admettre que se crée un « trou noir » dans le tissu social. Le système de protection sociale permet de voir venir, et de trouver des solutions de remplacements (les aides de la CEE par exemple).

Le système de protection sociale est favorable à l'économie d'une troisième façon : il entretient le capital humain, à la fois en qualité et en quantité.

Pour la qualité, quelques remarques simples : si l'Egypte a perdu la Guerre des Six Jours, c'est en raison du génie militaire des généraux israéliens, mais aussi parce que les Egyptiens, dès leur plus jeune âge, sont touchés par la bilharziose et qu'une bonne partie de la population est littéralement vidée de ses forces. Le Docteur Wu, Directeur de l'Institut de Cancérologie de Pékin, tient les propos suivants : « Si en 1949 nous nous sommes mis à multiplier les médecins aux pieds nus et les dispensaires de lutte contre la parasitologie et contre les épidémies, ce n'était pas pour atténuer la souffrance de notre population, bien que ce soit un objectif légitime, c'était parce que nous avions une population incapable de produire. Pour reconstruire la Chine, nous avions besoin de producteurs valides ».

Il en est de même dans les pays développés. Les choses y sont moins spectaculaires parce que Pasteur et Flemming sont passés par là. Mais lorsque nous soignons un enfant dyslexique, que nous évitons qu'il devienne marginal, lorsque nous faisons de la réadaptation fonctionnelle et que nous rendons au secteur de la production des gens abîmés par les accidents de voiture ou les accidents du travail, l'effet bénéfique est certain.

Quant à l'effet sur la quantité, il est encore plus net. Parce que nous avons rendu obligatoire et gratuite la visite périnatale, la mortalité infantile est tombée de 18 ‰ à 10 ‰ en dix ans.

On comprend qu'aucun gouvernement n'ait entrepris de casser l'outil.

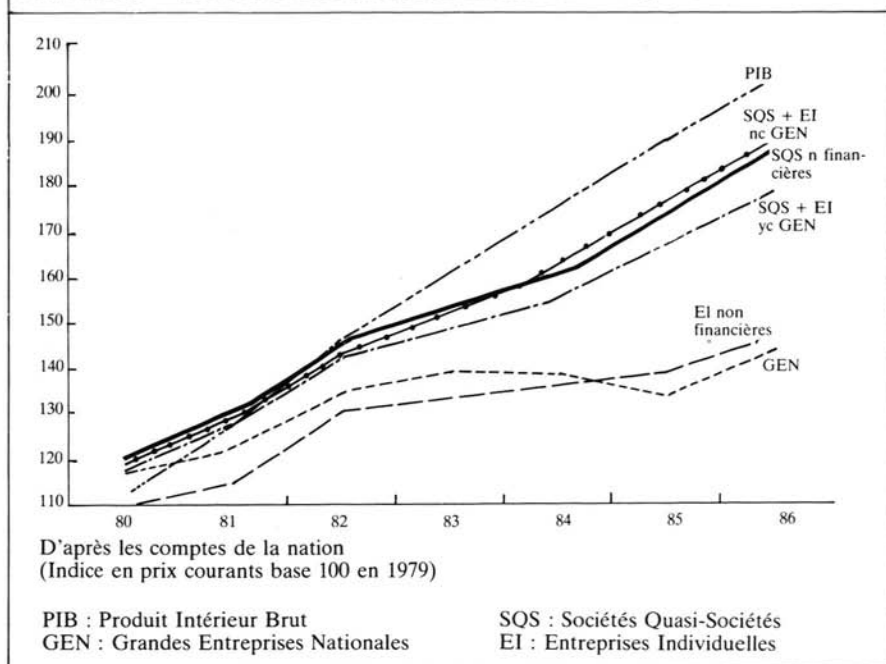
Mais aucun gouvernement non plus ne peut laisser croître inconsidérément le prélèvement social. Le bon ou le meilleur usage du Budget Social s'impose pour au moins trois raisons.

Du bon usage du Budget Social

En période de croissance, le fait que les préférences de la population ou les choix politiques conduisent à augmenter en pourcentage du PIB le prélèvement social ne gêne guère les autres fonctions sociales. L'arrêt ou le ralentissement de la croissance nous met dans la situation inconfortable appelée « jeu à somme nulle » par les mathématiciens : tout progrès d'une fonction collective s'accompagne de la régression d'une ou de plusieurs autres. On voit mal la France, dans les vingt ans à venir, rénover son système d'enseignement, son appareil judiciaire, et financer une recherche ambitieuse avec un prélèvement social galopant ⁴.

4. Les calculs faits lors de la préparation du VIII^e Plan montraient que le système de protection sociale ne se finançait plus de lui-même, c'est-à-dire sans augmentation du pourcentage de prélèvement, au-dessous d'un taux de croissance de 3 %.

Tableau 8. — Evolution du PIB et des investissements productifs en France



En second lieu, parmi les fonctions collectives, on voit mal comment sacrifier l'investissement productif à l'aube du Grand Marché commun de 1992. Or, comme le montre le tableau 8 (qui confirme le 7), cet investissement est insuffisant. Durant les années 70, l'énergie nucléaire, les télécommunications, le TGV, les ports et les réseaux méthaniers ont tiré vers le haut les investissements des grandes entreprises nationales (GEN). Cette période est terminée. Fort heureusement, les investissements du reste des entreprises (75 % de l'économie) se redressent depuis trois ans, sans rattraper toutefois le taux de croissance du PIB. Cet investissement ne sera pas seulement matériel, il sera aussi humain et dépendra pour l'essentiel du système éducatif, donc de l'impôt qui entre forcément en concurrence avec le prélèvement social.

Enfin, fait bien connu, le prélèvement obligatoire — qu'il soit fiscal ou social — provoque une réaction d'allergie par son poids et plus encore par la complexité de gestion qu'il entraîne. Du coup, l'économie souterraine se développe.

L'objet de cet article n'étant pas de définir les recettes de meilleur emploi du Budget Social, on se limitera au rappel des contraintes qui pèsent sur les choix en matière de recettes comme de dépenses.

Une fiscalisation plus poussée allègerait les entreprises. Le tableau 4 montre les limites de l'exercice. Mais passer de 24 % de prélèvement sur les ménages à 29 % comme en Allemagne n'est pas hors de portée. Nos taux de TVA étant déjà plus élevés que ceux de nos voisins, c'est l'impôt sur le revenu qu'il faudrait majorer. La fiscalisation des allocations familiales — exemple choisi car nous ne sommes pas ici dans le domaine de l'assurance sociale — représenterait une augmentation d'environ 70 % de l'impôt sur le revenu ! Augmentation compensée, certes, par un allègement des cotisations sociales et donc, en principe, par une augmentation des salaires. Substitution politiquement difficile à faire admettre.

Augmenter les cotisations des assurés ? C'est la meilleure voie. Mais on se heurte à une autre difficulté, indépendamment du caractère dissuasif pour l'emploi de toute augmentation de ce type. L'évolution technologique (robotique, informatique, bureautique) amène à produire avec de moins en moins de personnes. En France, avec un million de travailleurs en plus (ou de chômeurs en moins) le budget de la Sécurité Sociale serait équilibré. Dans ces conditions — et dès lors que globalement la richesse produite ne diminue pas — le salaire peut-il constituer encore l'assiette du prélèvement social ? Que reste-t-il pour taxer la richesse ? La TVA. Pourquoi pas ? Comme indiqué plus haut, la TVA occupe en Europe, en 1985, une place plus importante dans le prélèvement obligatoire qu'en 1975. Mais il est clair que désormais, c'est ensemble que les Européens peuvent avancer dans cette voie, sauf à perturber l'économie des pays qui feraient cavaliers seuls.

En matière de dépenses, quelle est la marge de manœuvre des pouvoirs publics ?

Le seul domaine pilotable à discrétion est celui de l'aide à la famille. Il ne représente que 14 % environ du Budget Social. On voit mal les économies substantielles à y faire dans une période de stagnation démographique où les gouvernements cherchent plutôt à encourager le maintien au foyer des mères ayant de jeunes enfants.

Dans le domaine du chômage, peut-on espérer une atténuation des charges ? Rien n'est moins sûr. A supposer que le problème d'une monnaie internationale stable soit réglé, que le dollar se stabilise, que le déficit américain se résorbe et que les taux d'intérêts ne remontent pas, que la croissance enfin se poursuive à un rythme un peu plus soutenu 3 1/2 ou 4 % par an par exemple, le problème fondamental de cette fin de siècle ne sera pas réglé : le progrès technique, dans tous les secteurs (primaire, secondaire, tertiaire) permet aujourd'hui de produire plus avec de moins en moins d'hommes. Et s'il permet, dans certains domaines

seulement, de produire bon marché, l'essentiel des produits industriels, pharmaceutiques et même vivriers, sont d'un coût sans rapport avec les ressources des quatre cinquièmes de l'humanité. C'est dire que tant que ne sera pas résolu cet autre problème fondamental, celui du pouvoir d'achat des masses du Tiers-Monde, il ne faut pas compter sur un accroissement régulier du marché des produits de base. Le nombre de gens sans travail ou mal employés ne diminuera pas dans un proche avenir. Et si une solution à long terme est possible, elle passera en grande partie par des procédures collectives.

Le Budget Social, avec mille trois cents milliards de transferts, laisse sans ressource et sans couverture sociale décente plusieurs centaines de milliers de personnes. Il est probable qu'un minimum social sera créé en France comme il l'a été en Allemagne, en Belgique, au Royaume-Uni. Les systèmes de revenu minimum garanti instaurés dans une trentaine de villes montrent qu'un objectif satisfaisant peut-être atteint avec 5 à 7 milliards (0,5 % du Budget Social), soit les allocations familiales des foyers pour lesquels elles représentent moins de 3 % des ressources, ou encore 1 % des retraites, ou encore le freinage de l'acharnement thérapeutique dans tous les hôpitaux, ou encore une augmentation de 2,5 % de l'impôt sur le revenu.

Restent les deux secteurs les plus lourds : vieillesse et maladie. Tout a été dit sur la difficulté d'équilibrer les régimes de retraite quand s'ajoutent un allongement de la durée de la vie et une diminution du nombre de cotisants, c'est-à-dire d'actifs au travail. Du coup, les systèmes volontaires de retraite par capitalisation se développent. C'est une bonne chose, à condition de ne pas croire qu'ils peuvent suppléer les retraites par répartition. Les « cigales » seraient aussi nombreuses que les « fourmis ». Mais surtout les seules personnes capables de capitaliser de façon suffisante seraient celles disposant de revenus décents. Les plus pauvres se retrouveraient misérables, la régression sociale serait patente.

Le domaine de la santé reste encore le plus chargé de passions, celui à propos duquel les pouvoirs publics ne peuvent se dispenser d'intervenir mais ne le peuvent sans heurter des sensibilités, des tabous et de solides intérêts. Si les dépenses de soins avaient continué de croître de 8 % de plus que le PIB chaque année, elles seraient passées, en 33 ans, de 7 % de ce PIB à 80 %. A 4 ou 5 % de plus, il y faudra deux générations ! Quel pouvoir pourrait laisser faire ? Allons du plus simple au plus complexe.

Le plus simple, c'est la gestion des établissements. La concurrence aux Etats-Unis, le budget global (c'est-à-dire limitatif et non plus évaluatif) en France, leur ont imposé un effort de productivité. Beaucoup reste à faire en France dans le domaine de la gestion des hôpitaux publics : on comprend mal que ceux qui ne font pas d'enseignement soient la plupart

du temps plus chers que leurs homologues du secteur privé. Les Caisses d'Assurance Maladie ont exercé une tutelle plus rigoureuse sur ceux-ci que les Préfets, via les DDASS, sur ceux-là. Les Américains à propos de chaque acte médical, posent trois questions : était-il nécessaire ? A-t-il été efficace ? N'a-t-il pas été trop coûteux ? Certains médecins chez nous les trouvent indécentes.

Plus complexe est le contrôle de l'offre, beaucoup plus déterminant que la demande de soins. Le tableau 9 donne la densité médicale en 1980 dans quatre grands pays. Pour avoir freiné dix ans trop tard, en 1977, le nombre des médecins en formation, nous avons en 1985 un médecin pour 430 habitants, ce qui est trop, même si le titre de champion du monde est flatteur.

Pour ce qui est du nombre de lits, une loi de 1979 donne au gouvernement les moyens juridiques de faire les reconversions nécessaires, rendues possibles par une diminution de la durée des séjours. Par ailleurs, les Commissions régionales des établissements sanitaires et sociaux n'autorisent les créations nouvelles qu'en fonction de besoins dûment prouvés. Mais ces besoins augmentent dans deux domaines au moins : l'hébergement et les soins des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées adultes de plus de 35 ou 40 ans.

Plus délicat est le contrôle du progrès technique, responsable de la formidable concentration des dépenses de soins : 20 % des malades font 80 % de la dépense, 3 % des malades en font 50 %, 1 % fait 40 % de la dépense. Il s'agit des dialyses rénales, de la chirurgie vasculaire et cardiaque, de la cobalthérapie, des grands infirmes respiratoires et des

Tableau 9. — La densité médicale en 1980

USA	1 médecin pour 588 habitants
RFA	1 médecin pour 441 habitants
Grande-Bretagne	1 médecin pour 648 habitants
France	1 médecin pour 498 habitants
Médecins en France	
Diplômes délivrés	1985 = 8 577
Médecins en exercice	1985 = 128 000
Densité en 1980	1 médecin pour 498 habitants
Densité en 1985	1 médecin pour 430 habitants

grands hémophiles, des services de réanimation où l'on trouve, à côté des accidentés de la route, des vieillards prolongés quelques jours ou quelques semaines. Cette concentration des dépenses de soins, qu'on peut grosso-modo assimiler au gros risque, fait apparaître ridicules les propositions qui refléussent, ici ou là, d'assurance maladie volontaire. Pour soigner 20 % des malades, il faut que 100 % des malades potentiels cotisent.

Le progrès technique n'a jamais été contrôlé, dans aucun domaine. Quand il est jugé nuisible, on corrige après, comme on peut. Alors pourquoi commencer par le progrès médical ? Parce qu'il s'agit d'une dépense socialisée, d'une fonction qui entre en concurrence avec d'autres besoins collectifs et qui sera forcément plafonnée par eux. Nous nous trouvons dans un jeu à somme nulle, mais à l'intérieur du secteur de la santé cette fois. Juxtaposons un progrès générateur de coûts accrus pour quelques techniques de pointe et un plafonnement des dépenses globales, on aboutit mécaniquement à une détérioration des soins courants et de la prévention pour la majeure partie de la population. Ce qui a commencé de se produire dans certains établissements.

Mais le progrès technique peut aussi générer des économies, quand il permet un diagnostic plus sûr et plus rapide, ou quand il abrège la durée d'hospitalisation. Qui aura la sagacité pour séparer l'utile du superflu ? Le Ministre des Affaires Sociales, qui a la charge de protéger la santé en même temps que d'équilibrer ses comptes, entouré d'un Conseil de sages bien entendu ?

Reste le problème le plus difficile de tous, car il touche tous les domaines de la vie quotidienne : celui de la prévention primaire ou de « l'internalisation des coûts ». Le système de production actuel externalise les coûts, c'est-à-dire que les dégâts qu'il cause à l'homme ou à l'environnement sont réparés après, par d'autres, par le système de santé entre autres. Un exemple actuel : dans les bureaux, de plus en plus de gens travaillent sur écrans d'ordinateurs et souffrent des yeux. Ou bien l'effort est fait pour adapter ces écrans et réduire la fatigue oculaire, ou bien les troubles de santé se traduiront par des charges nouvelles. Beaucoup est déjà fait pour la pureté de l'air et de l'eau, beaucoup reste à faire pour lutter contre le bruit, pour mieux isoler les logements, pour mieux adapter la machine à l'homme. La prise en charge de cette prévention primaire incombe à la fois à l'Etat, aux collectivités locales, aux entreprises, aux particuliers.

Il y a bien d'autres façons d'internaliser les coûts, comme en témoigne l'expression japonaise « madokiwa-soku » qui signifie « l'homme au coin de la fenêtre ». L'homme au coin de la fenêtre, c'est le travailleur vieillissant qu'on a mis là pour qu'il ne gêne pas les allées et venues fébriles de ses jeunes collègues, parce qu'on travaille beaucoup

et vite au Japon. On ne l'a pas mis dehors en lui disant : vous serez privé de droits sociaux au bout de trois ou de cinq ans, ou bien débrouillez-vous avec les indemnités de chômage ; on l'a gardé et il est là, il termine sa vie en travaillant comme il peut, mais il ne gêne pas les autres. En prélèvement obligatoire, rapporté au PIB, les entreprises japonaises paient moins que les entreprises françaises ; il n'empêche qu'elles ont internalisé certains coûts d'une façon plus humaine que ne l'ont fait les nôtres.

Le système de protection sociale est une des formes de la démocratie dans les pays développés. Il a banni le spectre de la vieillesse misérable, de la maladie ou du handicap trop coûteux à soigner. Il s'est diversifié dans la prospérité en raison des modes de vie issus de l'évolution technologique et de l'urbanisation. Cette même évolution le rend nécessaire dans les difficultés. Même s'il doit être radicalement simplifié, même s'il convient de corriger certains de ses effets pervers et de ne pas le laisser absorber une part excessive de la richesse collective, il demeure une pièce essentielle d'une société de justice.

Rencontres prospectives

9-10 juillet, Oslo (Norvège)

Une conférence internationale pour « un développement durable et écologiquement rationnel » est organisée pour assurer le suivi du rapport Brundtland « Notre avenir à tous ». *Contact* : Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse.

15-19 août, Turku (Finlande)

Quatrième conférence internationale sur l'avenir de l'éducation supérieure du Gottlieb Duttweiler Institute intitulée : « Visions of Higher Education ; Transnational Dialogue ; Social Responsibility in Higher Education ». *Contact* : Dr. Rolf Homann, Head of the Unit for Culture and Society, Gottlieb Duttweiler Institute, CH-8803 Rüschlikon (Suisse).

29 août-2 septembre 1988, Genève (Suisse)

Le XIII^e colloque de l' AISFL traitera du sujet suivant : « Cohortes, générations et transformations sociales ». *Contact* : AISLF, XIII^e colloque, UNI II, CH 1211 Genève 4, Suisse.

3-8 septembre 1988, Pékin (Chine)

« L'avenir du développement : perspectives culturelles, économiques, scientifiques et politiques » est le sujet de la X^e conférence mondiale de la World Futures Studies Federation. *Contact* : Mrs Eleonora Masini, Casella postale 6203, Roma-Prati, Italie. Tél. : (39 6) 87 25 29. Télex : 613529.

16-19 septembre 1988, Paris (France)

SECU PLUS, premier salon national de la protection sociale. *Contact* : PADCO, 64, rue du Rocher, F 75008 Paris. Tél. : 42 93 60 25. Télex : 281624 Padcof.

20-21 octobre 1988, Carcassonne (France)

Prospective et stratégie, tendances et enjeux, quelles perspectives et quelles orientations pour l'entreprise », séminaire de prospective organisé par Futuribles International et l'ASFO Midi Pyrénées, animé par Hugues de Jouvenel. *Contact* : ASFO Midi Pyrénées, 35, boulevard des Récollets, 31400 Toulouse. Tél. : 61 53 23 22.

23-27 octobre 1988, Vancouver (Canada)

Sous les auspices du gouvernement canadien, la Tourism Industry Association of Canada organise une conférence sur « le tourisme : une force vitale pour la paix ». *Contact* : First Global Conference Tourism. A Vital Force

for Peace. Vancouver Trade and Convention Center, Vancouver, British Columbia, Canada.

25-28 octobre 1988, Paris (France)

Conférence du XX^e anniversaire du Club de Rome « La grande transition, des raisons de vivre et d'espérer dans un monde nouveau ». *Contact* : Bertrand Schneider, Secrétaire Général, Club de Rome, 68, rue Pierre Charron, 75008 Paris. Tél. (33 1) 42 89 11 61. Télex : 650944.

3-4 novembre 1988, Québec (Canada)

Troisième colloque international de la revue Politiques et management public, organisé avec le concours de l'Institut de Management Public (Paris) et l'Université Laval (Québec) « Quel projet pour les administrations et les entreprises publiques ». *Contact* : Revue Politique et management public, 14, rue Corvisart, 75013 Paris, France. Téléphone : (33 1) 46 56 46 43.

16-18 novembre 1988, Montpellier (France)

« Communications : les années 1980 ». Dixième journées internationales de l'IDATE. *Contact* : IDATE, Bureaux du Polygone, rue des Etats du Languedoc, 34000 Montpellier (France) Tél. : (33) 67 65 48 48.

23-25 novembre, Madrid (Espagne)

Huitième colloque international des Dirigeants d'Entreprises d'Assurance sur « l'ouverture des marchés et les stratégies des sociétés d'assurance ». *Contact* : CAPA, 17, rue Lafayette, 75009 Paris, France. Tél. : (33 1) 48 74 93 83. Télex : CAPA 648559 F.

28 novembre-2 décembre 1988, Valencia (Espagne)

« Technologies avancées et formation professionnelle dans un monde en développement », conférence européenne organisée par l'Association pour le développement de la formation professionnelle de Valence, patronée par la Generalitat Valenciana, en collaboration avec les Communautés Européennes. *Contact* : ADFP, Avinguda Antic Regne de Valencia, 46. 46005 Valencia, Espagne. Tél. : (96) 373 27 12.

6-9 décembre 1988, Amsterdam (Pays-Bas)

Euro. Comm. 88. *Contact* : Eurocomm. 88, H. Heringa, Project Manager, 90 Rai Gebouw bv, Europaplein, 107 8 G Z Amsterdam, Pays-Bas. Tél. : (31 20) 549 12 12.

Claviers en quête d'idées

Bernard Vaudour-Faguet ¹

B. Vaudour-Faguet attire ici notre attention sur un paradoxe inquiétant : jamais nos instruments d'écriture n'ont été aussi perfectionnés et les contenus aussi pauvres. « Boulimie d'appareils, fuite des mots ». Par ce titre provoquant, l'auteur souligne l'extraordinaire développement des techniques d'impression et l'extrême indigence de la pensée.

Le jugement est sévère, mais la mise en garde bienvenue, car si tout le monde se réfère aujourd'hui à la société de communication, force est de constater que l'attention se porte davantage sur les supports, dont le progrès est saisissant, que sur les acteurs et les contenus dont le déficit est inquiétant.

Les langages « produits » actuellement par les imprimantes sont dotés d'une sorte de perfection absolue. Perfection des lettres, perfection des lignes, perfection de la calligraphie, des espacements, des mémoires, perfection de la disposition typographique, perfection de l'esthétique. Ces nouveaux outils de communication ont atteint une puissance inégalée, un sommet technique incomparable (allié d'ailleurs à un véritable plai-

sir sensible de l'œil). Cette écriture électronique est au point. Peut-on souhaiter mieux ? Peut-on aller au-delà de cette réussite ? Peut-être pas...

L'aspect extérieur d'une page qui « sort » d'une machine à traitement de texte est splendide. Il reste, bien sûr, à pénétrer (à côté de cette apparence) la signification globale, sociale, médiatique, économique, d'un tel progrès.

Notre société est désormais capable de

1. Professeur d'histoire, journaliste.

transmettre très vite — très bien — avec une fréquence ultra-rapide des multitudes de messages. Articles, résumés, notes, comptes rendus de séance, exposés — frappés dans les salles de rédaction, dans les secrétariats, à domicile — constituent un volume colossal de mots qui ne font plus peur, absolument plus peur, aux appétits gargantuesques des micros.

Ainsi l'écriture automatisée peut se perpétuer à l'infini, se répandre à profusion à des cadences remarquables (avec une facilité déconcertante). Elle peut se stocker, elle peut se modifier à volonté sur un écran, se désarticuler, se contracter en un bloc minuscule, se dilater sur commande en actionnant un simple bouton. Toutes les opérations souhaitées par l'utilisateur (par le manipulateur) sont pratiquement réalisables jusqu'au bout grâce aux appareils munis de fonctions « intelligentes ». La sensation physique du bonheur matériel s'inscrit là, devant nous, entre nos mains...

Les ordinateurs qui traitent les textes sont devenus des cornues d'alchimiste où le plomb, cette fois, se convertit véritablement en or fin... Ces machines sont si belles, si performantes, si complètes qu'elles sont à deux doigts de nous faire oublier l'essentiel. Et l'essentiel se résume dans cette idée maîtresse : nous sommes en train de prendre le développement technique comme une finalité ultime et dernière, comme un culte autonome sans évaluation exacte des résultats obtenus. Les capacités d'impression et de duplication sont étonnantes. Comment ces habitudes nouvelles se traduisent-elles dans les mœurs, dans les réseaux de communication ? Comment cette « vitesse de parole écrite » est-elle intégrée dans les circuits d'information ? Certes, on peut s'exprimer à vive allure,

certaines on peut imprimer des caractères au laser, certes on peut faire bouger des masses de signes sur des faisceaux magnétiques... Que deviennent ces textes après de telles conquêtes techniques ? Quel est le sort des mots après fréquentation des accélérateurs électroniques ?

L'écriture comme peau de chagrin

Cernons d'abord le problème dans les magazines. Qu'y voit-on ? On y distingue sans trop de mal une évidence : à savoir la présence écrasante de la publicité, la prééminence quasi impériale du visuel sur l'abstrait, on y distingue une foule de petites annonces, un pullulement bactérien de photos... et enfin on parvient à discerner quelques commentaires écrasés sur des moitiés de colonnes (avec des renvois systématiques de page en page...). Dans ce labyrinthe un peu artificiel, dans ce parcours balisé de pancartes, où sont les signatures des auteurs ? Elles sont dispersées aux quatre vents, autour d'innombrables dépliantes glacés, autour d'attractions qui scintillent... Même les éditoriaux sont télescopés : ils ont droit à un croupion de page, guère plus. Dans les magazines « branchés » de la modernité il faut franchir le barrage du divertissement, de la marchandise commerciale pour accéder péniblement au sujet du jour, c'est-à-dire à l'article signé. Article pris en otage parmi un amoncellement farameux de marques de voitures, de parfums, de savons, de lessives, de bières, de voyages aux Antilles ou de corsages féminins photographiés dans une pose suggestive érotico-sentimentale. Quand le circuit du tout-marketing est avalé, alors on peut consacrer quelques secondes de sa jour-

née à la lecture... sans trop s'attarder sur le même feuillet puisque la suite est programmée quinze pages plus loin !

Dès lors où se situe la vérité de ce mécanisme vénal et promotionnel ? Dans cette transparence limpide : les mots sont la dernière denrée dont les médias aiment à s'occuper. On s'accommode de leur rôle, de leur mission spécifique, je n'ose pas dire de leur encombrante nécessité. Il est délicat (pour sa propre réputation) de les éviter totalement. Dans les hebdomadaires les mots font « sérieux », un peu savant, ils cautionnent l'univers des objets, ils sous-entendent que le produit offert est de qualité !

Les médias sur papier vendent d'abord des gadgets, des services, des pavillons de banlieue (quand ce n'est pas des rendez-vous galants) et ensuite des concepts, des opinions politiques enveloppés dans des phrases raccourcies au maximum. L'objectif visé est de ne pas perturber l'ordre prioritaire, celui de l'annonceur, celui du sponsor. Or les magazines tirent à des millions d'exemplaires et représentent des moyens d'information incontournables. On connaît par cœur les arguments qui excusent et justifient ces pratiques d'infériorisation du texte : il est mauvais — pense-t-on — d'effaroucher le lecteur en lui assénant chaque semaine une pagination trop « noire », en encombrant sa vue de paragraphes lourds, en insistant sur les explications élaborées...

Les quotidiens, sauf exception, versent également dans ces méthodes réductionnistes. Un article de 100 lignes dactylographiées se rapproche de l'exploit rédactionnel. Les responsables directement concernés traquent impitoyablement le discours complaisant, la dissertation triomphante. A bas les rhéteurs ! A

bas les dialecticiens ! Vive les gladiateurs de la formule croisée ! La peste soit des romantiques, des orateurs !

Même les organes de presse les plus rigoureux (cf. *Le Monde*) ont préféré boire la ciguë : ils ont adopté un calibre modeste et un profil stylistique diminué. Quel dommage ! Les meilleurs n'ont pas hésité à l'énorme envie de suivre les courants dominants afin de ne pas décourager le public, l'acheteur, le client... et le banquier !

En somme la « crise » de la presse n'est rien d'autre qu'un immense processus de dégoût vis-à-vis de la lecture. Par politesse, par diplomatie, par obligation professionnelle, les dirigeants de ce secteur d'activité n'ont pas stigmatisé violemment cette tentation funeste. Le texte aujourd'hui — dans notre vie intellectuelle — est victime d'un apartheid de l'esprit. Il subit de plein fouet un confinement misérable, un bannissement de rigueur, un ostracisme de fait. Sa réhabilitation est-elle envisageable ?

Enfin, quand on examine avec soin les revues — ces enclaves de la survie littéraire — on mesure définitivement le défi lancé aux idées et aux argumentations denses.

La France a d'excellents supports d'écriture. Des lieux privilégiés où la plume prend de la hauteur, où elle ne rencontre pas — en principe — le traumatisme de l'amputation chirurgicale. On peut parler convenablement dans ce type de média en respectant les vertus de la logique, de la discussion, de l'aboutissement philosophique. Ce sont des périmètres favorisés où l'auteur n'est pas astreint aux contorsions acrobatiques pour se mouler aux normes du marché. Quelle plénitude retrouvée ! Il n'est pas nécessaire, ici, de se recroqueviller en huit pour entrer dans une malle d'illusion-

niste ! Hélas ! La plupart des revues tiennent à un fil ! L'érudition, la recherche, le débat, sont soumis à une précarité économique inquiétante. Les publications épaisses sont hantées par l'impasse financière, par le supplice de la cessation de paraître.

Boulimie d'appareils ; fuite des mots...

Le tour d'horizon précédent est significatif des tendances médiatiques les plus perverses : le texte — cet inconnu fugitif —, dans la plupart des cas de figure, arrive en dernière position des préoccupations contemporaines. Il suit de loin l'image, le son, la photo, l'annonce classée ou le tapage publicitaire. Il sert de faire-valoir, d'emballage chic à des instruments de presse qui véhiculent d'abord des paillettes séduisantes, des pépites en chocolat, des diamants taillés dans le rêve.

Constat impitoyable : au moment où nos machines à traitement de texte sont virtuellement capables de tout faire, de tout reproduire à des rythmes vertigineux, les mots n'ont plus d'autorité sur la place publique et souffrent d'un manque d'être. Les mots disparaissent des kiosques (sauf les romans...), ils sont priés de rentrer chez eux en allumant les chandelles d'une mort lente. La bousculade de l'histoire est passée sur eux...

Grâce aux ordinateurs, l'écriture rayonne, se sublime... mais elle n'existe plus vraiment ! Elle exulte sans s'enraciner. Tandis que cette écriture périllose il est possible de se procurer, à bas prix, les meilleurs engins susceptibles de fabriquer, pour tout le monde, davantage d'écriture et davantage de langage ! Paradoxe amer.

Les mots se propagent à la manière cosmique sur nos écrans et ils piétinent ensuite des mois, des années derrière les étagères des vendeurs, des libraires, sans espoir... Les robots ingurgitent des millions de paragraphes et les rédacteurs en chef refoulent (restriction de budget oblige !) des millions de phrases !

A quoi bon se flatter collectivement d'avoir de beaux outils rutilants quand les fruits de ces beaux outils sont jetés aux poubelles ou mis de côté par pure négligence ? A quoi bon multiplier les moyens d'écriture alors que l'écriture n'a plus de faste et qu'elle ne trouve plus — nulle part — de preneur intéressé ? A quoi bon organiser des compétitions fratricides entre fabricants de micros alors que ceux qui travaillent sur ces panoplies d'avant-garde n'ont plus le temps (ou le désir, ou le courage) de consommer les textes qu'ils impriment ?

Les sociétés riches (à la fois les entreprises, les particuliers, les administrations) peuvent posséder aisément une bureautique sophistiquée, oui... mais le mode de vie, les goûts, les réflexes quotidiens font que chacun se détourne des jolies pages crachées par les jolies machines ! Fâcheuse absurdité ! Les citoyens s'équipent en cassettes, en logiciels, etc. tout en dédaignant copieusement le discours « traité » par les boîtes magiques ! Les contradictions se bousculent dans nos mentalités !

Lorsque Gutenberg parvenait à fixer un placard sur sa presse rustique, cet unique placard résonnait avec fracas dans son pays natal, dans son environnement politique. Le traitement de texte — rudimentaire, grossier — s'entourait d'une transcendance symbolique. Le document avait une valeur morale, religieuse, métaphysique. La feuille remplie de signes entraînait autour d'elle des ruptures, des

cassures, des passions (des guerres !) parce qu'elle était attendue par des cerveaux avides d'en connaître le contenu, la signification existentielle.

La technicité contre le savoir

Des montagnes de caractères, de modules, déversés par des Amstrad, des Ericsson, des Hitachi, des Apple, des IBM, des Bull, des Thomson, finissent par provoquer l'indifférence ou l'étourdissement. L'insignifiance est au bout de l'abondance. Le monde du langage électronique est engorgé ; au lieu de se mettre au service de la communication, de la relation humaine, de la connaissance, les percées technologiques débouchent sur le gaspillage du papier, le repli individuel, le foisonnement et le désordre.

Au moment de leur grande diffusion, de leur livraison dans les réseaux commerciaux, les machines à traitement de texte ont paru sonner les trois coups d'une révolution. Tout le jeu social, tout le jeu informatif, productif, tous les systèmes d'échange ont semblé brutalement se modifier dans le sens d'une amélioration positive. La circulation des messages s'engouffrait dans une ère de pleine maturité, de pleine efficacité. Or, dans la même période la majeure partie des supports de presse demandaient grâce. Une érosion catastrophique minait le

papier. Le recul prenait l'aspect d'une débâcle.

Les sociétés informatisées (la nôtre par exemple...) se dotent des appareils pointus qui répondent à une curiosité scientifique, à un besoin d'argent, à un besoin d'affaire ; seulement les sociétés de l'informatique n'ont plus la conscience aiguisée des choses de l'écrit, des choses de la raison, des choses de la réflexion. Les instruments de la pensée se superposent, augmentent en force, en capacité... et la pensée elle-même se bloque devant les difficultés d'une langue à comprendre, à assimiler, à interpréter. Manipuler un clavier est trois fois plus ordinaire que décoder une syntaxe. La civilisation des mémoires s'arrête aux frontières de la technique, au-delà, dès que commence l'univers de la sémantique, du signifiant, il y a un vide formel qui s'opère.

L'homo electronicus n'a pas peur des écrans, c'est exact ; il aurait peur du Verbe et de la Critique. Entré les livres qui vont au pilon (faute de lecteurs), les textes qui agonisent (faute d'espace), les pages publiées qui ne sont pas lues (faute de temps), on se demande parfois si la révolution culturelle entamée par les ordinateurs n'est pas un mirage de la psychologie ou une tumeur maligne clinique. Dans le fond, cette révolution abordée dans l'enthousiasme, les convictions chaleureuses, s'est fourvoyée dans la trahison de ses promesses et de ses premières euphories. La futilité aurait submergé l'utilité.

La presse en question

Thierry Garcin ¹

Cette fin de siècle est marquée par l'avènement de la société d'information et de communication. Telle est l'idée très généralement répandue et à l'appui de laquelle on ne manquera pas d'invoquer le fantastique progrès de nos instruments de saisie, de traitement et de transmission d'informations.

L'information constitue aujourd'hui la matière première essentielle à l'essor de nos activités. Nos besoins en la matière sont immenses, mais plus son flux est important, plus se pose avec acuité le problème de son traitement.

Les media ont en la matière un rôle essentiel à jouer. L'assument-ils correctement ? Non, répond Thierry Garcin, car ils cèdent à la facilité en mettant l'accent sur le sensationnel au détriment de la qualité. La sur-information s'accompagnerait, selon l'auteur, d'une mauvaise information qui pourrait conduire à d'importantes malformations culturelles...

Quelques remarques préliminaires d'abord, car je ne me livrerai pas à une dissertation subtile sur la déontologie de la presse, c'est-à-dire sur les droits et devoirs du journaliste. Je parlerai plutôt en praticien, tout en m'essayant à un exercice difficile : dire, sans masochisme, du mal de notre corporation

journalistique. Aussi forcerai-je, au crayon gras, un certain nombre de travers de presse. S'ils doivent être dénoncés de l'intérieur, c'est bien parce qu'ils traduisent des phénomènes sociologiques importants. Or, la cohésion sociale d'un pays comme la France doit être protégée : elle est précisément très

1. Journaliste, Radio France.

Ce texte est repris de *Géostratégie de l'information*, 1987, 105 p., 60 F.

fragile. Et, plus grave, ces travers de presse aboutissent à des travers culturels, inscrits dans le long terme. Au centre de ces distorsions, on le verra, se trouve toujours le journaliste — ou des équipes, ou des structures de décision —, comme à la télévision. Pour des raisons qu'il n'est pas besoin de souligner, la télévision a en effet commis en la matière beaucoup de dégâts.

Quelques phénomènes essentiels peuvent être dégagés qui participent d'une sorte d'auto-désinformation.

La surinformation

Jamais nous n'avons été autant abreuvés d'informations, jamais la grande presse (tous media confondus) ne s'est aussi peu intéressée à la mise en perspective de l'actualité. Livrez-vous à un décompte des « sujets » qui sont abordés dans un journal télévisé de 20 h (ce serait, toutes proportions gardées, la même chose pour certains journaux radiophoniques) : on en dénombre fréquemment plus d'une vingtaine — jusqu'à 25 ! — répartis sur 30 minutes. Cela peut laisser des traces dans l'esprit des téléspectateurs. A force de surinformer, on finit surtout par priver l'auditoire de tout point de repère visible. D'ailleurs, c'est assez frappant quand on côtoie quotidiennement des équipes de journalistes, on aboutit vite à une véritable culture de l'éphémère.

Cela me paraît dangereux. Depuis quelques décennies déjà — espérons que ce n'est qu'un moment de l'histoire ! —, nous voyons se développer une peur de la durée. Cette peur de la durée, fondamentale, devra être analysée très attentivement par des spécialistes pluridisciplinaires ; c'est un champ de recherche important.

La spectacularisation

Il s'agit de mettre en scène non pas de l'information mais des bouts de nouvelles, qui sont aussitôt élevés à la dignité d'événement. Or, ces bouts de nouvelles, les conditions de travail sont telles qu'on a rarement le temps de les vérifier à la source, encore moins de les recouper. Pourtant, une vérification sans recoupement reste fréquemment aléatoire. Cette mise en spectacle continuelle a des répercussions déontologiques : nous cultivons une manie du divertissement, au sens étymologique du terme (on détourne de l'essentiel, on distrait). Je remarque que cette théâtralisation de l'actualité, ou de ce que l'on croit être l'actualité, provoque le contraire de l'effet désiré. A force de tout monter en épingle, comme on s'amuse à le faire systématiquement dans beaucoup de rédactions, on finit par tout banaliser : plus rien ne ressort.

La dramatisation

Sur le plan intérieur, on assiste à une véritable célébration des tensions sociales, vieux démon de l'inconscient collectif français, alimentée généreusement par la presse, toutes tendances confondues. Sur le plan extérieur (qui est le mien), on s'acharne à ne traiter l'actualité étrangère que d'une façon événementielle, dramatisante, ponctuelle, un massacre chassant l'autre. On vous parlera pendant trois semaines de l'Afghanistan ou du Chili, puis l'événement passera aux oubliettes de la mémoire collective. Comportement inquiétant, aboutissant à une logique de l'affrontement systématique. Dans une société comme la nôtre, démocratique, cet excès ne paraît pas une nécessité.

L'approximation

Ce travers est plus délicat à expliquer. Il se trouve que les journalistes s'expriment de plus en plus mal : expression, vocabulaire, description de la réalité. A lire certaines dépêches — elles ne sont pas rares —, on s'aperçoit du flou qui entoure les éléments clés de l'information. L'ennui, c'est qu'un mot pour l'autre conduit à prendre une idée pour l'autre (ou à peu près), et l'on assiste alors à une réversibilité des valeurs et à une relativité des humeurs (souvent confondues avec les opinions ou les convictions). Deux exemples révèlent cet état d'esprit. Récemment, à la suite d'une affaire d'espionnage concernant la fusée Ariane, la France a expulsé des Soviétiques. L'URSS, dans la foulée, a renvoyé des ressortissants français. La radio proclame sur-le-champ, tout au long de la journée, et sans souci apparent de malveillance : « L'Union Soviétique exerce la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent ». Or, ces deux renvois étaient de nature profondément différente, les justifications n'étant absolument pas les mêmes. Mais à la longue, quelque part, cette « loi du talion » s'est inscrite dans les esprits. Goût pour la formule creuse, imprécision dans les termes, laxisme de la pensée : on retrouve ces défauts dans l'utilisation actuelle du mot « transparence ». Dès qu'il s'agit de discréditer un adversaire, censé faire dans l'opacité ou l'esquive, on lui demande de la transparence. Et le journaliste de répercuter, ravi de l'effet produit. Mais il se trouve qu'en Union Soviétique, le mot transparence a une tout autre acception. En attendant, on aura mis les deux choses sur le même plan. Ces glissements, ces équivoques, ne créent pas des perversions idéologiques, mais conduisent à

une destruction méthodique de la langue — il y aurait beaucoup de choses à dire sur ce snobisme décadent mais « progressiste » qui consiste à casser son outil de travail et à nier la spiritualité d'un idiome. Sournoisement, la pensée s'est altérée : elle est devenue *autre*. Elle a été coudée.

La globalisation

Phénomène connu : les radios et télévisions parlent à la multitude et globalisent leur approche, l'argumentation des dossiers, les implications d'une crise. Et puis, comme tout le monde est là, il faut « plaire », attirer démagogiquement. Bien entendu, on repoussera l'accusation de démagogie : « Nous ne faisons que du spectacle, et d'ailleurs nous utilisons les pleines ressources de nos sociétés ouvertes et démocratiques ». Là encore, il y a une confusion active des valeurs.

La relativisation

C'est, au fond, le refus implicite d'inscrire les sujets d'actualité dans une hiérarchie. Il n'est pas tout à fait honnête de mettre sur le même plan à la télévision (mais les radios et les journaux ont emboîté le pas) la n^{ième} petite phrase d'un homme politique assénée à son rival, la délivrance d'un chat sur le toit d'un magasin grâce à la grande échelle des pompiers, les deux cent mille sans-abri du Bangladesh à la suite d'une inondation, un assassinat terroriste en Colombie, etc. Et c'est ainsi que cela se passe, en quarante-cinq secondes de titres clamés. Là non plus, je ne vois pas comment cela ne laisserait pas de traces. Et je ne m'étonnerais pas si, dans les chaumières, on regardait indifféremment

ces images et ces commentaires, sans les vivre, comme si tout événement était malléable, de la pâte à modeler chaque soir. Quelque chose de ludique et d'extérieur à soi.

Ces travers représentent donc, pour emprunter un terme à l'économie, des tendances lourdes. Tout le monde en est plus ou moins conscient, mais la presse se refuse à en parler (mis à part les processus de désinformation soviétique ou bien le rôle des media dans les affaires de terrorisme, sur lesquels nous sommes quelques-uns à avoir travaillé). Et chacun s'arrange pour partager d'une façon infinitésimale l'irresponsabilité ambiante.

Cependant, ces phénomènes sont graves, au moins pour trois ordres de raisons. La multiplication des nouveaux media crée des interactions que personne ne saurait imaginer d'ici à vingt ans. Atomisation des moyens, des équipes et, sans doute des responsabilités. Les débats sont systématiquement politisés, à droite, au centre, à gauche, aux extrêmes, aussi bien en période non électorale qu'en période électorale. Il est curieux que, lors d'une consultation nationale, on n'arrive pas encore à politiser les « hold-up ». Cette politisation maniaque est délétère. D'autant plus que les journalistes et politiciens sont otages les uns des autres, et les premiers bien plus qu'ils ne le croient. Le personnel politique utilise pleinement toutes les ressources de la presse, contrepartie de la démocratie. Mais la compréhension des enjeux réels en est réduite d'autant. Un fossé, qu'on pourrait combler, est en train de s'agrandir. De plus en plus, les enjeux de la France, des pays européens ou occidentaux, se conçoivent à long terme. Mais le personnel politique classique gère à

court terme, par électoralisme, tandis que la presse s'essouffle à mettre en scène l'instant ou à amplifier le dérisoire. Ce fossé n'est salutaire pour personne.

Quelles parades envisager ?

D'abord, pour être efficaces, celles-ci ne peuvent être inscrites que dans le long terme : prévention, sensibilisation des journalistes... Certes, les mesures techniques sont utiles, mais il faut miser sur les parades culturelles, moins visibles et plus durables : restaurer par exemple la vertu du bon sens, l'esprit de raison, le jugement critique. Faut-il des codes de déontologie, des dispositions contraignantes ou disciplinaires, un comité des sages ? Les codes de déontologie sont parfaits sur le papier, mais sont largement contournés dans les faits. Je ne crois pas qu'il faille couler dans le bronze des préceptes magiques. Persuader de l'intérieur le journaliste qu'il est responsable de sa profession et de lui-même, me paraît un meilleur investissement. Obliger, c'est déjà un échec : celui de la presse, celui du pouvoir politique, celui de la société dont le jeu doit être libre. De surcroît, des médecins eux-mêmes en viennent à violer des règles qui étaient leur honneur et faisaient leur grandeur. Entre le code de déontologie imparable et le laisser-faire — laisser-aller actuel, une voie est possible. La difficulté ? De grands secteurs de l'opinion ou des professions entières vont vers la désagrégation consentante. Par exemple : qui se soucie des règles élémentaires du secret de l'instruction ? Tout le monde se trouve de très bonnes raisons pour le violer, à commencer par la police quand ça l'arrange, sans parler des pouvoirs publics. De même, à volonté, la presse se

met à l'abri du secret professionnel, la plupart du temps pour se dissimuler plus que pour protéger sa source. Il y aurait beaucoup de choses, sombres, à dire là-dessus.

En fait, il est essentiel que la presse commence à se mettre d'elle-même en question. Les journalistes, aujourd'hui, ne veulent pas parler d'eux : c'est un privilège indu. Ils préfèrent ouvrir le parapluie de la « déontologie » pour ne pas avoir à traiter des cas de conscience. Ils se placent au-dessus du jugement d'autrui. C'est une attitude dangereuse.

Néanmoins, trois actions pourraient être patiemment entreprises : revoir les structures de travail, c'est-à-dire le fonctionnement des rédactions, l'encadrement des services, le mode de nomination des

responsables (vous seriez surpris de voir selon quels caprices, dans les grands organes de presse, sont choisis les rédacteurs en chef) ; améliorer considérablement la formation des journalistes (comme c'est le cas ici et là) et, surtout, leur niveau de culture générale : éviter que le public, qui ne connaît pas son pouvoir, ne verse un jour dans un poujadisme de réaction, dont les causes seraient partiellement compréhensibles mais dont la dynamique serait récupérée. Peut-être l'avenir, d'ici à vingt-cinq ans, nous réserve-t-il quelques surprises ou secousses désagréables. Pourtant, personne n'a intérêt à ce que la presse soit encore plus dépréciée. Une société, de plus en plus dépendante de son commerce avec l'étranger, ne se regarde pas longtemps dans un miroir déformant.

Prospective et politique

La prospective par et pour les pouvoirs publics en Europe

Hugues de Jouvenel ¹

Sur la base d'une enquête conduite en 1987 par Futuribles International dans neuf pays, Hugues de Jouvenel décrit ici le panorama des études prospectives effectuées par et pour les pouvoirs publics en Europe. Il montre en particulier la dérive des travaux d'inspiration sociétale vers ceux, plus sectoriels, axés principalement sur la technologie.

Il dénonce l'absence de réflexions à long terme sur le devenir collectif et met directement en cause le politique qui aurait, selon lui, cédé la place au seul gestionnaire. Cette carence de vision fait au demeurant obstacle, selon lui, à l'émergence d'une véritable dynamique sociale, moteur essentiel du développement futur du Vieux Continent.

Futuribles International, en coopération avec le programme FAST (Commission des Communautés Européennes), a entrepris une étude afin d'évaluer le rôle que jouent les études prospectives dans la formation des politiques publiques dans les pays européens. Plus précisément, l'enquête, conduite en 1987, était destinée à évaluer l'ampleur, la nature et l'impact des études prospectives effectuées par et pour le compte des Pouvoirs Publics dans les pays de la Communauté européenne.

Délibérément, le terme d'études prospectives fut pris dans un sens large afin d'englober toutes les études, de préférence à caractère pluridisciplinaire, portant sur les problèmes et les politiques relevant du secteur public et s'inscrivant dans une perspective à moyen et long termes — l'horizon des études prospectives étant malgré tout foncière-

1. Délégué Général de Futuribles International, Directeur de la revue *Futuribles*.

ment différent, selon qu'il s'agit de phénomènes à grande inertie (tels les problèmes démographiques et environnementaux), ou de secteurs en rapide changement (ainsi dans les domaines technologiques et économiques).

Notre objectif n'était pas d'établir un inventaire exhaustif des études prospectives engagées par et pour les Pouvoirs Publics, ni de prétendre en faire une analyse avantage-coût rigoureuse. Il était d'identifier les grandes tendances quant à l'usage et à la nature des travaux de prospective effectués pour les Pouvoirs Publics.

Sept rapports ont ainsi été établis pour rendre compte de la situation dans 9 pays, à savoir : l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Portugal, la RFA, le Royaume-Uni, la Suisse. Ces rapports comportent trois éléments essentiels :

- une brève description du paysage institutionnel et des principales structures d'études prospectives,
- une analyse des tendances majeures de la recherche prospective,
- un essai d'évaluation de l'attention portée et de l'usage qui est fait de ces études sur le long terme par les instances publiques.

Sans prétendre résumer tous ces rapports, nous essayerons brièvement d'en dégager ici les enseignements majeurs.

La prospective publique en Europe

La première impression qui se dégage d'un survol des activités prospectives en Europe est que le développement de celles-ci est fortement conditionné par *les traditions culturelles* et influencé par la conjoncture.

Le goût des Français pour la spéculation intellectuelle et leur attachement à l'idée de planification nationale tranche avec la tradition libérale — antiplanification — des Allemands, le caractère plus pragmatique des Anglais et la spontanéité méditerranéenne. En dépit de la similitude des problèmes auxquels les Européens sont confrontés, la philosophie politique, le paysage institutionnel, les procédures de formation des politiques publiques sont sensiblement différents et ces différences se répercutent sur l'agencement des réflexions prospectives.

Ainsi, les études prospectives se sont développées initialement en France auprès, voire au sein, de grandes administrations nationales (le Plan et la DATAR²) alors qu'elles s'ancraient en RFA davantage au niveau des régions et des grands instituts de recherche et qu'en Italie

2. Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, France.

fleurissaient des initiatives plus éparées. Ici, la prospective s'est développée sous la protection des grands commis de l'Etat, alors qu'elle venait ailleurs de l'Université et des grandes entreprises, et ailleurs encore de penseurs indépendants.

En outre, et ceci est valable indépendamment des frontières, *les exercices de prospective sont fortement datés*, ce qui signifie non seulement qu'ils se périment — d'où la nécessité d'en faire une pratique permanente — mais que leur champ et leur objet évoluent rapidement.

La mode fut un temps aux grandes fresques prospectives au niveau national et international : ainsi du vaste travail entrepris à la fin des années 60 par la DATAR sur « une image de la France en l'an 2000 », des « réflexions 1985 » menées dans le cadre du V^e Plan français, du projet « Europe 2000 » et de la mission très générale de réflexion confiée à des instances comme le Policy Review Staff (G.B.) et l'Institut de Prospective Espagnol.

Il y avait alors en Europe un assez large consensus entre décideurs et intellectuels pour promouvoir des réflexions sur l'avenir à caractère général, nettement distinctes des travaux plus classiques de prévision économique et démographique sur lesquels régnaient les statisticiens et de prévision technologique principalement menés par les militaires et les industriels. Ce fut d'ailleurs la grande époque du Club de Rome, du grand débat sur la croissance et la qualité de la vie... *On raisonnait alors en termes de société.*

Ce courant de réflexion s'est tari au cours de la décennie 70, après le premier choc pétrolier, avec le retrait des philosophes politiques et la montée du scientisme. Un courant s'est développé en faveur d'exercices à dimension mondiale qui, rapidement, donna naissance à deux écoles : celle de la modélisation globale, pour une large part progressivement « récupérée » par les économistes et statisticiens, et celle d'inspiration plus humaniste et écologique qui, progressivement, se recentra sur le local. Un autre courant s'est développé en faveur d'une *prospective plus sectorielle* dont les thèmes de préoccupations ont fortement évolué, l'attention se déplaçant des problèmes sociaux et écologiques (1965) vers la question des ressources notamment énergétiques (1975), puis vers les technologies (1980).

Il y a de sensibles différences entre pays, notamment en fonction de leur taille et de leur culture politique : les petits pays très exposés à la concurrence internationale (Danemark, Norvège) et les pays méditerranéens (en raison sans doute de leur culture et de la nature de leur régime politique) sont plus enclins que les pays d'Europe centrale à conduire des réflexions prospectives en termes de société. Mais, d'une manière générale, *le champ des études prospectives s'est rétréci et l'inspiration technicienne s'est substituée à l'inspiration philosophico-politique.*

Il n'existe que quelques rares exercices de *prospective globale* au niveau mondial (cf. en particulier l'équipe constituée à Berlin autour du modèle Globus et les travaux de IIASA, Vienne) et au niveau régional (en particulier le Programme FAST, Commission des Communautés Européennes et les scénarios établis dans le cadre du « Plan Bleu »). Les instances jadis supposées promouvoir des réflexions en termes de société ont disparu (le Policy Review Staff, l'Institut National de Prospective Espagnol, le Zentrum Berlin für Zukunftsforschung) ou se trouvent sérieusement remis en question (le Commissariat Général du Plan en France).

Les études globales, mises à part quelques exceptions (cf. « Orizzonte 90 » en Italie et « Portugal 2000 »), sont moins répandues et sont remplacées, notamment en France, par des opérations ponctuelles à vocation médiatique (cf. les Rencontres Plan-CNRS « Prospective 2005 » et « Europrospective »), voire des missions confiées à des groupes ad hoc constitués directement par les gouvernements (notamment en Italie et en France).

Pour le reste, il s'agit principalement d'*études sectorielles* qui, au demeurant, se sont considérablement développées sous l'impulsion des entreprises et des Pouvoirs Publics, et qui sont très *fortement inspirées par des préoccupations de court terme* s'exprimant en termes de compétitivité.

Au passage, le « corps » des *prospectivistes* s'est à la fois considérablement développé et dissout : les chercheurs et décideurs ont progressivement intégré la dimension prospective dans leurs réflexions et surtout dans leurs discours. Les « travailleurs du futur » se sont multipliés et diversifiés, la grande alliance d'antan ayant pour une large part éclaté du fait de la spécialisation progressive de chacun et de sa stratégie personnelle en termes de carrière et de pouvoir. Entre la position de « fonctionnaire-rentier » de plus en plus replié dans sa niche et privilégiant la « recherche fondamentale » sur l'action publique et la position de « consultant » courant le cachet, la marge est étroite pour les prospectivistes partisans d'une réflexion engagée sur le devenir collectif.

L'absence de grands projets collectifs

De plus, les *instances publiques* qui, dans certains pays, furent le principal catalyseur de ces réflexions à long terme sur les grands problèmes de société, sont elles-mêmes en crise parce qu'elles n'ont pas su s'adapter aux réalités contemporaines ni anticiper suffisamment les événements... Sans doute, la prévision est-elle devenue plus difficile à mesure que le changement s'accélérait et que l'avenir devenait plus complexe et

incertain, mais elle est aussi devenue plus nécessaire afin de ne pas être acculé à gérer les affaires dans le seul ordre que dicte l'urgence. Le défaut de prévoyance explique peut-être qu'en dépit de leur pouvoir toujours croissant, les Etats disposent d'une latitude stratégique de plus en plus étroite et que — considérant leur impuissance — on leur conteste aussi de plus en plus le droit de jouer au grand ordonnateur.

De fait, on a le sentiment que *le champ de vision des politiques s'est étrangement rétréci*, le stratège cédant la place au gestionnaire, le débat portant désormais, non plus sur les finalités, mais seulement sur les outils.

Tout se passe comme si nos sociétés, crispées sur le passé, essayaient de parer aux menaces les plus pressantes (compétition internationale, emploi), mais n'avaient pas de projet. Le débat public, s'il en existe un, porte davantage sur les instruments de la survie, voire du développement, que sur les objectifs et la nature de ce développement. Jamais on a autant parlé de mobilisation des acteurs, une mobilisation pour aller où ? La prospective ici fait défaut ; il est tellement plus facile et plus lucratif d'établir des projections mirobolantes sur le micro-ordinateur de la X^e génération, le robot domestique, les câbles et les canaux...

Ajoutons que, dans cette prospective sur les moyens, une priorité absolue est donnée à *la prospective des outils technologiques* (informatique, robotique, bureautique, télématique, câbles et satellites, biotechnologies et matériaux nouveaux), plutôt qu'à la prospective des personnes et des organisations, et donc des acteurs.

Pourtant, les graves accidents technologiques récents (Bhopal, Challenger, Tchernobyl) qui ont entamé la confiance de l'opinion publique dans les produits et les systèmes de la science et de la haute technologie montrent que ce n'est pas la technologie qui prime mais le social et l'organisationnel. Dans chaque cas, la catastrophe résulte de défaillances de l'organisation sociale qui n'a pas su ou qui n'a pas voulu satisfaire aux exigences de la production, du contrôle, de la maintenance, de la gestion qu'imposent ces systèmes.

De la même manière, on sait pertinemment aujourd'hui que le dynamisme d'une société comme d'une entreprise dépend au moins autant, si ce n'est davantage, de son dynamisme social que de son potentiel technologique. Les exemples sont nombreux d'entreprises européennes qui disposent d'un équipement technologique au moins égal à celui de leurs principaux concurrents, notamment nippons et américains, mais dont les performances demeurent obstinément plus mauvaises.

La vérité est que nos sociétés souffrent d'une grande inertie sociale et que l'appel à la mobilisation des acteurs risque fort de rester lettre morte

si un effort sans précédent n'est pas engagé pour définir *de nouveaux projets collectifs porteurs de sens* au niveau des individus.

Il n'y aura pas d'Europe technologiquement avancée sans que, simultanément, un investissement majeur soit engagé dans le domaine social et culturel. Ceci est d'autant plus vrai que les technologies nouvelles diffèrent fondamentalement des précédentes dans la mesure où elles ne sont que des supports se prêtant à mille usages qui, à défaut d'être inscrits dans l'outil, restent à inventer. De cette maîtrise sociale des outils, de leur assignation à des objectifs clairement débattus, démocratiquement choisis et collectivement mis en œuvre, dépendra essentiellement l'avenir de ces sociétés dont *les futurs possibles n'ont jamais été si nombreux et pourtant si peu examinés*.

L'avenir du marché pétrolier

Sous l'abondance pétrolière retrouvée, le changement caché des structures et des technologies

Jean-Marie Martin ¹

Nombreux sont les auteurs qui, observant que le prix réel du pétrole est tombé en 1988 en-dessous de celui de janvier 1974 (après le premier choc pétrolier), anticipent son renchérissement au début des années 90.

La prévision n'est pas si simple, montre J.M. Martin, qui dresse ici un tableau très complet des transformations qui s'opèrent du côté de l'offre et de la demande mondiale de pétrole.

J.M. Martin souligne en particulier l'étendue des incertitudes résultant de la « mutation technologique » en cours qui exerce une influence importante tant sur les coûts d'exploitation pétrolière que sur l'intensité énergétique de la croissance économique des différentes zones et donc sur la demande.

A peine un peu plus de dix ans se sont écoulés depuis que le Workshop on Alternative Energy Strategies (WAES) a terminé ses travaux ². Dans l'introduction de l'ouvrage qui en rendait compte, Caroll Wilson délivrait un message très alarmiste : « Ma conclusion, à l'issue de nos débats, est que le monde manquera de pétrole plus tôt que la plupart

1. Directeur de recherche au CNRS (Institut d'Economie et de Politique de l'Energie, Grenoble).

2. Cf. WAES. — *Energy, Global Prospects, 1985-2000*. — New York : Mc Graw Hill, 1977. 291 p., p. XI.

des gens ne le croient. A moins que des mesures appropriées ne soient appliquées très vite, la demande de pétrole, dans le monde non communiste, sera probablement supérieure à l'offre entre 1985 et 1995. Le délai maximum dont nous disposons est donc de treize ans, à cinq années près, en plus ou en moins ».

Depuis que nous sommes entrés dans la décennie considérée comme cruciale par le WAES, toutes les menaces se sont évanouies. Amorcée dès 1981, la décrue des prix spot s'accélère en 1985 et entraîne la baisse des prix officiels. L'effondrement des premiers et la disparition des seconds suivent la tentative manquée de l'OPEP pour reprendre une plus grande part de marché, au cours du premier semestre 1986. Les efforts entrepris depuis, pour contrôler les exportations, stabilisent un temps les prix autour de 18 \$ le baril, puis l'érosion reprend. A 15 \$ le baril, en moyenne, le pétrole est tombé, début 1988, à un niveau de prix réel inférieur à celui issu du premier choc pétrolier.

Cette situation est-elle provisoire ou appelée à durer ? De nombreuses analyses dans les pays industrialisés (celles de l'Agence Internationale de l'Energie, par exemple) penchent pour le provisoire. D'un côté, en effet, la demande mondiale de pétrole devrait retrouver une certaine croissance sous l'impulsion de la baisse des prix et de ses effets sur le partage des marchés avec les autres sources d'énergie (charbon, gaz naturel, et même électricité). D'un autre côté, les ressources ultimes (34 %) mais surtout les réserves de pétrole (76 %) ³ restent largement concentrées dans les pays membres de l'OPEP. Qui plus est, alors que le coût de production moyen du pétrole conventionnel non OPEP est au moins de 8 \$, celui de l'OPEP n'est que de 4 \$ et celui du Moyen-Orient de 1 \$! Sans même prendre en compte les « nouveaux pétroles » (off-shore profond, Arctique, récupération assistée...) dont les coûts de production s'étalent entre 10 et 30 \$, la rente différentielle des pays membres de l'OPEP est donc encore considérable ! Les prix actuels du marché devraient contraindre les producteurs marginaux à fermer leurs puits (les « stripper wells » aux Etats-Unis, notamment) et les grandes compagnies à réviser leur politique de diversification hors de l'OPEP (dans la Mer du Nord, par exemple). Inévitablement, l'OPEP se retrouverait en position de force pour arracher, au cours des années quatre-vingt-dix, des augmentations substantielles de prix ⁴.

3. *Ressources ultimes* : quantité d'hydrocarbure que l'on pense pouvoir découvrir un jour. Il s'agit d'un concept purement géologique qui ne tient pas compte des contraintes techniques ou économiques ni des délais d'extraction.

Réserves prouvées : partie des ressources ultimes qui sont à la fois identifiées et susceptibles d'être extraites dans les conditions techniques et économiques du moment.

4. Cf. à titre d'exemple, le très récent exercice de Seguret, Jean. — « Les prix du pétrole, l'OPEP et les autres ». — In *Bulletin de l'Industrie Pétrolière*, 13 avril 1988, n° 6075.

La double hypothèse d'une reprise de la consommation mondiale (1 à 2 % par an d'ici à la fin du siècle) et d'un déclin très prochain de la production non OPEP (et surtout hors Golfe) mérite un examen approfondi. On peut en effet se demander si, sous l'apparence d'un simple renversement des équilibres offre-demande sur l'ensemble des marchés de l'énergie (première partie), des tendances plus « lourdes » n'ont pas subi des inflexions dont les effets commencent à apparaître : les unes concernent les structures de l'industrie pétrolière internationale (deuxième partie) et les autres, les techniques d'utilisation de l'énergie dans tous les secteurs d'activité (troisième partie).

Des craintes de pénurie à l'abondance retrouvée

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'hégémonie des Etats-Unis s'impose à l'ensemble du monde non communiste. Le modèle de croissance économique (souvent baptisé de fordien) sur lequel elle s'est appuyée peut se diffuser sans entrave. Dans la plupart des pays aujourd'hui membres de l'OCDE, la croissance du produit et de la productivité atteignent des taux deux à trois fois plus élevés qu'au cours de la période 1870-1950⁵. La croissance de la productivité y est particulièrement forte dans le raffinage du pétrole, la chimie, l'industrie automobile et l'agriculture devenue l'une des activités les plus intensives en produits dérivés du pétrole. Il n'est donc pas excessif de voir dans cette période de prospérité la marque « d'un paradigme technologique fondé sur l'abondance universelle du pétrole bon marché et la production de masse de biens normalisés et homogènes, biens de consommation durables et biens d'équipement ainsi que les composants et services correspondants, production rendue possible par une utilisation intensive de l'énergie »⁶.

Dans ce contexte, la consommation mondiale d'énergie (à l'exclusion des sources non commerciales) passe de 1850 à 5235 Mtep, soit une multiplication par 2,8 entre 1950 et 1970. Cette croissance est surtout le fait du pétrole dont la part s'élève de 28,9 % à 44,5 % ce qui représente une

5. Cf. Maddison, Angus. — *Les phases du développement capitaliste*. — Paris : Economica, 1981, 330 p., et « Growth and slowdown in advanced capitalist economies : techniques of quantitative assessment », in *Journal of Economic Literature*. Vol. XXV, June 1987. pp. 649-688.

6. Cf. Freeman, Christopher. — « Technologies nouvelles, cycles économiques longs et avenir de l'emploi ». — In Salomon, Jean-Jacques et Schméder, Geneviève. — *Les enjeux du changement technologique*. — Paris : Economica, 1986. 206 p., p. 99.

consommation multipliée par 4,3 et un taux annuel moyen de croissance de 7,1 % puis de 7,8 % au cours des décennies cinquante et soixante. A la fin de cette période, la demande additionnelle adressée aux pays producteurs (presque tous membres de l'OPEP) est considérable (cf. tableau 1).

Tableau 1. — Variation des bilans pétroliers 1965-1973 en Mt ¹			
	Consommation	Production	Augmentation de la demande à l'OPEP
Etats-Unis	+ 269	+ 91	+ 178
Europe, Japon, reste OCDE	+ 576	+ 77	+ 499
Pays en développement	+ 138	+ 49	+ 89
Pays à économie planifiée	+ 246	+ 237	+ 9
Total	+ 1 229	+ 454	+ 775
1. Cf. Criqui, P. et Kousnetzoff, N. (préface de P. Desprairies). — <i>Energie 1995 : après les chocs</i>. — Paris, Economica, 1987, 252 p., p. 13 (collection CEPIL).			

Les importateurs sont non seulement l'Europe et le Japon, dépourvus de ressources, mais aussi les pays en développement et les Etats-Unis devenus déficitaires ; les exportations du bloc socialiste décroissent car la production n'arrive plus à suivre.

Les compagnies qui exploitent les gisements des pays de l'OPEP doivent donc exporter chaque année des volumes additionnels qui approchent 150 Mt, ce que même l'ARAMCO, concessionnaire des riches gisements d'Arabie Saoudite, ne parvient plus à faire parce qu'elle n'avait pas investi pour satisfaire une demande de cette ampleur. « Au début des années soixante-dix, les dernières capacités de production non utilisées, situées pour l'essentiel dans les pays membres de l'OPEP, étaient sur le point d'être mobilisées. Ainsi le premier choc apparaît bien comme une crise d'ajustement structurel, découlant des dynamiques contradictoires de l'offre et de la demande mondiales » ⁷.

Ce premier choc stoppe la dynamique de la demande mondiale de 1974 à 1975 et stabilise la demande adressée à l'OPEP. Mais celle-ci reste à un niveau très élevé, supérieur à 80 % des capacités de produc-

7. Cf. Criqui, P. et Kouznetzoff, N. — *Op. cit.* p. 12.

L'offre et la demande mondiales de pétrole à horizon 2000 selon l'AIE et l'OPEP

Deux exercices très récents illustrent bien les vues à moyen terme que diverses institutions peuvent avoir du marché pétrolier mondial.

Pour l'AIE, si le prix du pétrole ne franchit pas le plafond des 20 dollars par baril, au cours des 3 ou 4 prochaines années, la demande et l'offre de pétrole devraient évoluer comme suit (en millions de b/j) :

	1985	1990	2000
Demande de l'OCDE	34	35-39	37-40
Demande des autres pays	12	13-14	16-18
Demande totale	46	50-53	53-57
Offre de l'OCDE	17	16-17	14-15
Offre des exportateurs non OPEP	8	10	12-13
Offre d'autres pays (socialistes)	3	2,5-3,2	0,9-2,1
Demande d'importation OPEP	17	23-24	26-30

Selon cet exercice, la baisse des prix stimulerait la demande qui, après plusieurs années de stagnation, retrouverait une croissance supérieure à celle de 0,5-0,75 % attendue. Parallèlement, elle déprimerait l'offre dans les pays de l'OCDE (surtout aux Etats-Unis) où, de toute façon, elle devait décliner (même si le baril était resté à 30 dollars). De 1 à 1,5 million de b/j s'ajouterait ainsi à la diminution attendue de 1,5 à 2,5. Compte tenu de ce que peuvent offrir les pays en développement non membres de l'OPEP, et les pays socialistes exportateurs (principalement l'Union Soviétique), la demande d'importation adressée à l'OPEP devrait croître rapidement et provoquer, au cours des années quatre-vingt-dix, une augmentation du prix du brut.

L'OPEP n'a pas, du moins à notre connaissance, publié récemment les résultats d'un exercice identique pour tous les pays, mais elle l'a fait pour les pays en développement qui, précisément, ne sont pas étudiés de manière détaillée dans l'exercice de l'AIE. Comme dans ce dernier, l'hypothèse d'évolution des prix à court terme est la stabilité.

Toujours en millions de b/j, les résultats en sont les suivants :

	1984	1990	2000
Demande de l'OPEP	3,3	3,7	4,6
Demande des pays exportateurs hors OPEP	3,3	3,7	4,7
Demande des pays importateurs	4,7	5,4	6,5
Demande totale des pays en développement	11,3	12,8	15,8
Offre des pays exportateurs non OPEP	8,4	10,1	10,5
Offre de l'OPEP	18,5	30,0	30,0
Offre totale des pays en développement	26,9	40,0	40,4

Il est intéressant de remarquer que la demande et l'offre pétrolières des pays en développement croissent légèrement moins dans l'exercice de l'OPEP que dans celui de l'OCDE. La raison en est une perspective de croissance économique assez pessimiste liée aux effets de la crise (peu de débouchés pour les exportations) et à l'endettement des pays en développement. Mais le résultat n'est pas fondamentalement différent. Dans les perspectives de l'OPEP, le surplus de pétrole dont disposent les pays en développement pour répondre à la demande de l'OCDE évolue de 15,6 millions de b/j en 1984, à 27,1 en 1990 et 24,7 en 2000, soit plus en 1990 mais moins en 2000 que la demande supposée de l'OCDE.

Si ces anticipations s'avéraient justes, seuls les échanges Est-Ouest pourraient équilibrer le marché.

futuribles

Source : Institut d'Economie et de Politique de l'Energie (IEPE). — *Energie Internationale 1987-1988*. Rapport annuel sur les évolutions énergétiques mondiales. — Paris : Economica, 1987. p. 14.

tion, si bien que la révolution islamique, puis le conflit Irak-Iran, suffisent à déclencher une nouvelle vague de hausse des prix. Cette extrême sensibilité doit cependant aussi être rapprochée des changements de structure de l'industrie pétrolière et du rôle accru joué par les marchés spot dans la commercialisation du brut.

De 1979 à 1987, la demande adressée à l'OPEP décroît rapidement de 1 400 Mt (28 Mbj) à 800 Mt (16 Mbj), car elle est prise dans le ciseau d'une croissance de l'offre de pétrole non OPEP et d'une diminution de la demande mondiale de pétrole.

La conjonction de prix élevés qui rentabilisent de nouveaux gisements et de compagnies contraintes de reconstituer leur patrimoine minier (cf. deuxième partie) stimule l'offre non OPEP qui s'accroît d'environ 400 Mt (8 Mbj) entre 1973 et 1987. Le déclin de la production des Etats-Unis est interrompu à partir de 1978, surtout grâce aux gisements d'Alaska. L'exploitation de ceux de la Mer du Nord croît rapidement (+ 171 Mt), le Mexique redevient un grand producteur (+ 120 Mt) et de nombreux autres pays commencent à produire : Brésil, Egypte, Inde, Malaisie... L'Union Soviétique, par ailleurs, accroît substantiellement ses exportations sur le marché mondial et la Chine commence elle-même à exporter.

Face à cette offre accrue, la demande mondiale de pétrole décroît fortement dans les pays industrialisés.

Deux pressions s'exercent en effet dans cette direction.

Les prix élevés des produits pétroliers, la crainte d'une interruption des approvisionnements et les pressions des pouvoirs publics soucieux de rétablir l'équilibre des échanges extérieurs poussent aux substitutions. Le gaz naturel, le charbon et l'électricité (surtout d'origine nucléaire) remplacent pour partie les produits pétroliers dans leurs usages non spécifiques, au premier rang desquels l'alimentation des centrales thermiques.

Tableau 2. — Evolution de la demande mondiale de pétrole en Mt ¹

Pays	1973	1979	1986	Taux de croissance (%)	
				79/73	86/79
Etats-Unis	818,0	868,0	746,8	+ 1,0	- 2,1
Europe, Japon, reste OCDE	1 121,4	1 105,5	887,9	- 0,2	- 3,1
Pays en développement	378,9	498,1	581,0	+ 4,7	+ 2,2
Pays à économie planifiée	479,2	652,3	665,3	+ 5,3	+ 0,3
Total	2 797,5	3 123,9	2 881,0	+ 1,9	- 1,2

1. Cf. BP Statistical Review.

Mais une autre pression s'exerce avec plus de force encore. Toujours dans les pays industrialisés, l'intensité énergétique de l'activité économique diminue très rapidement depuis 1973. Exprimée par le rapport de la consommation d'énergie finale (en Mtep) au Produit Intérieur Brut (en ECU constant de 1980), cette décroissance est évaluée à - 2 % par an aux Etats-Unis, - 2,6 % au Japon, - 1,7 % en Allemagne Fédérale, - 1,3 % en France, - 1,5 % en Italie, - 2 % au Royaume-Uni ⁸. Elle résulte de nombreuses évolutions parmi lesquelles certaines ont un plus grand poids que d'autres. Dans l'industrie, la baisse de l'intensité énergétique reflète, à parts sensiblement égales, une transformation structurelle vers des branches nouvelles à fort contenu en services au détriment des branches à fort contenu en matériaux (sidérurgie, métallurgie non ferreuse, chimie lourde, ciment...) et la diffusion, surtout dans ces dernières industries, de nouveaux procédés de production économes en énergie. Dans les transports, la forte diminution de la consommation spécifique des nouveaux véhicules (surtout aux Etats-Unis où elle était très élevée) contrebalance souvent l'augmentation du trafic. Dans le secteur résidentiel-tertiaire enfin, c'est l'amélioration thermique de l'habitat qui est déterminante.

Forte réduction de la demande mondiale de pétrole, croissance de l'offre dans les pays non-membres de l'OPEP, chute des exportations des pays de l'OPEP, débouchent sur une importante surcapacité de production comprise entre 500 et 1 000 Mt (10 à 20 Mbj) dont 80 % sont concentrés au Moyen-Orient. Sa résorption est d'autant plus difficile que

8. Cf. *Energie Internationale* 1987-1988. — Paris : Economica, 1987. 330 p., p. 284.

des capacités excédentaires existent aussi dans la plupart des autres industries de l'énergie (charbon, gaz naturel hors des Etats-Unis, électricité...), qui ne peuvent que défendre avec acharnement leurs parts de marché.

Le plafonnement, suivi d'un déclin, avant la fin du siècle, de la production de pétrole hors du Moyen-Orient, peuvent-ils mettre un terme à l'abondance et aux bas prix actuels du pétrole ?

Une nouvelle industrie du pétrole

La « pétro-prospérité » de l'après-guerre est indissociable des structures de l'industrie pétrolière dans le monde, c'est-à-dire du degré très élevé de contrôle exercé par un petit nombre de compagnies, transnationales et intégrées, sur la production, les prix et les réserves. Après une phase d'érosion, ces structures s'effondrent à partir de 1973 (cf. tableau 3).

Tableau 3. — Structure de l'industrie pétrolière dans le monde (hors pays communistes) ¹									
	Production de brut (%)			Raffinage de brut (%)			Commercialisation des produits (%)		
	1953	1973	1984	1953	1973	1984	1953	1973	1984
Majors	87	66	17	73	49	32	72	57	41
Indépendants	11	14	10	16	15	11	16	18	13
Autres	2	20	73	11	36	57	12	25	46
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1. Tableau reconstruit à partir de données citées par Carrie, Jean. — « Vers une nouvelle stratégie des compagnies pétrolières internationales » — in Ayoub, A. et Percebois, J. — <i>Pétrole : marchés et stratégies</i>. — Paris, Economica, 1987, 322 p. Notons que les Majors, au nombre de 7, ne comprennent pas la CFP et que les indépendants, au nombre de 13, sont uniquement américains.									

En décidant d'exploiter eux-mêmes leurs gisements de pétrole, les pays exportateurs sapent les fondements de l'ancienne industrie pétrolière, à savoir l'intégration des compagnies et leur contrôle sur les gisements les plus rentables.

La conséquence la plus immédiate de cette dé-intégration est la recherche, par les compagnies nationales des pays de l'OPEP, de moyens de commercialisation autres que ceux qui fonctionnaient dans le cadre des compagnies concessionnaires. Les liens ne sont pas rompus brutalement (les situations étaient très différentes à cet égard d'un pays à l'autre). Des contrats à long terme sont passés soit avec ces compagnies (ou leurs filiales), soit avec les gouvernements de certains pays importateurs. Tant que des tensions sur l'offre subsistent, ces contrats satisfont à la fois l'acheteur, qui y trouve une sécurité, et le vendeur en quête d'autonomie à l'égard des anciens concessionnaires. Mais la formule présente l'inconvénient d'une grande rigidité qui ne permet pas aux vendeurs de profiter rapidement des mouvements de hausse et aux acheteurs d'effectuer rapidement des achats massifs. Lorsque ces derniers, inquiets des conséquences de la révolution iranienne, entreprennent d'augmenter leurs stocks, en 1979, les prix s'envolent sur les marchés spot. Les pays producteurs, en réponse à la demande, jettent leurs disponibilités sur ces marchés dont la part avait déjà doublé depuis 1973 (de 5 % à 11 %). En quelques années, ces nouvelles formes de commercialisation, prolongées par les marchés à terme, vont balayer tout l'espace occupé par les contrats. En 1986, les ventes à prix de transfert représentent 5 %, les ventes à prix officiel dans le cadre de contrat 5 %, les ventes sur les marchés spot et à terme 90 %⁹.

Une seconde conséquence, non moins importante, réside dans le redéploiement des activités d'exploration et de production du pétrole à l'échelle mondiale. Privées de leurs anciennes concessions, les compagnies cherchent à reconstituer au plus vite leur patrimoine minier. Par ailleurs, les résultats mitigés de la diversification vers d'autres branches d'activité les incitent à recentrer leurs moyens sur les hydrocarbures et sur la production de pétrole. Dans un climat de plus grande incertitude, on minimise les risques en se tournant vers ce que l'on connaît bien et que l'on maîtrise parfaitement. Le mouvement de redéploiement géographique s'amplifie alors, soit par le biais du rachat d'autres compagnies propriétaires d'un patrimoine minier, soit par déplacement géographique des activités d'exploration et de production. Les Etats-Unis sont privilégiés par de nombreuses compagnies : entre 1973 et 1985, leur part dans l'investissement d'exploration et de production des Majors atteint 51 % pour Shell (qui n'est pas basée aux Etats-Unis), 53 % pour Exxon, 63 % pour Mobil, 65 % pour Chevron, 66 % pour Gulf (avant son absorption

9. La désintégration des formes traditionnelles de commercialisation du pétrole brut a été très bien analysée par Angelier, J.P. — « Les mutations des flux pétroliers internationaux ». — In *Energie Internationale 1987-1988*, op. cit. pp. 61-73.

par cette dernière), 70 % pour Texaco ¹⁰. Mais le redéploiement s'exerce aussi en direction d'autres pays où les compagnies transnationales interviennent de plus en plus souvent en « joint venture » avec les compagnies nationales. Sur les treize pays non membres de l'OPEP dont la production a crû le plus entre 1973 et 1986 (cf. tableau 4), c'est le cas dans dix d'entre eux.

Tableau 4. — Part des compagnies nationales et étrangères dans la production des principaux pays non OPEP (%) en 1986 ¹

	Compagnies nationales	Compagnies étrangères
Mexique	100	0
Royaume-Uni	34	66
Norvège	33	67
Egypte	79	21
Inde	100	0
Brésil	100	0
Australie/Nouvelle Zélande	20	80
Malaisie	25	75
Oman	59	41
Colombie	56	44
Angola	42	58
Pérou	50	50
Cameroun	20	80

1. Ces données ont aussi été produites par B. Bourgeois que je remercie vivement pour son aide.

De tels changements dans les structures de l'industrie pétrolière marqueront profondément l'évolution de la production de pétrole dans le monde. Si les réserves prouvées restent hautement concentrées dans les pays du Moyen-Orient, les ressources sont plus dispersées. La constitution de nouvelles compagnies dans de très nombreux pays favorise d'autant plus l'exploration pétrolière et gazière que la prévention à l'égard d'une association avec les compagnies étrangères fait place à une compétition entre pays en vue de les attirer. Certes, les conditions d'exploitation de ces nouvelles réserves ne sont pas toujours des plus favorables, mais on doit prendre en considération une autre évolution qui résulte, elle aussi, des changements structurels de l'industrie pétrolière.

10. Cf. Bourgeois, B. et Perrin, F. — « Les stratégies des compagnies pétrolières : les Majors de 1973 à 1985 ». — In *Energie Internationale 1987-1988*, op. cit. p. 153.

En perdant à la fois la rente associée à l'exploitation des gisements les plus riches et leur contrôle sur les prix, les compagnies transnationales ont été contraintes de se réorganiser, d'abandonner leurs activités les moins rentables, de comprimer leurs coûts et de donner une nouvelle et puissante impulsion au progrès technologique. Les résultats commencent à apparaître. Des gisements estimés inexploitable à 25 \$/bl il y a dix ans le sont aujourd'hui à 15 \$. Et cette évolution n'est pas terminée : « le progrès des techniques d'exploration et de production donne une espérance raisonnable d'abaisser les coûts de production de 15 à 20 % sinon plus d'ici à l'an 2000 : par l'amélioration des taux de découverte, par une réduction très importante du nombre des plates-formes marines, par le forage horizontal... »¹¹. Plus ou moins vite, ces progrès devraient se diffuser dans l'ensemble de l'industrie et concourir à l'accroissement de la production. Il semble donc prématuré d'affirmer le déclin inéluctable, au cours de la prochaine décennie, de la production de pétrole hors du Moyen-Orient en s'appuyant uniquement sur le rythme encore insuffisant de reconstitution des réserves (2 milliards de tonnes devraient être inventoriées chaque année).

Inversement, cette croissance ne saurait être donnée comme certaine. Un nouvel effondrement des prix qui résulterait, par exemple, d'une fermeture partielle du marché des Etats-Unis la stopperait ou, plus vraisemblablement, la retarderait. L'attitude du prochain président de ce pays à l'égard des risques liés à une excessive dépendance pétrolière aura sous cet angle, une grande influence. De même en ira-t-il de l'attitude des pays du Moyen-Orient à l'égard des compagnies étrangères. On connaît les efforts entrepris depuis quelques années par le Koweït, et plus récemment par l'Arabie Saoudite, en vue d'exercer un certain contrôle sur les activités aval (raffinage et distribution) dans les pays importateurs. La contrepartie pourrait en être une nouvelle ouverture de leur territoire aux compagnies étrangères qui, du même coup, ne trouveraient plus le même intérêt à maintenir leurs efforts d'exploration dans le reste du monde. Les implications politiques, et plus encore psychologiques, d'une telle décision perçue comme un retour en arrière, constituent des obstacles difficiles mais pas impossibles à surmonter dans un contexte politique que pourraient détendre la fin du conflit Irak-Iran et des progrès en vue de résoudre le problème palestinien¹².

11. Cf. Desprairies, P. — « Quels seront les prix du pétrole quand la surcapacité de production aura disparu ? ». — *Revue de l'Energie*, novembre 1987. pp. 559-565.

12. Tous ces points que nous considérons comme les plus cruciaux pour l'analyse des orientations de l'approvisionnement énergétique dans le monde seront traités dans le prochain rapport *Energie Internationale 1988-1989*, à paraître chez Economica, en septembre 1988.

La demande d'énergie : un découplage définitif ?

Le rythme auquel reprendra la demande mondiale de pétrole dépend entre autre de la future croissance de la demande totale d'énergie dans le monde : 1 % comme au siècle passé ? 2 % comme entre les deux guerres ? 4 % comme au cours des années cinquante et soixante ou 0 % comme le souhaitent les auteurs d'« *Energy for a Sustainable World* » ? ¹³.

Rares sont ceux qui continuent d'anticiper des taux de croissance proches de ceux des années soixante. Même les représentants des industries électriques viennent de s'associer à une « adresse au public du monde entier » dans laquelle ils comprennent « qu'aujourd'hui l'expansion indéfinie des systèmes énergétiques est impossible » ¹⁴. Les débats sur ce sujet de la dernière Conférence Mondiale de l'Energie (Cannes, 1986) ont dénoté la même circonspection : dans ses scénarios régionalisés sur les horizons 2020-2060, J.R. Frisch retient trois trajectoires de consommation dont aucune ne dépasse 2 % par an et dont une reflète la possibilité d'une croissance nulle ¹⁵. D'une projection à l'autre, la demande mondiale d'énergie dans une trentaine d'années (2020) pourrait ainsi varier de 8,4 Gtep à 15-20 Gtep, soit une incertitude que la seule issue de la crise économique (taux de croissance des PIB) ne saurait justifier. La véritable question sous-jacente est celle des effets des changements technologiques sur la demande d'énergie.

La nouveauté technologique est, en effet, à l'œuvre sous la forme d'industries entièrement nouvelles, ou, plus généralement, de renouvellement complet des processus de production dans les diverses branches d'activité : production matérielle et services. Ces progrès technologiques revêtent des formes très diverses : biotechnologies, photonique (lasers, fibres optiques, photovoltaïque), matériaux composites, nouvelles synthèses chimiques, télécommunications, technologies spatiales et surtout mini et micro-informatique. Quelle interprétation peut-on donner de ces progrès sous l'angle notamment de leur composante énergétique ?

Selon certains, nous vivons une « nouvelle révolution technologique » car la micro-électronique et l'informatique réunissent toutes les caractéristiques d'une telle révolution :

13. Cf. Goldemberg, José ; Johanson, Thomas ; Reddy, Amulya ; Williams, Robert. — *Energy for a Sustainable World*. — New Delhi : Wiley-Eastern, 1988.

14. Cf. Adresse au public du monde entier par le 11^e Forum Scientifique International sur l'approvisionnement en combustible au XXI^e siècle, Moscou, 6 octobre 1987.

15. Cf. Frisch, J.R. — *Abondance énergétique : mythe ou réalité ?* — Paris : Technip, 1986. 350 p.

Energie Pour un Monde Vivable — EPMV — (1986)

Telle est la traduction retenue pour « Energy For a Sustainable World » publié par le World Resources Institute (WRI), installé à Washington.

L'exercice qui traite du monde entier à l'horizon 2020 a été conduit pendant plusieurs années par un groupe international qu'ont animé quatre physiciens : José Goldemberg (Université de Sao Paulo, Brésil), Thomas B. Johansson (Université de Lund, Suède), Amulya K.N. Reddy (Institut Indien des Sciences, Inde) et Robert H. Williams (Université de Princeton, Etats-Unis).

L'approche adoptée est celle de l'utilisation finale qui consiste à évaluer les services énergétiques et à remonter jusqu'à la consommation primaire :

- services : cuisson des aliments, chauffage des locaux, éclairage, réfrigération, déplacements...
- énergie utile : chaleur basse température, haute température, force motrice, lumière, électronique...
- énergie finale : produits pétroliers, charbonniers, gaziers, électricité...
- énergie primaire : pétrole, gaz naturel, charbon, uranium, biomasse, rayonnement solaire...

Cette approche a permis de mettre en lumière, à chaque étape de chacune des filières constituant un système énergétique (national, par exemple), toutes les possibilités ouvertes par le progrès technique pour améliorer les rendements.

Ces possibilités sont très grandes. La consommation moyenne des automobiles dans le monde est encore supérieure à 10 litres d'essence aux 100 km (12,4 aux Etats-Unis et 9,8 dans le reste du monde), alors que l'on sait déjà construire des automobiles qui ne consomment que 4 litres et que Toyota a mis au point un prototype qui ne dépasse pas 2,4 litres en cycle combiné urbain-routier. Entre 1976 et 1984, l'industrie sidérurgique suédoise a réduit sa consommation d'énergie par tonne d'acier produite de 22,3 GJ à 15,1 : elle pourrait l'abaisser à 11,9 avec le procédé Elred et 8,7 avec Plasmamet.

Tous ces changements de technique coûtent plus cher eux aussi, mais pas plus (moins peut-être) que ce que coûtent les capacités de production énergétique additionnelles. Au Brésil, par exemple, on estime que 4 milliards de dollars consacrés à améliorer les rendements d'utilisation de l'électricité (éclairage, réfrigérateurs, moteurs industriels...) économiseraient la construction de 21 000 MW soit un gain net de 15 milliards de dollars sur la période 1986-2000.

Etendus à tous les pays du monde et à tous les usages, ces hauts rendements permettraient de satisfaire la croissance des besoins sans augmentation sensible de la consommation d'énergie finale entre 1980 et 2000.

futuribles

Source : IEPE, *op. cit.*, p. 40.

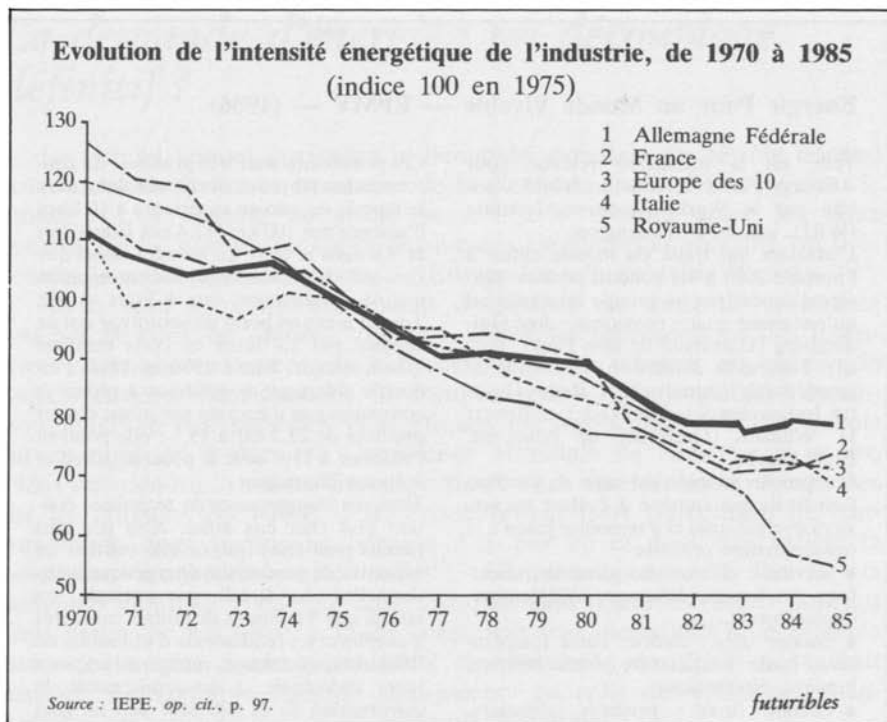
— réduction draconienne des coûts de nombreux produits et services ouvrant la voie à une nouvelle vague d'investissements rentables ;

— amélioration radicale des caractéristiques de beaucoup de produits et de procédés de fabrication ;

— acceptation sociale et politique ;

— acceptabilité du point de vue de la protection de l'environnement ;

— effet de propagation à travers tout le système économique susceptible d'influencer toutes les décisions d'investissement.



Cette révolution devrait entraîner un changement de « paradigme technico-économique » qui remettrait en cause les relations entre le pétrole et les bases technologiques de la croissance économique d'après-guerre¹⁶.

D'autres observateurs du changement technologique vont encore plus loin¹⁷. Nous vivrions aujourd'hui une « mutation technologique » qui, à l'instar de celle du XII^e siècle et de celle du XVIII^e siècle déboucherait sur un nouveau système technique. Celui-ci se caractériserait par l'hyperchoix des matériaux, le génie génétique, la maîtrise de l'énergie et celle du temps dont les unités ordinaires deviennent la nanoseconde et la picoseconde. Cette « mutation technologique » prolongerait les deux pré-

16. Cf. Freeman, Ch. — *op. cit.* pp. 97-98.

17. Cf. Centre de Prévision et d'Évaluation. — *Rapport sur l'état de la technique : la révolution de l'intelligence*, 1985. 195 p.

cédentes car « elle confirme la tendance centenaire vers plus de finesse et de complexité ». Mais elle les contredirait, car elle tourne le dos à toute l'évolution industrielle des deux derniers siècles et notamment au taylorisme, au travail discipliné dans l'usine géante et hiérarchisée. L'introduction de plus de finesse et d'intelligence dans l'acte technique implique une confiance totale dans l'homme qui, à son tour, devient la clef de la compétitivité économique.

Si l'hypothèse « mutation » est la bonne, les conséquences sur l'évolution des industries de l'énergie seront encore plus profondes que dans l'hypothèse « révolution », notamment sous l'angle de ce que Peter F. Drucker appelle un découplage : « L'économie des matières premières s'est découplée de l'économie industrielle. Il s'agit là d'une modification structurelle importante pour l'économie mondiale. Elle comporte des conséquences immenses pour les politiques économiques et sociales aussi bien que pour la théorie économique, dans les pays développés comme dans les pays en développement »¹⁸. Ce découplage ne vient pas d'une diminution de poids de l'industrie par rapport aux services¹⁹, mais d'un éloignement de la production industrielle des produits et des processus à fort contenu en matériaux. Un câble de 25 à 50 kilos de fibre de verre transmet autant de messages téléphoniques qu'un câble en cuivre d'une tonne ; or, la production de 50 kilos de fibre de verre n'exige pas plus de 5 % des quantités d'énergie nécessaires pour produire une tonne de cuivre !

L'exemple cité par P.F. Drucker illustre bien certaines conséquences énergétiques du changement technologique mais il n'est pas suffisant pour évaluer les effets de ce dernier sur l'évolution de la demande mondiale d'énergie. Deux écueils, en effet, doivent être évités : celui de demeurer aveugle aux conséquences potentielles du changement technologique comme ce fut souvent le cas dans le passé, et notamment à la fin du XIX^e siècle ; celui, non moins périlleux, de surestimer la rapidité avec laquelle les nouvelles technologies se diffuseront dans les pays capitalistes industrialisés, dans les pays socialistes et dans les pays en développement dont la diversité ne cesse de s'accroître. La distinction entre besoins énergétiques et demande d'énergie primaire est utile pour tenter de franchir la passe.

18. Cf. Drucker, Peter F. — « The changed world economy ». — In *Foreign Affairs*, Spring 1986, pp. 768-792. Ce texte a été traduit et publié dans *Futuribles*, janvier 1988, pp. 3-24 sous le titre « L'avènement de l'économie planétaire ».

19. Evolution très discutée puisque le dernier rapport de la Banque Mondiale conclut à une diminution (évolution dite en cloche), ce qui est contesté par ceux qui n'y voient que les conséquences d'une diminution des prix relatifs des produits industriels. Sur la base d'évaluations en prix constants, la part de l'industrie dans le PIB ne décroîtrait pas.

Une évolution très différenciée des besoins

Le contraste est grand entre les besoins actuels et les besoins futurs, des pays en développement (y compris la Chine) et ceux des pays industrialisés auxquels on peut, dans certaines limites, ajouter l'Union soviétique et l'Europe centrale. Les dynamiques qui sous-tendent l'évolution des besoins en énergie s'y exercent en effet dans des directions différentes, à deux égards au moins.

Même si la trajectoire est difficile à prévoir avec précision, les 4,8 milliards d'habitants de 1985 seront vraisemblablement 6 en l'an 2000, 8 en 2025 et 10 en 2050. Cette croissance affectera très inégalement les diverses régions du monde. Très faible dans les pays aujourd'hui industrialisés (Union soviétique et Europe centrale incluses), elle sera encore forte, bien que moins rapide, en Amérique Latine ; elle conduira au doublement de la population en Asie, qui est déjà le continent le plus peuplé, et au triplement en Afrique, ce qui est nouveau. Dans tous ces pays, croissance démographique forte et migrations rurales alimenteront une urbanisation accélérée, notamment sous la forme de mégalo-poles (villes de plus de 4 millions d'habitants) dont le nombre ne cesse de s'accroître en Amérique latine, en Asie et en Afrique. A travers les travaux publics qu'elle implique, la construction de logements, l'incitation à la mobilité quotidienne et les effets de démonstration, cette urbanisation élève inévitablement les besoins en énergie des pays en développement.

L'ASEAN en 1985					
	Singapour	Malaisie	Thaïlande	Philippines	Indonésie
Superficie (1 000 km ²)	0,6	329,7	514,0	300,0	1 904,3
Population (millions)	2,6	15,6	51,3	54,4	163,4
Taux d'urbanisation (%)	100,0	38,2	15,6	38,7	22,4
PIB (\$/habitant)	6 820,0	2 000,0	750,0	600,0	500,0
agriculture (%)	0,9	21,0	23,0	26,0	30,0
industrie (%)	32,0 *	31,0	30,0	34,0	30,0 *
Energie primaire tep/habitant	3,7	0,8	0,3	0,2	0,2
pétrole (%)	100,0	84,0	68,0	66,0	76,0
* valeurs 1983.					
Source : IEPE, op. cit., p. 111.					
					<i>futuribles</i>

De plus, en dépit de la crise économique qui les frappe depuis le début des années quatre-vingts, de nombreux pays en développement s'industrialisent. Profitant d'abondantes ressources naturelles, énergétiques et autres, nombreux sont ceux qui ont mis en place d'importantes capacités de production dans les industries à forte intensité énergétique : sidérurgie, chimie lourde, métaux non ferreux, matériaux de construction. Destinées pour partie à la satisfaction de leurs propres besoins, ces industries sont aussi à l'origine de nouveaux échanges avec les pays développés où, précisément, la plupart d'entre elles croissent peu, ou même déclinent en valeur absolue. Même si les changements technologiques permettent de la freiner, cette évolution de la division internationale du travail se poursuivra. Des pays comme le Brésil, le Mexique, l'Inde, l'Indonésie, les pays pétroliers d'Afrique et du Moyen-Orient poursuivront le développement de leurs industries de base, ce qui ne manquera pas d'accroître leurs besoins en énergie alors que la diminution du poids de ces mêmes industries dans l'activité des pays industrialisés réduira, toutes choses égales par ailleurs, les besoins énergétiques de ces derniers.

Le passage des besoins à la demande

Croissants ou décroissants, les besoins en énergie peuvent être satisfaits par des quantités extrêmement variables d'énergie primaire, selon les techniques mises en œuvre pour assurer la satisfaction de ces besoins. En Europe, on peut parcourir 100 km dans une automobile qui consomme 12 litres, 5 litres, ou même moins aux cent kilomètres. En Afrique, une famille peut assurer la cuisson de sa nourriture en brûlant de 1,2 à 0,4 tonnes de bois par an, et par personne, selon le fourneau qu'elle utilise ! La question centrale est donc bien celle de la vitesse à laquelle peuvent se diffuser et se maîtriser les nouvelles techniques, qui assurent le passage des besoins à la demande, dans les différentes parties du monde.

La hausse des prix relatifs de l'énergie, à partir de 1971, a fortement stimulé la diffusion de nouvelles techniques dans les pays capitalistes industrialisés (cf. première partie). La baisse de ces mêmes prix n'exerce pas des effets symétriques : il est peu probable que l'industrie automobile conçoive de nouveaux modèles consommant plus de 12 litres aux 100 kilomètres ou que l'industrie du bâtiment remette sur le marché des logements mal isolés. La gestion automatisée des grandes chaudières ne sera pas plus abandonnée que la régulation par ordinateur des paramètres de vol sur les avions modernes ! Il n'est pas exclu, en revanche, que de nouveaux progrès, qui se préparaient dans ces mêmes directions, soient provisoirement mis de côté comme cela s'est passé lorsque les prix

du pétrole étaient très bas avant 1971. Dans un contexte de croissance économique modérée (autour de 2 % par an) et de prix du pétrole « stabilisé » entre 15 et 20 \$ constants, au moins jusqu'à la fin du siècle, il ne semble donc pas déraisonnable d'envisager dans les économies occidentales la poursuite d'une diminution de l'intensité énergétique du PIB, même si le taux en est moindre qu'au cours des dernières années.

L'incertitude est plus grande pour les économies socialistes. D'un côté, le potentiel de progrès y est très grand, compte tenu du retard que la plupart d'entre elles ont pris depuis les années soixante-dix. D'un autre côté, la diffusion des nouvelles techniques y rencontre de nombreux obstacles car ni le système de prix ni les modes de gestion des entreprises n'y concourent efficacement²⁰. L'échec ou le succès des réformes en Union soviétique sera déterminant à cet égard, de même que leur vitesse de propagation dans les autres pays socialistes d'Europe.

Dans les pays en développement, enfin, les enjeux sont à la hauteur de la croissance des besoins, d'autant qu'une grande partie d'entre eux ne seront plus satisfaits par les sources traditionnelles (bois et charbon de bois), partout où sévit et va sévir la crise du bois de feu²¹. L'hypothèse la moins improbable que l'on puisse faire aujourd'hui est celle d'une diffusion et d'une assimilation très contrastée des nouvelles techniques. Il n'est pas exclu, en effet, que la Corée du Sud, Taïwan et, pourquoi pas, la Malaisie, la Thaïlande et la Chine soient parmi les pays où se diffusent rapidement des techniques qui concourent au moins à stabiliser l'intensité énergétique de l'activité économique. En Amérique latine, les situations sont très variables d'un pays à l'autre, mais, de façon générale, moins favorables²². En Afrique, l'incertitude est à peu près totale pour l'instant.

Le changement technologique bouleverse les perspectives énergétiques

Le changement technologique brouille toutes les pistes, surtout lorsqu'on les croit évidentes et sans surprises.

20. Cf. Glass H. — « Automatisation et robotique en économie socialiste. L'exemple du développement de la microélectronique en RDA ». — In Bouchut, Y. ; Jacot, J.H. ; Latchinian, S. — *Nouvelles technologies et enjeux sociaux*. — Lyon : PUL, 1986. 230 p., pp. 37-63.

21. Cf. la vue d'ensemble sur ce point, in *Energie Internationale 1987-1988*, op. cit., chapitre 3.

22. Cf. sur ce sujet le remarquable papier de Fajnzylber, Fernando. — « America Latina : reestructuración productiva e incorporación de progreso técnico ». A paraître prochainement dans le numéro spécial de la *Revue de l'Energie* consacré à l'Amérique Latine.

Au lendemain du premier choc pétrolier, la plupart des observateurs ont bien senti l'importance des bouleversements qui se préparaient dans l'approvisionnement du monde en énergie. Parmi toutes les possibilités ouvertes, une seule s'est rapidement imposée : le pétrole allait perdre du terrain au profit des autres sources d'énergie, notamment le nucléaire et le solaire, seuls capables de faire face à l'irrésistible croissance de la demande. C'est en partie ce qui s'est passé de 1973 à 1985, comme on peut le lire sur le tableau 5 : le pétrole a perdu 10 points et le nucléaire en a gagné 5.

Tableau 5. — Evolution de la structure de la consommation mondiale d'énergie primaire ¹

	Charbon	Gaz naturel	Pétrole	Hydr.	Nucléaire	Total
1973	28,2	18,2	47,3	5,5	0,8	100
1975	28,7	18,3	45,7	5,9	1,5	100
1980	29,1	18,9	43,5	6,0	2,4	100
1985	30,6	20,1	37,8	6,9	4,7	100
1986	30,4	19,9	38,0	6,8	4,9	100

1. Cf. *Energie Internationale* 1987-1988, Op. cit., p. 267.

En revanche, l'idée selon laquelle le changement technique se concentrerait presque exclusivement sur l'offre et sur les sources d'énergie nouvelles s'est révélée erronée : il est clair aujourd'hui que la hausse du prix relatif de l'énergie a été l'un des détonateurs d'un changement technologique général, qui a affecté la demande autant que l'offre d'énergie et, au sein de cette dernière, les sources conventionnelles aussi bien que les nouvelles. Dès lors, brûlé dans une chaudière à lit fluidisé, le charbon n'est plus la source d'énergie du XIX^e siècle, pas plus que le bois n'est celle du XVIII^e siècle lorsqu'il est gazéifié dans une installation entièrement automatisée. Utilisé dans une turbine en cycles combinés dont le rendement global atteint ou même dépasse 50 %, le gaz naturel est mieux adapté que l'uranium pour alimenter certains réseaux électriques qui exigent beaucoup de souplesse. Le pétrole lui-même a encore un bel avenir devant lui dès lors que de nouvelles techniques rendent économiquement accessibles les pétroles « nouveaux » appelés aussi « technologiques » !

Nous voici bien loin des prospectives énergétiques usuelles qui cherchent à faire entrer l'approvisionnement futur dans le cadre séduisant, mais appauvrissant et trompeur, de vagues régulières donc rigoureusement prévisibles. On ne peut pas lire l'évolution énergétique du monde dans une succession déterminée de ressources qui va du bois au nucléaire en passant par le charbon, le pétrole et le gaz²³. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, le fait est que l'approvisionnement énergétique du monde reste très ouvert parce que la double relation besoins-demande et ressources-offre est médiatisée par une évolution technologique impossible à figer une fois pour toute.

Le changement technologique, en effet, est modelé par la société (qu'à son tour il modèle) si bien que son intensité et sa direction dépendent des structures, des comportements et des valeurs de chaque société²⁴. Même si la pression immédiate des prix ne se manifeste plus, les capacités inventives mobilisées par les sociétés occidentales continueront longtemps encore à entretenir un changement technologique favorable à une utilisation plus efficace des ressources énergétiques.

23. Nous évoquons évidemment les courbes de C. Marchetti in *The Dynamics of Energy Systems and the Logistic Substitution Model*. — IIASA, décembre 1979.

24. Cf. Salomon, Jean-Jacques. — *Prométhée empêtré : la résistance au changement technique*. — Paris : Anthropos, 1984.

La culture en danger !

Entretien avec Bruno Lussato
par Michel Godet

Michel Godet — Dans votre livre *Bouillon de culture*¹ vous dénoncez les contrastes entre les réalisations techniques très avancées des sociétés modernes et leur « effondrement culturel ». Vous allez jusqu'à écrire : « on court le risque d'avoir produit des merveilles du génie humain pour traiter des détritiques intellectuels ».

Bref, M. Bruno Lussato vous avez toujours des idées fortes que vous exprimez sans détour. Certains vous reprochent même d'avoir vu juste (avant eux), comme par exemple dans le débat « privatisation ou télématique », mais personne n'est indifférent à vos propos. Aujourd'hui, le débat public s'est déplacé vers la formation qui serait nécessaire pour faire face aux défis de la troisième révolution industrielle ?

J'imagine que l'auteur de *Bouillon de culture* a des idées originales à ce propos.

Bruno Lussato — Evacuons d'emblée les faux problèmes. Je ne crois pas aux technologies de l'information pour changer le système éducatif car ce n'est pas le contenant qui donne un contenu au contenu. Pour parler encore plus clairement disons que la question de l'utilisation de

l'ordinateur à l'école n'est pas plus importante que celle de la craie.

Dans le débat actuel sur l'éducation, les mots qui permettraient les vraies questions comme : culture générale, humanisme, discernement, et épistémologie, sont oubliés, évacués par l'intelligentsia qui préfère utiliser des mots fantômes comme défis, crises, mutations...

Or, en chassant les mots, on évacue aussi les concepts qui permettraient de replacer le débat sur le système éducatif dans une réflexion globale sur la dynamique de la culture et de la production créatrice dans les sociétés modernes.

M.G. — Pouvez-vous nous éclairer sur cette réflexion globale ?

B.L. — Le point de départ de mon raisonnement est le suivant, il y a des circuits riches et pauvres de production, de consommation et de comportement. L'« avoir » est le prolongement de l'« être », des objets impurs, des avoirs de mauvaise qualité suscitent des hommes impurs.

La faible qualité se généralise car elle coûte moins cher, elle permet la banalisation (ne pas se singulariser, se fondre dans la masse), elle est plus facile et demande moins d'efforts pour son apprentissage.

La haute qualité est plus exigeante, pour y parvenir il faut renoncer à la paresse et au moindre effort. Rien de surprenant, par conséquent, si à la télévision, par

1. En collaboration avec Robert Messadié, Editions Robert Laffont. Hier, il se prononçait contre la télématique (le chaudron) et pour la micro-informatique (la marmite). Il pose maintenant la question de la qualité du bouillon.

exemple, les bons produits sont présentés aux faibles heures d'écoute c'est-à-dire marginalisés. On est en présence de cercles vertueux et vicieux, car pour apprécier les objets de qualité, il faut de la culture et réciproquement.

M.G. — *Je comprends bien le cercle vertueux entre culture et qualité, mais en quoi est-il déterminant pour relever les fameux défis économiques de cette fin de siècle ?*

B.L. — Entretenir le cercle vertueux entre la haute qualité des objets et la culture est essentiel, ne serait-ce que pour des raisons économiques. Le cycle de la qualité est plus favorable à l'emploi. La demande est toujours friande de produits à forte valeur humaine ajoutée. Il n'y a pas de limite connue à la croissance dans la qualité, elle constitue un système ouvert par opposition au monde clos de la quantité.

M.G. — *Vous semblez opposer les notions de qualité et de quantité. Comment, dans ces conditions, créer des produits à forte valeur ajoutée ?*

B.L. — Un objet est un flux cristallisé d'information ajoutée, les notions de temps, de durée, de différenciation et d'intégration, sont essentielles. La reproduction à l'identique d'un même objet le déprécie (les copies n'ont pas de valeur et l'original en perd). Pour éviter l'usure, il faut renouveler les objets grâce à l'imagination dont seul l'homme est capable. La machine ne fait que recopier ou appliquer des règles de transformation prédéterminées.

La création naît de l'exploitation de l'aléatoire par les intentions (inconscientes) de l'homme. Pour cela il faut l'effort et la répétition de l'effort, ainsi seulement se produit l'erreur créatrice

dont sont incapables les bases de données.

Plus un objet intègre de durée, plus il y a de valeur symbolique. Le rôle de la tradition est de transmettre les erreurs créatrices accumulées. En résumé, la répétition est une ascèse fécondée par les possibilités de mutations. Dans toute création, il y a 99 % de transpiration et 1 % d'inspiration, aussi il serait dangereux pour la qualité de tout automatiser. Un produit de qualité est un produit qui intègre de la durée.

Le produit ou service de qualité, intègre plusieurs fonctions explicites ou implicites (symbole). L'objet de haute qualité est appelé à devenir objet de patrimoine... alors que l'objet de non-qualité devient un déchet que l'on jette à l'exception du document déchet.

M.G. — *Dans quelle mesure, votre raisonnement sur la création des objets de qualité s'applique-t-il aussi aux êtres humains ? Quelles conséquences en tirez-vous pour l'orientation du système éducatif ?*

B.L. — Le raisonnement précédent vaut aussi pour les hommes. Certains sont des trésors naturels vivants, d'autres des hommes déchets (nombre de cadres supérieurs que l'on jette après usage). Il incombe au système éducatif de former des hommes patrimoine et non des hommes déchets (théorie de la variété requise).

Dans cette optique (celle dite de Montessori) l'enfant ne doit subir absolument aucune contrainte dans un univers dont l'environnement est caractérisé par le moins de non-qualité et le plus de haute qualité possible. Il y a cependant des limites à ne pas franchir, certains contenus sont indispensables et constituent des valeurs universelles : des clefs pour

assimiler les clefs de la compréhension (lire, écrire, etc.). Chassons le dogme de l'uniformité, le système éducatif ne peut donner le même enseignement à tout le monde, il doit filtrer les élites mais de manière non réductrice. Les grands créateurs ont généralement de graves lacunes dans une matière fondamentale (cas de Einstein).

Malheureusement, le système actuel pousse vers la non-qualité. Au nom de la conformité d'un groupe, on parle de drogue, de télévision... l'ouverture à la vie sert de prétexte pour occulter la connaissance. De ce point de vue, il y a collusion entre les générations, les grands-parents singent les enfants et les enfants sont déboussolés. De leur côté, les parents ne transmettent que leur matérialisme et leur repli sur soi.

L'Etat devrait être le gérant de la qualité et de l'éthique. Pour le reste, il faut laisser jouer la variété, la concurrence et les prix. Le système éducatif devrait être franchement inégalitaire et élitiste et devrait éliminer toute forme de nomenclatura.

M.G. — *Pourriez-vous préciser votre pensée sur certaines questions concrètes qui se posent aujourd'hui dans le système éducatif. Comme la préparation aux métiers de demain, la place à accorder aux nouveaux médias, à l'informatique, la forme de sélection, les disciplines à enseigner, etc. ?*

B.L. — La culture est affaire d'équili-

bre, il ne s'agit pas d'apprendre un métier — nul ne sait ce que seront les métiers de demain. De ce point de vue la télématique et la micro-informatique jouent un rôle néfaste. En ce qui concerne l'enfant, on notera que « plus le cerveau travaille, plus il travaille ». Il faut donc exclure l'hédonisme et stimuler à la fois le cerveau gauche et le droit. S'il doit y avoir déséquilibre, ce doit être en faveur des humanités. Il faut donner à l'enfant des grilles pour filtrer l'information. La télématique est souvent nocive. L'informatique est un dialogue (limité) avec une machine. Finalement, un bon micro-ordinateur est meilleur qu'un mauvais professeur, mais un livre moyen est meilleur que n'importe quel micro. La recherche de la rentabilité pousse à la quantité au détriment de la qualité. Il vaut mieux former 10 savants et 100 ignorants que 1 savant et 109 médiocres. Le rôle de l'Etat est d'assurer le contrôle de l'acquisition d'un minimum de savoir requis. Le reste de la formation doit être soumis au jeu de la concurrence et de la variété.

Plus généralement, il faut enseigner les matières à haute complexité, comme la musique, les langues, l'épistémologie, l'histoire des sciences, l'éthique, la philosophie, l'histoire de l'humanité (et non l'histoire des crimes de l'humanité) afin de donner à chacun un for intérieur qui comme les châteaux de la Renaissance aura de larges fenêtres ouvertes sur le monde.

TERRITOIRES

*correspondance
municipale*

LA REVUE DES ACTEURS LOCAUX

**AMENAGEURS, ELUS LOCAUX, CITOYENS,
FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX,
MEMBRES D'ASSOCIATIONS, TECHNICIENS,
TRAVAILLEURS SOCIAUX...**

trouvent 10 fois par an, dans
TERRITOIRES-CORRESPONDANCE MUNICIPALE,
informations, exemples, analyses et synthèses
sur tous les thèmes touchant à la vie locale.

ABONNEMENT 1 an :

Particuliers : 240 F — Institutions : 290 F.

Renseignements complémentaires et document
de présentation à

l'ADELS 108-110, rue Saint Maur - 75011 PARIS

Tél.: (1) 43.55.40.05

Le Tiers-Monde vu par les Européens

Dominique Bonnafé ¹

Les experts ne cessent de souligner la montée des interdépendances mondiales, mais les récentes enquêtes d'opinion conduites en Europe relèvent un inquiétant détachement des populations vis-à-vis des problèmes du Tiers-Monde.

L'article de Dominique Bonnafé, fondé sur un récent sondage conduit avec la Commission des Communautés Européennes, montre que les Européens estiment que la situation du Tiers-Monde tendrait plutôt à ... s'améliorer, que la conscience de l'interdépendance Nord-Sud s'estompe, et que les populations du Vieux Continent privilégient avant tout ce que l'on pourrait qualifier de lutte contre leur propre sous-développement.

Depuis le début des années 80, le discours sur le Tiers-Monde a changé : aux côtés de l'idéologie tiers-mondiste et de la prise de conscience de l'interdépendance entre le Nord et le Sud, à l'occasion des crises du pétrole, s'est imposé un mouvement de déculpabilisation et de désengagement des Occidentaux face au Tiers-Monde, illustré par exemple en France par « le sanglot de l'homme blanc » ².

Alors que se termine la campagne sur la solidarité et l'interdépendance Nord-Sud lancée par le Conseil de l'Europe, il peut apparaître utile de faire le point de l'opinion publique sur ces thèmes. Telle est

1. Chargée d'études à Faits et Opinions.

2. *Le sanglot de l'homme blanc*. Pascal Bruckner.

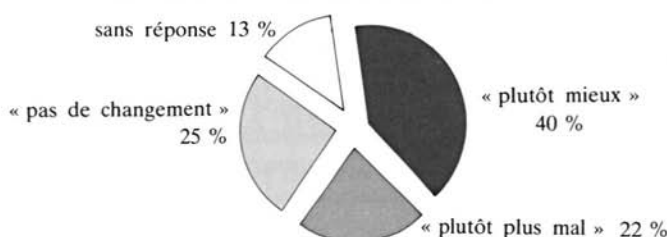
l'opportunité offerte par une étude menée en novembre 1987³ à la demande d'ECSSO (European Cooperation and Solidarity Organisation) en liaison avec la Commission des Communautés Européennes.

De cette étude, il ressort plusieurs éléments qui méritent réflexion.

Le « temps du monde fini » n'a pas encore commencé pour l'opinion publique européenne : un Européen sur trois considère désormais que l'évolution du Tiers-Monde n'aura pas d'influence sur la vie dans son pays. Un Européen sur cinq souhaite même une mise entre parenthèses du Tiers-Monde au profit de la lutte contre la pauvreté en Europe.

La vision d'un Tiers-Monde devenant partenaire économique à part entière, n'est partagée que par une minorité d'Européens. Pour la majorité d'entre eux, nos relations avec le Tiers-Monde s'articulent autour de son besoin de l'aide des pays industrialisés.

L'évolution de la situation du Tiers-Monde



Question : *Avez-vous le sentiment que, dans les pays du Tiers-Monde, les choses vont maintenant plutôt mieux qu'il y a une quinzaine d'années, ou que les choses vont plutôt plus mal ?*

Le Tiers-Monde va-t-il mieux ?

Questionnés sur l'évolution du Tiers-Monde depuis 15 ans, les Européens donnent des réponses mitigées. Néanmoins quatre sur dix considèrent que la situation s'est plutôt améliorée.

3. L'enquête d'opinion à laquelle il est fait référence ici a été réalisée à l'automne 1987, dans les douze pays de la Communauté Européenne, à la demande d'ECSSO, The European Cooperation and Solidarity Organisation, en liaison avec la Commission des Communautés Européennes.

Elle fait suite à une enquête de même nature menée à l'automne 1983 dans les dix pays alors membres de la Communauté (« Les Européens et l'aide au développement », ECAD, mai 1984).

Comme en 1983, un questionnaire d'une trentaine de questions a été soumis à des échantillons représentatifs de la population adulte (15 ans et plus) de chacun des pays membres.

Si maintenant nous laissons la parole aux experts, le contraste est frappant : « le Tiers-Monde est aujourd'hui dans une situation sans doute pire qu'il y a vingt ans » ou encore « le bilan de deux décennies de développement est amer »⁴. Ce constat est décliné sur différents modes dans les rapports de la Banque Mondiale et de la FAO : la révolution verte n'a pas endigué la famine et la malnutrition : 400 millions de personnes souffrent de la faim, elles seront le double à la fin du siècle. L'analphabétisme progresse. « L'effondrement des prix des produits de base pendant les années 80 a aggravé les problèmes d'ajustement très graves auxquels étaient confrontés beaucoup de pays en développement et a eu des répercussions très défavorables sur les performances de leur économie »⁵. L'endettement atteint ses limites. Le revenu par tête, en termes réels, a baissé en moyenne de 4,4 % par an depuis 1980. Pour les pays les plus pauvres, il sera inférieur à ce qu'il était en 1960. Pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale une région du monde se trouve en état de régression absolue.

Comment expliquer ce hiatus entre l'opinion et la réalité ? D'une part, le tableau qui vient d'être brossé mérite d'être nuancé : « le bilan des performances économiques des pays en développement se caractérise d'abord par les divergences des situations qui ne sont pas réductibles aux seules différences de dotations naturelles ou de sensibilité aux aléas internationaux »⁶. A l'émergence des pays asiatiques s'oppose la régression des pays de l'Afrique sub-saharienne.

La réussite économique de certains pays comme la Corée du Sud, où le revenu par tête est désormais supérieur à celui du Portugal, incite les Européens à un certain optimisme. Il est vrai que le vocable « Tiers-Monde » fait de plus en plus souvent place à des ensembles plus précis : pays en développement, pays les moins avancés...

Mais une autre explication peut sous-tendre la distribution des réponses obtenues sur la perception de l'évolution du Tiers-Monde. Il y a encore 15 ans, l'époque en Europe était aux miracles économiques — miracle allemand, italien, « Trente Glorieuses » à la française. Sous le choc de la crise et du chômage, les Européens ont dû remettre en cause leurs certitudes sur la réussite et la fiabilité de leur système économique. Plus sensibles à leur environnement immédiat, ils seraient donc tentés de minimiser les difficultés dans lesquelles se débattent des pays jugés plus lointains.

4. Pisani, Edgar. — *La main et l'outil*. — Paris : Ed. Robert Laffont, 1984.

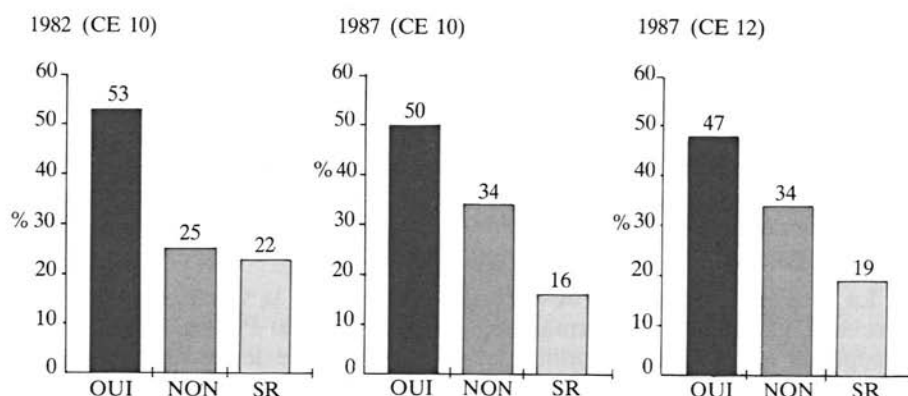
5. Rapport de la Banque Mondiale, 1987, p. 47 et suivantes.

6. Rapport Ramsès, 1987, p. 246.

La conscience de l'interdépendance Nord-Sud s'estompe

Les réponses obtenues sur d'autres questions posées lors de l'étude mettent en évidence une évolution forte de l'opinion quant à la prise en compte du Tiers-Monde à l'avenir. En effet, plus d'un tiers des Européens estime que l'avenir du Tiers-Monde ne peut en aucun cas les affecter :

La conscience de l'interdépendance Nord-Sud



Question : Avez-vous le sentiment que dans les 10 ou 15 ans à venir, ce qui se passera dans les pays du Tiers-Monde, leur situation politique, économique, la croissance démographique... peut avoir un effet sur notre vie ?

Dans toute la Communauté Européenne, à l'exception du Danemark, se fait jour une moindre acceptation de l'influence possible du devenir du Tiers-Monde en Europe. Cette baisse est même plus marquée chez les leaders d'opinion et chez les personnes jouissant d'un niveau d'éducation élevé. Les trois pays où une majorité de gens acceptent l'idée d'un potentiel d'influence du Tiers-Monde sont trois anciennes puissances coloniales : la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

Affirmé en 1955 à Bandoeng, le poids politique du Tiers-Monde devient réalité lors du premier choc pétrolier. Pourtant, moins de dix ans après le second choc pétrolier, la dépendance en matières premières et

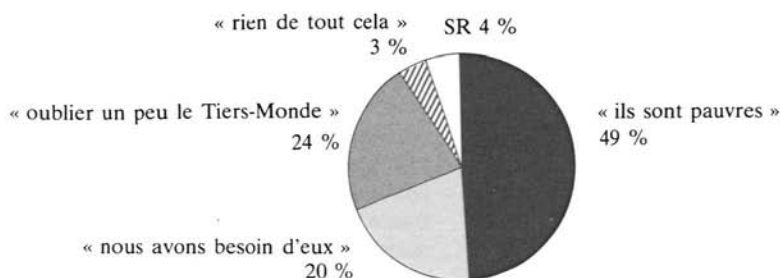
en énergie s'est déjà estompée dans les esprits. Que neuf tonnes de pétrole sur dix proviennent des pays du Sud, que l'Europe dépende à 70 % des pays du Tiers-Monde pour la plupart des matières premières, que ces mêmes pays absorbent 34 % des exportations européennes⁷, autant de données qui pèsent donc peu dans l'opinion.

Il est vrai que les pays européens ont réduit leur dépendance énergétique, ont multiplié leurs sources d'approvisionnement. Il est clair aussi, que la part du Tiers-Monde dans l'économie mondiale a décliné pendant les vingt dernières années.

Pour les Européens, le Tiers-Monde semble donc être sorti du périmètre des enjeux, même si lorsqu'on leur soumet les facteurs de l'interdépendance Nord-Sud, une majorité d'Européens les valide⁸. De plus, quand ils sont interrogés sur les fondements de nos relations avec le Tiers-Monde et de l'aide au développement, seule une petite minorité d'Européens met en avant l'interdépendance.

Les fondements de l'aide au Tiers-Monde dans l'opinion européenne

1987 (CE 12)



De ces trois phrases, quelle est celle qui correspond le mieux à ce que vous pensez ?

« Nous devons aider les pays du Tiers-Monde simplement parce qu'ils ont besoin de notre aide ».

« Nous devons aider les pays du Tiers-Monde parce que nous avons besoin d'eux pour continuer à nous développer nous-mêmes ».

« Nous devons oublier un peu le Tiers-Monde et nous occuper d'abord de lutter contre la pauvreté chez nous ».

« Rien de tout cela ».

7. Le dossier l'Europe 15/87, octobre 1987, p. 4.

8. Voir rapport : « Les Européens et l'aide au développement » - *Faits et Opinions*, 1988. Le Tiers-Monde reste surtout, aux yeux des Européens, fournisseur de matières premières (63 %), source de débouchés pour les produits européens (59 %). Il recèle de plus un potentiel d'affrontements (62 %) et de menaces démographiques (51 %).

On assiste donc à un recentrage des attitudes des Européens sur des préoccupations plus immédiates et notamment sur la pauvreté du Quart-Monde. La sensibilité à l'argument de la pauvreté est d'ailleurs nettement plus forte dans les pays de tradition catholique. Les Européens ont donc moins conscience des intérêts qui les lient aux pays du Tiers-Monde.

Ce relatif désintérêt pour le Tiers-Monde, plus marqué chez les leaders d'opinion, correspond au déclin de l'idéologie tiers-mondiste, qui s'ancrait dans les potentialités révolutionnaires du Tiers-Monde⁹, et aussi à la montée d'une idéologie libérale, fondée sur l'efficacité et la compétitivité économique, qui s'articule plutôt autour d'un axe Est (Japon)-Ouest (Etats-Unis).

Par ailleurs, si pour les Européens, dans leur ensemble, les relations avec le Tiers-Monde se justifient essentiellement par sa pauvreté, de plus en plus d'auteurs préfèrent à une définition économique une définition politique du Tiers-Monde : « Le paysan écrasé par une bureaucratie totalitaire, mystifié par la propagande politique, dépossédé de sa propre histoire, aliéné par une culture étrangère, enfermé dans sa pauvreté par un système économique absurde, le peon mexicain porte sur ses épaules tout le poids du Tiers-Monde. Il pourrait, m'assure Octavio Páz, en être le symbole »¹⁰.

9. Chaliand, Gérard. — *Repenser le Tiers-Monde*. — Paris : Ed. Complexes, 1987.

10. Sorman, Guy. — *La nouvelle richesse des Nations*. — Paris : Ed. Fayard, 1987.

Cultiver l'Europe

Jacques Robin¹

Alternativement dénoncée comme un danger et une chance, l'Europe de 1992 est devenue une référence obligée dans le débat politique français. D'aucuns l'appréhendent avec méfiance, d'autres avec enthousiasme, tous s'y réfèrent. Mais au-delà du pour et du contre, la question n'est-elle pas de savoir quelle Europe nous voulons construire ? Si celle-ci se résume en l'achèvement d'un grand marché ou si elle s'inscrit dans un réel projet de civilisation.

Une étape décisive de la construction européenne est prévue pour le 1^{er} janvier 1993, autrement dit pour demain : par l'« Acte Unique », douze Etats membres de la Communauté Economique Européenne ont créé les bases d'un grand marché économique, industriel et financier, ouvert à cette date à la libre circulation des hommes, des ressources et des marchandises. Dans le système industriel et marchand, cette réalisation peut certes offrir aux Européens une plate-forme efficace pour mieux mener la guerre technologique, économique et financière aux autres Grands de ce monde. Car ce dont il est question dans les discours des décideurs, c'est toujours de l'Europe des géants de l'industrie, de l'agriculture, de la banque, et de la piraterie des OPA.

On entend une commission d'experts de la Communauté déclarer avec sérieux

qu'après 1995, ce Grand Marché enrichirait la Communauté de quelque 1 400 milliards de francs et permettrait la création de deux à cinq millions d'emplois².

Comment peut-on s'aveugler à ce point ? Ne chicanons pas. Admettons que soient surmontés les obstacles qui s'opposent à l'harmonisation fiscale, à la progression de l'Ecu à la fois comme monnaie d'échange et de réserve, à la création d'un réseau concerté des Banques Centrales. Supposons que cette Communauté parle d'une même voix en matière de défense et de diplomatie. Concédonsons aussi que la Communauté ait pu repousser — au besoin par des mesures protectionnistes plus ou moins sélectives et transitoires — l'inféodation d'un trop grand nombre d'entreprises européennes aux géants des Etats-Unis et du Japon, alléchés par 320 millions de consomma-

1. Dans l'Appel pour un projet social et culturel européen, un avant-propos a été rédigé à titre personnel par Jacques Robin, en vue d'une réunion qui s'est déroulée à Futuribles International le 15 juin dernier.

2. En 1977, leurs collègues de l'OCDE qualifiaient la crise de « conjoncturelle »...

teurs de bon niveau. Supposons donc que la Communauté Européenne soit devenue en 1993 un ensemble technologiquement fort, financièrement indépendant, capable de faciliter une croissance modérée en PNB traditionnel. Eh bien, rien n'aura changé dans la progression de la Crise économique et sociale du système. L'utilisation à meilleure concentration des technologies informationnelles aura multiplié le nombre des exclus du travail : c'est cinq à dix millions de sans emplois de plus qu'il faudra sans doute comptabiliser après 1995. La société européenne sera encore plus qu'à présent, une société à deux ou trois vitesses, même si un revenu de « minimum vital » permet la survie des plus démunis.

Les responsables politiques se gargarisent du « Grand Marché Européen » — en particulier en France, pourtant la plus mal placée avec son outil industriel sous-performant et ses mentalités conservatrices — car ils espèrent gagner quelques années pour masquer leur incapacité à s'engager dans la transformation qui s'impose, en France comme ailleurs³. Ils n'auront fait que reporter leur impuissance face au chômage et à la société duale à plus loin et plus tard : jusqu'à ce que le désastre éclate dans toute son ampleur.

Comme tous les grands problèmes de société, celui-ci est complexe : il va sans dire en effet que la construction de

l'Europe est indispensable pour la survie d'un continent aujourd'hui balkanisé ; mais elle ne sera réussie qu'en l'engageant en même temps dans les transformations qu'appelle une ère nouvelle de l'humanité.

Le grand marché demande à s'équilibrer d'un espace social, d'une volonté politique et culturelle affirmée. Alors, loin de servir d'alibi, il sera le terrain le plus propice pour bâtir une économie, nourrie à la fois par le développement contrôlé des technologies nouvelles et par une distribution progressive des richesses ainsi créées.

Un espace social élargi : « Les politiques n'ont pas encore compris que, si elle reste sans dimension sociale, l'Europe de 1993 ne correspondra pas à l'espoir des populations »⁴.

Nous sommes amenés à nous interroger sur « un modèle européen de développement social »⁵, et à réfléchir à des propositions centrales : les conditions nouvelles du travail et de son partage, les modalités d'une distribution des richesses, le développement local, le couplage des travaux productifs et d'utilité sociale, l'équilibre d'une protection sociale efficace pour tous. Voilà les problèmes à prendre à bras-le-corps au niveau de la Communauté, non pas pour exposer des gadgets sociaux dans la vitrine du « Grand Marché », mais pour en faire la pierre angulaire de la construction européenne.

Volonté politique et culturelle affirmée :

3. D'une façon générale, l'opinion française est à la fois celle qui, d'après les sondages, paraît la mieux disposée à la création de l'Europe et qui en fait y est la plus mal préparée. Il faudra bien qu'elle choisisse entre les exigences de celle-ci et le mythe de « l'hexagone », du « sanctuaire » et de la « force de frappe ». Mais c'est déjà un progrès que le problème soit posé.

4. Interview d'Edmond Maire dans *Libération*, mars 1988.

5. François Mitterrand, intervention à la Fédération Nationale de la Mutualité Française, 10 juin 1988.

« L'Europe a deux vocations fondatrices : politique et culturelle »⁶. A ce niveau, ce ne sont pas non plus quelques célébrations culturelles qui suffisent à affirmer la volonté politique de construire l'Europe. Le mécénat culturel, un soutien collectif à la créativité individuelle et des médias, une harmonisation des conditions de vie des citoyens sont certes indispensables mais insuffisants. Ce n'est pas d'une politique de la culture qu'il s'agit, mais de mettre en culture la politique. Les grandes lignes en sont claires : une démocratie remise à neuf, des instances éthiques à la mesure de notre temps.

Tous les trésors de l'imaginaire social ne seront pas de trop pour que l'éducation, la recherche, le droit, soient orientés en ce sens. D'autant plus que dans le même temps, nous aurons à trouver de nouveaux rapports avec la nature : le continent le plus pollué du globe devra créer son écoculture.

C'est, croyons-nous, au niveau des régions de l'Europe que les problèmes de la construction européenne pourraient être le plus efficacement saisis. C'est là que le développement local peut le mieux fructifier, la lutte s'engager sur le

champ contre la pauvreté, la formation professionnelle s'adapter à l'emploi qu'il soit productif ou d'utilité sociale, la coopération se nouer entre les pouvoirs publics, l'université et l'industrie. C'est là aussi que des banques spécialisées peuvent favoriser les projets écologiques, que de nouvelles perspectives peuvent être tracées pour le logement et le transport. Enfin, c'est au niveau des régions que les droits de l'homme peuvent être développés dans un monde en pleine évolution, que les formes modernes d'aliénation et d'exclusion peuvent être combattues, que des universités axées sur la recherche et l'innovation peuvent dégager de nouvelles ressources culturelles pour la civilisation planétaire à venir.

Alors, oui, une « communauté de destin » mûrirait pour les peuples et les régions de l'Europe, par-dessus les Etats-Nations dont le rôle historique est à présent terminé.

Tel est l'enjeu des années 1990 pour les citoyens européens quels que soient leur rang social et leur appartenance nationale. Quel objectif pour les mouvements associatifs : créer le réseau des réseaux pour « cultiver l'Europe » !

6. Edgar Morin. — *Penser l'Europe*. — Paris : Fayard, 1987.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

« Geromarket »

Les Américains de plus de 50 ans sont plutôt conservateurs dans leurs rapports avec l'argent et préfèrent gérer eux-mêmes leurs avoirs. C'est ce qui ressort d'une étude menée dans tous les Etats-Unis auprès des plus de 50 ans (60 millions de personnes disposant de plus de la moitié du revenu disponible national). Selon celle-ci, trois critères emportent l'adhésion du « Geromarket » (marché des personnes âgées), au moment de choisir une institution financière : des investissements sûrs ; des rémunérations élevées ; un service de compte simple et sans surprise. Le moins important pour eux est le service de banque à domicile et d'automates bancaires. Cette clientèle, révèle l'étude, n'apprécie guère le changement : ainsi, quoique n'aimant guère transporter de l'argent liquide, elle n'utilise pas les cartes bancaires.

Source : *La lettre de l'EFMA*, n° 92, mars 1988.

L'immatériel dans les PME

Les grandes sociétés ne sont pas seules à investir dans l'« immatériel ». Les petites et moyennes entreprises, elles aussi,

consacrent de plus en plus d'argent à des dépenses commerciales, d'innovation, à des frais de formation professionnel ou à l'acquisition de logiciels. C'est ce qui ressort du sondage réalisé par la SOFRES pour le colloque organisé récemment par la SOFARIS (Société française du capital-risque) et consacré à l'investissement en « matière grise » dans les PME. Un contrat que confirme l'enquête approfondie effectuée par le Crédit d'équipement des PME auprès de 1 500 chefs d'entreprise de 10 à 499 salariés. D'après cette dernière étude, l'effort que les PME réalisent dans l'« immatériel » est désormais équivalent à celui des grandes entreprises. Des travaux du BIPE et du Crédit national avaient estimé à 40 % la part de l'investissement immatériel dans la formation brute de capital fixe (l'investissement total) de l'ensemble des entreprises françaises. Sur des bases similaires, elle atteint 39 % dans le cas des seules PME étudiées. D'après le CEPME, neuf entreprises sur dix ont réalisé en 1986 au moins un investissement immatériel.

Les investissements immatériels dans les PME sont principalement consacrés à renforcer la politique commerciale, à assurer l'informatisation et à développer la formation¹ et l'innovation.

1. La formation est désormais considérée comme un investissement par un nombre croissant de chefs de petites et moyennes entreprises (67 % des patrons interrogés). Ils y consacrent d'ailleurs des montants supérieurs à ceux auxquels ils sont tenus par la loi (respectivement 1,5 % au lieu de 1,2 % de leur masse salariale).

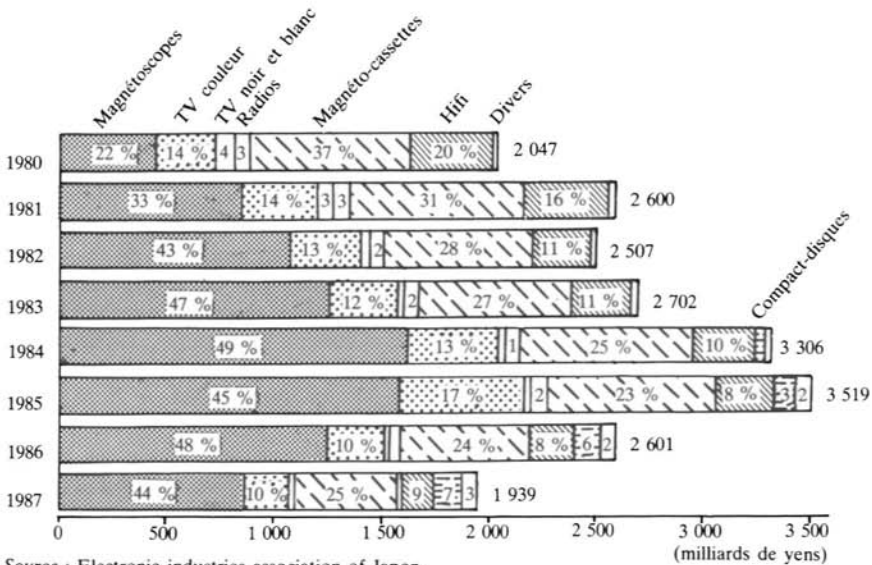
Déréglementation en URSS ?

L'Union Soviétique se lance dans une réforme, à la mode occidentale, de ses structures financières, industrielles et commerciales. Objectif : améliorer technologie et productivité. En matière bancaire, le chèque a fait son apparition. Mais de nombreux autres projets sont à l'étude : convertibilité du rouble, décentralisation de l'épargne, adaptation de la Gosbank en banque centrale ainsi que l'augmentation du nombre de services proposés et des taux d'intérêt pour les dépôts (de 2-3 % à 6 %). Un marché boursier pourrait par ailleurs faire son apparition afin de développer l'autofi-

nancement : une entreprise collective agricole a déjà fait appel à l'épargne publique en émettant des actions. Dans l'industrie, les effectifs ont été réduits et en réfléchissant sur une réforme du système de fixation des prix, le budget de l'Etat ne pourrait plus supporter les subventions. Les soviétologues restent cependant sceptiques car, outre le faible développement de l'informatique, un système d'offre et de demande efficace nécessite au préalable la mise en place d'un système concurrentiel, ce qui a été omis des projets.

Source : La lettre de l'EFMA, n° 92, mars 1988.

Les exportations d'électronique japonaise



Les exportations japonaises de matériels électroniques grand public ont, pour la seconde année consécutive, encore fortement baissé en 1987, tant en valeur

(- 25,4 %) avec un montant revenu à 1 939,4 milliards de yens (12 milliards de dollars environ) qu'en volume (environ 20 % en moyenne).

Il y a plusieurs raisons à cette chute. La baisse continue du dollar vis-à-vis du yen (- 26 % environ) a renchéri les produits japonais. Ceci expliquant cela, la délocalisation des fabrications, à laquelle les firmes nippones recourent de plus en plus, est également responsable de la contraction des ventes à partir de l'archipel. Le phénomène est très net, notamment, pour les exportations de téléviseurs couleur, qui ont diminué en 1987 de 22,3 % en volume, s'élevant à 5,2 millions d'unités. C'est en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt, puisque, réunies, toutes les firmes japonaises ont, rien qu'en Europe, fabriqué plus de 2,7 millions de postes, soit 30 % de plus qu'en 1985.

La même montée en puissance est observée sur le marché des magnétoscopes : 22,8 millions d'appareils ont été exportés du Japon l'an dernier, soit 17,7 % de moins que l'année précédente. A l'inverse, les capacités de fabrication en Europe se sont accrues de plus de 50 % en deux ans. Pour 1988, le nombre de magnétoscopes japonais fabriqués sur le Vieux Continent à partir d'éléments importés du Japon est estimé à, au moins, trois millions d'unités.

Enfin, troisième cause de la baisse des exportations japonaises : l'ascension fulgurante des produits « made in Korea ». C'est une véritable menace dont les Japonais sont bien conscients et qu'ils tentent de contourner à coups d'innovations et de licences.

Source : Le Monde, 2 avril 1988.

Recherche et technologie en RFA

Le budget 1988 (Einzelplan 30) de la recherche et de la technologie en RFA (7,564 milliards de DM) est en augmen-

tation de 4 % par rapport au budget 1987. L'effort de la RFA en faveur de la recherche et de la technologie apparaît clairement si l'on compare cette progression à celle, plus modérée, du budget fédéral (+ 2,4 %).

Depuis 1982, le budget de la recherche et de la technologie s'est ainsi accru de 15 %, ce qui représente près d'un milliard de DM supplémentaires.

Malgré les apparences, la tendance n'est pas, selon le BMFT, à un accroissement de la part relative de l'Etat Fédéral et des Länder dans le financement de la recherche et du développement. En effet, les retombées économiques des nouvelles technologies semblent avoir motivé les entreprises à s'engager davantage dans le financement de la recherche proprement dite : la part relative de l'Etat Fédéral et des Länder a ainsi diminué, de 43 % en 1982 à 37 % (estimation) en 1988.

Ceci a permis à l'Etat d'accroître, dans le même temps, son soutien à la recherche fondamentale de 26 % à 37 % en 5 ans. En outre, la recherche « préventive » (c'est-à-dire relative aux conditions de vie et à l'environnement de l'homme) a pu être développée considérablement : les moyens consacrés à la recherche dans les domaines de la santé, de l'environnement et du climat ont en effet été accrus de 300 millions de DM (+ 75 %) depuis 1982.

Ce recentrage de l'action de l'Etat a également permis de mettre l'accent sur les technologies de pointe : + 75 %, soit un accroissement de 600 millions de DM entre 1982 et 1988 (budget 1988 : 1,4 milliard de DM), dans les techniques de l'information et de la production, la biologie, les matériaux, la technologie des lasers, des couches minces, la supra-conductivité.

Budget 1988 recherche et technologie			
Domaine d'action	Budget 1988 (millions DM)	Part relative (%)	Progression 1988/87 (%)
Recherche Fondamentale, dont :	1 555,7	20,6	2,1
• Financement MPG	442,8	5,9	2,9
• Grosses installations/domaines particuliers	966,5	12,8	- 1,1
Programmes à long terme, dont :	1 551,9	20,5	5,5
• Espace	1 191,4	15,8	6
• Fusion nucléaire	205,5	2,7	2,8
Recherche « préventive » (conditions de vie) dont :	978	12,9	3,7
• Ecologie	194,3	2,6	8,1
• Protection de l'environnement	154,2	2	- 3,8
• Santé (recherche et développement)	322,1	4,3	10,8
• Amélioration des conditions de travail	99,5	1,3	- 10,2
• Evaluations diverses (conséquences de l'évolution de la technique)	104,6	1,4	1,6
Technologies orientées vers le marché	3 129	41,4	- 4,1
Mesures d'accompagnement/infrastructure dont :	476,9	6,3	0,6
• Financement FHG	144,3	1,9	7,5
• Information spécialisée	107,5	1,4	- 1,5
Total	7 563,7	100	4

Pour ce qui est du long terme, à côté des programmes de recherche sur la fusion nucléaire, l'exploitation de la mer ou les régions polaires, la recherche et la technologie spatiales occupent une place prépondérante (près de 15 % du budget du BMFT). A l'intérieur du budget spatial, c'est la contribution de la RFA à l'Agence Spatiale Européenne qui représente la part la plus importante : 749 millions de DM, soit 68 %, dont 162 millions pour l'étude et le développement d'ARIANE V, 149 millions pour l'étude et le développement de COLOMBUS, 30 millions pour l'étude d'HERMES.

Source : Roger Bluzat, in *CPE Bulletin*, n° 45, d'après une note de Pascal Revel du Service Scientifique de l'Ambassade de France à Bonn, RFA.

R & D aux USA

En 1968, les sommes consacrées à la Recherche & Développement (R & D), aux Etats-Unis, devraient s'élever à 132 milliards de \$, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à 1987. Ces projections sont fondées sur les études et chiffres fournis par le département économique de Cashmeres Publishing Corporation. Les prévisions de l'année passée se sont pratiquement réalisées.

Sur les 132 milliards de dollars, 63,4 seront fournis par l'industrie, 64 par le gouvernement fédéral et 4,6 par différentes sources incluant les universités et collèges, ainsi que les organisations sans but lucratif. Les dépenses se répartiront comme suit : 72,6 % par l'industrie, 11,5 % par le gouvernement fédéral,

15,5 % par les autres secteurs, les fonds fédéraux alimentant une grande partie des recherches industrielles.

Le PNB américain devrait augmenter de 3,1 % (en dollars constants). L'inflation devrait se situer autour de 3,8 %, l'augmentation de la R & D devrait permettre une croissance réelle voisine de celle du PNB.

Research & Development (janvier 1988). *Les Echos* du 13 avril 1988.

Dette

Dernière innovation en matière de dette, le Gouvernement bolivien propose ses terres à ceux qui rachèteront ses créances : deux millions d'hectares (2 % du territoire) ont déjà été vendus à une fondation écologique américaine (CIF) qui, en échange a racheté à vil prix une créance de 650 millions de dollars à la Citicorp. Tout bénéfice pour l'acquéreur — l'hectare ne vaut que 300 francs —, à condition bien sûr de savoir qu'en faire... Il ne s'agit pour l'instant que de régions désertes, mais à quand, s'inquiète l'opposition bolivienne, la cession de zones plus stratégiques ?

In *Science et vie économique*, n° 38, avril 1988.

Rapport Riboud

Ce qui est nouveau dans le changement technologique ce n'est pas tant qu'il change les techniques mais qu'il change le travail. Par conséquent, tout investissement dans les nouvelles technologies peut être ruineux si l'on ne repense pas en même temps la façon dont les hommes vont travailler avec ces technologies. Il faut donc concevoir solidairement le changement technologique, le

contenu du travail et ce qu'il va changer dans les rapports sociaux au sein de l'entreprise.

Telle est l'idée force qui sous-tend le rapport rédigé à l'intention de l'ancien Premier ministre français par M. Antoine Riboud, directeur général du groupe BSN (agroalimentaire), et à partir de laquelle il formule plusieurs recommandations qui, selon lui, doivent présider à tout effort de modernisation des entreprises françaises :

1) savoir anticiper pour sélectionner les projets de modernisation. Les entreprises doivent détecter les grandes évolutions du marché avant de faire leurs choix technologiques. Pour cela, les pouvoirs publics doivent faciliter l'information économique et sociale et donner aux PME un outil de prospective comparable au MITI japonais ;

2) enrichir l'approche technique de l'investissement par une approche sociale ou encore repenser le travail en même temps que l'outil. Il propose la création d'une véritable « banque de données sectorielles », où les entreprises pourraient s'informer sur les expériences déjà faites ;

3) mettre en place une organisation qualifiante du travail, c'est-à-dire une organisation qui puisse s'adapter aux progrès futurs et qui permette aux salariés d'évoluer avec l'entreprise. Il faut repenser les tâches pour créer des emplois évolutifs et de véritables carrières ouvrières. La mobilité professionnelle est donc à encourager comme moyen de formation permanente ;

4) informer et négocier pour obtenir l'adhésion de tous au changement technologique. A cette fin, l'entreprise devrait prévoir toute l'information nécessaire des salariés, négocier des accords sur les contreparties de l'introduction des

nouvelles technologies (temps de travail, classifications, modes de rémunération, etc.), gérer les suppressions de postes de façon à minimiser les effets pervers à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, pratiquer un « civisme » d'entreprise consistant à chercher les solutions les plus favorables à l'emploi. M. Riboud souhaite la signature d'un accord interprofessionnel sur ces thèmes avant 1992 ; 5) mobiliser les entreprises pour la formation. Celles-ci doivent prendre une part plus importante à la formation initiale. L'urgence est aujourd'hui d'élever le niveau de compétence par une culture générale scientifique et technique, seul moyen de créer une organisation du travail fondée sur un large degré d'autonomie de chacun de ses membres. D'où la nécessité d'un rapprochement et d'un dialogue permanent entre les entreprises et le système éducatif.

Il importe aussi de rompre l'isolement des entreprises, spécialement les moyennes (200 à 1 000 salariés). Celles-ci devraient s'unir localement pour collecter l'information technique et économique, utiliser au mieux les établissements de recherche et d'enseignement, et développer des solidarités financières et techniques entre fournisseurs, sous-traitants, etc.

Il faut donc envisager l'investissement technique dans sa globalité sous peine de graves déceptions. Le mal-investissement est aussi grave que le sous-investissement, et le travail de l'homme est à cet égard un élément que l'on ne doit jamais sous-estimer.

Source : Antoine Riboud : Modernisation, mode d'emploi, rapport au Premier ministre (Union générale d'éditions, 10/18, Paris), 1987, 214 p. BIS, 1/88.

Futur-emploi

RFA : La loi sur la pré-retraite ne sera pas reconduite

La loi sur la pré-retraite du 1^{er} mai 1984, présentée à l'époque par le gouvernement fédéral comme une alternative à la diminution du temps de travail hebdomadaire, vient à expiration fin 1988 et ne sera pas reconduite. Le gouvernement invoque les problèmes de financement, la faible efficacité de cette mesure et ses effets pervers sur la structure par âge et par qualification de la population active. La loi de 1984 ouvre à tous les salariés des secteurs public et privé la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans avec au minimum 65 % du salaire brut antérieur, sous condition qu'une convention collective soit auparavant signée dans la branche concernée. L'indemnité de pré-retraite, due jusqu'au moment où le bénéficiaire peut prétendre à une pension vieillesse (en général à 63 ans), est payée par l'employeur. L'Office fédéral du Travail prend en charge 33 % de cette indemnité si le poste libéré est occupé par un chômeur ou un jeune ayant terminé son apprentissage.

La loi sur la pré-retraite n'a pas connu le succès escompté : le gouvernement prévoyait, en effet, 400 000 bénéficiaires en 1984-1985 et 600 000 en 1988 avec un

taux de remplacement de 50 %, dont environ la moitié par des chômeurs. Or, 74 000 pré-retraites seulement avaient été signées fin 1986 et environ 140 000 fin 1987. En revanche, le taux de remplacement a été plus élevé que prévu : 65-70 % en moyenne.

Une analyse de 45 000 contrats de remplacement révèle qu'environ 80 % des personnes embauchées étaient auparavant des chômeurs, plus de 60 % avaient moins de 30 ans, 75 % étaient des ouvriers qualifiés ou des employés et 75 % avaient une formation professionnelle¹. La loi sur la pré-retraite a donc, avant tout, bénéficié aux chômeurs qualifiés proches du monde du travail.

L'échec relatif de cette mesure tient essentiellement, en Allemagne, à son coût élevé pour les entreprises, soit à la fois le coût de la pré-retraite au-delà des 35 % financés par l'Etat et celui de la nouvelle embauche.

D'une manière générale, l'efficacité de ces mesures de pré-retraite dépend d'un équilibre entre :

- les intérêts des salariés qui ne partent en pré-retraite que si les incitations financières sont suffisantes ;
- ceux des employeurs qui, lorsqu'ils sont dans l'obligation de remplacer le poste vacant, souhaitent bénéficier d'une certaine marge de manœuvre² ;

1. AUER, Peter. — « Partage du travail : partage du chômage ? », in *France-Allemagne, débats sur l'emploi*. — Paris : Syros, 1987.

2. L'entreprise n'est pas toujours tenue d'embaucher pour le même emploi. Des effets de substitution sont cependant alors possibles avec des embauches qui, de toute manière, auraient été effectuées.

• et ceux de l'Etat qui participe au financement de ces mesures.

Les exemples européens montrent que cet équilibre est difficile à atteindre et qu'en définitive, ces mesures sont, soit d'un coût trop élevé pour l'Etat (les contrats de solidarité en France ont été interrompus en 1985 pour cette raison), soit obtiennent des résultats mitigés en termes d'emplois (le Job Release Scheme au Royaume-Uni n'a pas été renouvelé en janvier 1988, les bénéficiaires restant limités à 20 000 par mois depuis plus d'un an).

Le BIT, quant à lui, insiste avant tout sur les difficultés à long terme qu'entraînent les politiques de retraite anticipée, que ce soit les coûts prévisibles en termes de dépenses publiques et d'alourdissement des charges sociales pour les entreprises, ou les effets pervers inévitables sur la pyramide des âges des salariés et sur les qualifications ³.

Les zones d'entreprises au secours de l'emploi

Les conséquences sur l'emploi de la restructuration des secteurs industriels en déclin ont conduit le Royaume-Uni, la Belgique et la France ⁴ à créer des « zones d'entreprises » pour favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles et la création d'emplois, essentiellement par des avantages fiscaux importants. Le

bilan en termes d'emplois de ces zones demeure cependant encore incertain.

Si les modalités de fonctionnement des zones d'entreprises varient d'un pays à l'autre, le principe de base demeure la préférence accordée aux *exemptions fiscales* sur les aides financières directes.

Au Royaume-Uni, l'entreprise qui s'installe dans l'une des 25 « entreprise zones » ⁵ créées entre 1981 et 1984 bénéficie :

- d'une exemption d'impôts locaux ⁶ et d'impôts d'Etat sur les plus-values taxant les terrains,

- de l'amortissement à 100 % des constructions, des bâtiments industriels et commerciaux.

En Belgique, 6 zones d'emplois ont été créées entre 1983 et 1985 (3 en Flandre et 3 en Wallonie). Les entreprises qui s'y installent bénéficient d'une exonération de l'impôt sur les sociétés et de divers autres impôts pendant 10 ans si :

- l'entreprise emploie au moins 10 salariés dans les deux ans qui suivent le début de son activité,

- l'activité de l'entreprise est liée aux nouvelles technologies.

En France, trois zones d'entreprises ont été créées en 1987 sur les sites des chantiers navals de la Normed (Dunkerque, La Ciotat-Aubagne, Toulon-La Seyne). Les entreprises industrielles et commerciales qui y installent leurs sièges sociaux et leurs centres de production bénéficient pendant 10 ans d'une exonération complète de l'impôt sur les sociétés, à condition d'employer au moins 10 salariés à partir de la 3^e année.

3. BIT. — « Promotion de l'emploi et sécurité sociale ». — Genève : BIT, 1987.

4. Les Pays-Bas, la RFA et l'Italie envisageraient la création de telles zones dans un proche avenir.

5. 17 ont été créées en Angleterre, 3 en Ecosse, 3 au Pays de Galles et 2 en Irlande du Nord.

6. Le coût pour les collectivités locales est compensé par le Trésor.

Parallèlement à ces avantages fiscaux importants, ces zones permettent la mise en œuvre, dans ces 3 pays, de *procédures administratives simplifiées* pour les entreprises et la *rénovation de l'infrastructure* (viabilisation des terrains, développement des moyens de communication...). Le bilan en termes d'emplois des zones d'entreprises est contrasté et encore incertain :

— Les « zones d'emplois » belges n'ont pas rencontré le succès escompté du fait, notamment, du caractère restrictif des activités susceptibles de bénéficier des exemptions fiscales ;

— En revanche, le succès des 23 « entreprise zones » en Grande-Bretagne est indéniable : selon une étude récemment publiée par le Département de l'Environnement britannique ⁷, 2 802 sociétés employant au total 63 300 salariés étaient, fin 1986, implantées dans ces zones. Sur ces 63 300 emplois, 35 000 seraient directement le fruit de la mise en place de ces zones ⁸. 63 % de ces emplois sont des emplois industriels.

— Plus modeste et plus récent, le bilan des zones d'entreprises françaises semble également prometteur. Le dernier bilan effectué par le Ministère de l'Industrie au 30 janvier 1988, soit 11 mois après la création des deux premières zones et 6 mois après la création de la troisième, indiquait que 78 entreprises avaient décidé ou étaient sur le point de décider de s'implanter dans ces zones permettant

sur 3 ans la création de 2 878 emplois ⁹. Le coût par emploi créé des zones d'entreprises est particulièrement difficile à évaluer. Outre la difficulté d'évaluer les effets classiques de substitution dans tout mécanisme d'aide publique, le calcul du manque à gagner fiscal de l'Etat dépend étroitement des prévisions des résultats financiers des entreprises bénéficiant de l'exonération fiscale. L'étude du Ministère britannique de l'Environnement indiquait que le coût pour les pouvoirs publics par emploi supplémentaire créé dans les zones d'entreprises et leur proximité immédiate s'établissait entre 23 000 et 30 000 Livres (230 à 300 000 Francs) ¹⁰. Une première estimation réalisée au sein de l'administration française aboutirait à des chiffres légèrement inférieurs.

Un bilan complet des zones d'entreprises ne peut néanmoins se réduire à ces seuls aspects quantitatifs. Les premières indications que l'on peut tirer des cas britanniques et français montrent, en effet, qu'une zone d'entreprises peut favoriser la régénération du tissu économique local, à l'intérieur comme à la périphérie de la zone, par la diversification des activités économiques de régions autrefois mono-industrielles (chantiers navals, sidérurgie...) et la rénovation des infrastructures. Elles permettent également d'attirer des capitaux qui, sans l'existence de ces zones, n'auraient pas été disponibles.

7. Etude effectuée par le Cabinet PA Cambridge Economic Consultants, 1987.

8. Certains emplois ne sont cependant que de simples transferts d'une région à l'autre puisque 26 % des sociétés sont de véritables créations, 14 % sont des filiales de sociétés existantes et 37 % des transferts ; les 23 % restant étant des sociétés qui existaient avant la mise en place de ces zones.

9. Au 30 janvier 1988, 417 emplois étaient effectivement créés avec l'implantation de 23 entreprises.

10. Le coût pour les pouvoirs publics entre 1981 et 1986 est estimé à 297 millions de Livres (prix 1985/86).

On peut cependant se demander si les raisons de l'efficacité de certaines zones ne tiennent pas davantage à la simplification des procédures administratives et à la mobilisation des acteurs locaux qu'aux avantages fiscaux qui, par définition, bénéficient principalement aux entreprises dont les résultats sont positifs.

Le salaire minimum : un frein à l'emploi ?

Objet de vives controverses et de premières tentatives ¹¹ en Europe, la remise en cause du salaire minimum favoriserait-elle la création d'emplois ? Souvent invoqué à l'appui des thèses les plus libérales, l'exemple américain ne peut cependant apporter d'enseignements clairs pour l'Europe.

Premier pays à avoir instauré un salaire minimum en 1938 (25 cents de l'heure), les Etats-Unis n'ont pas adopté, contrairement à la plupart des pays européens, de mécanisme d'indexation automatique du salaire minimum sur l'évolution des prix. Aussi, depuis 1981, le salaire fédéral minimum est-il demeuré fixé à 3,35 \$, accusant une perte de pouvoir d'achat de plus de 40 %. Aujourd'hui, le pouvoir d'achat du salaire fédéral minimum est à son niveau le plus bas depuis le milieu des années 50.

Au contraire, en Europe, dopé par des mécanismes d'indexation et la volonté de réduire les inégalités sociales, le salaire minimum s'est accru constamment plus vite que les prix et que le salaire moyen.

Tableau 1
Evolution du salaire moyen
et du salaire minimum
dans trois pays européens (1971-1985)
A prix constants en % par an

	Salaire minimum ¹	Salaire moyen
France	3,8	2,7
Pays-Bas	3,6	2,0
Belgique	3,0	2,4

1. Taux adulte.

Source : Note de l'IRES, n° 11, janvier 1987.

Or, la progression très forte de l'emploi aux Etats-Unis depuis 1983-1984 s'est faite très largement dans les emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés. Dès lors, la désindexation ou la suppression du revenu minimum dans les pays européens permettrait-elle de créer les emplois qui leur font cruellement défaut ? La situation est, en fait, beaucoup plus complexe : si la proportion des salariés rémunérés au salaire minimum est, aux Etats-Unis, comparable à ce qu'elle est dans les pays européens, le salaire minimum, comparé au salaire moyen, est beaucoup plus faible outre-Atlantique qu'il ne l'est en Europe, à l'exception notable du Royaume-Uni (voir tableau n° 2).

Mais surtout, le rôle du salaire minimum est très différent de chaque côté de l'Atlantique.

Le salaire fédéral minimum constitue très souvent un salaire d'insertion pour

11. On assiste, dans la plupart des pays européens, à une remise en cause du salaire minimum à l'égard des jeunes, soit radicale (suppression du salaire minimum pour les jeunes), soit dans le cadre de programmes de lutte contre le chômage des jeunes qui prévoient des rémunérations inférieures au salaire minimum.

Tableau 2
Le salaire minimum en Europe et aux Etats-Unis

	Date de création	Salaire minimum *	Bénéficiaires	Différenciation selon l'âge	Système d'indexation
		Salaire moyen	Pop. active salariée		
Systèmes légaux					
Pays-Bas	Juin 1945	65 %	7 %	De 30 à 100 %	Automatique par rapport à l'évolution des salaires
Portugal	Mai 1974	52 %	20 %	De 50 à 100 %	Non automatique. Décidé par le gouvernement
Luxembourg	Oct. 1945	40 à 45 %	7,5 %	De 60 à 100 % (uniquement pour les travailleurs non qualifiés)	Indexation sur les prix (seuil de déclenchement 2,5 %), plus augmentations additionnelles
France	Août 1950	60,6 %	7,5 %	De 80 à 100 %	Indexation sur les prix (seuil de déclenchement 2 %), plus prise en compte de l'évolution moyenne des salaires
Systèmes complémentaires non conventionnels					
Belgique		50 %	4 %	De 62,5 à 100 %	Indexation sur les prix (seuil de déclenchement 2 %)
Royaume-Uni	1946	De 35 à 38 %	13 %	De 62 à 100 %	Non automatique. Fixé par les wage-councils
Etats-Unis	1938	38 % **	6,7 %	Non	Fixé par le gouvernement

* Taux appliqué aux adultes.
** Salaire minimum rapporté au salaire moyen des non cadres.
Source : Note de l'IRES, op. cité.

* Taux appliqué aux adultes.

** Salaire minimum rapporté au salaire moyen des non cadres.

Source : Note de l'IRES, op. cité.

des catégories importantes de la population ; d'après le Bureau of Labor Statistics :

- 59,5 % des travailleurs payés au salaire minimum ont moins de 25 ans,
- 65 % travaillent à temps partiel,
- les 2/3 sont des femmes,
- et pour 70 % de ces salariés, le salaire minimum constitue un second revenu pour la famille.

Au contraire, dans la plupart des pays européens, le salaire minimum constitue le pivot de la politique salariale des entreprises et des administrations. Le

poids important du salaire minimum dans le salaire moyen témoigne de la concentration des salaires à un niveau proche du salaire minimum et de l'écrasement des hiérarchies salariales du fait de sa progression rapide au cours des dernières années.

Dès lors, la suppression du salaire minimum conduirait à désorganiser profondément la politique salariale des pays européens, sans pour autant que le coût moyen du travail en soit notablement réduit. Les gains, en termes d'emplois, pourraient aussi se révéler très faibles.

Analyses critiques

L'aide alimentaire aux pays en développement alimente aujourd'hui les polémiques. Nocive pour les uns, indispensable pour les autres, ce n'est pas toujours avec la nuance nécessaire que le problème est posé. Alors, nouveau satan ou impérieuse nécessité ? Deux spécialistes répondent à leur façon.

KLATZMANN, Joseph. — *Aide alimentaire et développement rural.* — Paris : Editions PUF, 1988. 247 p. (Collection Politique d'aujourd'hui). 125 F.

Si les grandes famines aujourd'hui sont accidentelles, causées par les guerres ou les catastrophes climatiques, la faim, elle, est une situation chronique ou permanente pour des centaines de millions d'hommes et de femmes. Il y a quelques années, on s'en souvient, Joseph Klatzmann l'affirmait : la terre peut nourrir 10 milliards d'hommes. En cherchant à faire le point sur l'état de l'alimentation dans le monde aujourd'hui, il réaffirme dans ce nouvel ouvrage l'importance du développement rural et en appelle à un rééquilibrage des productions agricoles.

Refrain connu ? Peut-être mais force est de constater avec lui que la sous-alimentation n'a pas reculé.

Dans l'ensemble, les pays pauvres n'ont pas surmonté leurs handicaps. Certains comme le Nigéria ou le Mexique ont même subi durement les effets de l'assèchement de la manne pétrolière.

Si les indicateurs de pauvreté varient, si, d'une région à l'autre les situations diffèrent, les poches de malnutrition elles, s'aggravent un peu partout, du Brésil au Bangladesh.

Dans ce contexte, l'aide alimentaire souvent décriée ces dernières années apparaît nous dit l'auteur comme une absolue nécessité. Mais ils sont de plus en plus nombreux à affirmer que plus on aide le Tiers-Monde, plus il s'appauvrit.

Car l'aide alimentaire est bien au cœur d'un nouvel affrontement dans les conceptions et les enjeux du développement. Pour ou contre, avec ou sans ? Dans ce domaine les paradoxes fourmillent. C'est justement pour, en quelque sorte, remettre les pendules à l'heure et penser d'abord à partir des faits que Joseph Klatzmann propose de faire la part du vrai et de l'invraisemblable.

Sa démonstration, très organisée, précise dans un premier temps le contenu des termes pour éviter la dérive des significations et des concepts. Le sous-développement a une histoire, une évolution, et il faut savoir interpréter les chiffres. Et de préciser que les enfants qui meurent chaque jour par dizaines de milliers ne meurent pas que de faim mais aussi de maladies conséquentes souvent à l'état de vulnérabilité causé par la sous-alimentation.

A partir d'une évaluation des besoins de chacun, il avance ensuite un chiffre. 2 % seulement, prélevés sur les dépenses d'armement, suffiraient à rééquilibrer la ration alimentaire des plus pauvres. Une arithmétique peu envisageable dans le contexte actuel mais techniquement possible.

Car tout le problème est là. Plutôt que de supprimer une aide alimentaire controversée, il convient, explique-t-il de l'augmenter considérablement et surtout de mieux l'utiliser.

En dressant un vaste état des lieux, dans un souci évident d'objectivité, de l'aide alimentaire, il donne ainsi à voir qu'elle ne saurait être tenue pour responsable de tous les maux. Son propos est clair. L'aide alimentaire s'inscrit dans un ensemble de mécanismes et de pratiques où, mal utilisée, détournée elle est alors productrice d'effets pervers : découragement de la production locale, contribution au soutien de régimes répressifs ou corrompus, modification des habitudes alimentaires...

Une synthèse nuancée sur un sujet qui de plus en plus focalise l'attention des « développeurs ».

Au centre de la réflexion de l'auteur, une interrogation majeure. Comment rendre l'aide alimentaire efficace face à la gravité du problème mondial ?

La nécessité d'une réelle coordination est tout au long du livre un leitmotiv. C'est donc par le développement intégré, un thème qui depuis longtemps déjà a fait son chemin, que l'on peut espérer améliorer les résultats.

Mais, dans l'immédiat, c'est à l'agriculture occidentale et notamment française de produire plus pour faire face à un accroissement de la demande.

Le plaidoyer de Joseph Klatzmann, s'il s'oppose aux courants critiques de l'aide alimentaire et qui soutiennent qu'il faut limiter les productions agricoles européennes, s'appuie sur une solide étude comparative.

En mettant l'accent sur la nécessité de la prévision à long terme, il fait état d'une démarche à la fois réaliste et pragmatique.

Carole Dany

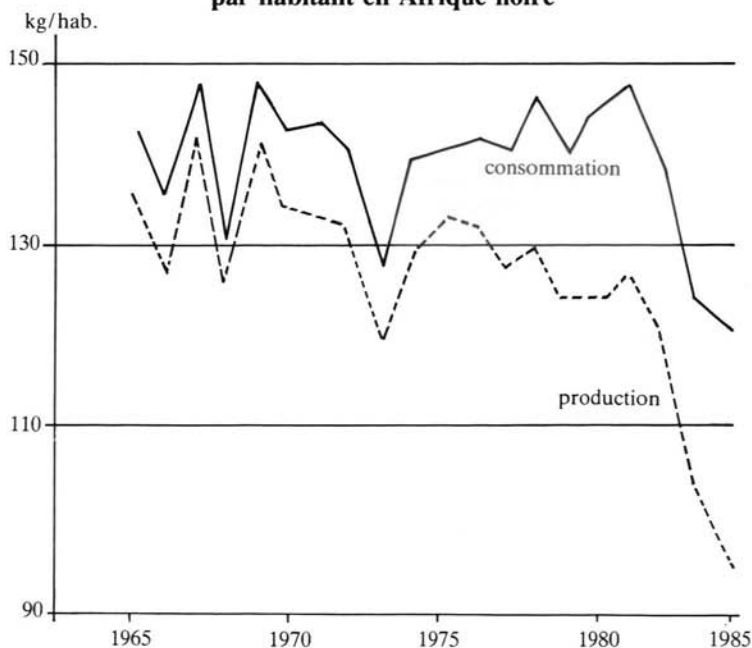
CHARVET, Jean-Paul. — *Le désordre alimentaire mondial. Surplus et pénuries : le scandale.* — Paris : Editions Hatier, 1987, 256 pages (collection J. Bremond).

Sur les 1 300 millions d'habitants qui naîtront d'ici à l'an 2000, environ 1 200 millions seront issus des pays pauvres. Autour de ce chiffre s'articulent les prévisions d'un déséquilibre plus grave encore de la situation alimentaire mondiale déjà très précaire et inégale. Aux excédents agricoles considérables des USA et de la CEE, s'opposent la faim et la malnutrition d'1/3 de la population de la planète.

Apports alimentaires par habitant dans différents pays à faible revenu		
Pays	PNB/hab. (en dollars)	Apports en % des besoins
Ghana	350	66 %
Tchad	?	68 %
Mali	140	68 %
Mozambique	?	71 %
Bangladesh	130	81 %
Bénin	270	83 %
Kenya	310	83 %
Haïti	320	83 %
Guinée	330	84 %
Burkina Faso	160	85 %
Angola	?	87 %
Somalie	260	89 %
Laos	?	90 %
Soudan	360	90 %
<i>A titre de comparaison :</i>		
France	9 760	139 %
Etats-Unis	15 390	137 %
Source : USDA + Banque Mondiale, 1986, in Charvet, Jean-Paul. — <i>op. cit.</i>		

Soutien actif des cours ici, pour une population agricole de 5 à 10 % de la population active, lourdes taxations là-bas de la production des 65 à 75 % d'agriculteurs. L'apparente incohérence de cette situation obéit à une rationalité et à des choix stratégiques que ce court ouvrage, clair et bien conçu s'emploie à présenter. L'auteur dresse tout d'abord l'état des lieux de la production et de la consommation agricole, et analyse les fluctuations des cours. Des variations du simple au double, parfois de 1 à 30, caractérisent un marché qui aujourd'hui se désorganise. Sur les pays qui font de plus en plus appel au marché international pour combler leur déficit alimentaire les conséquences sont dramatiques. Comment, dans ce contexte spéculatif, nourrir leurs populations ?

**Evolutions de la consommation et de la production de céréales
par habitant en Afrique noire**



D'après Banque Mondiale et FAO in Charvet Jean-Paul. — *op. cit.*

L'aide alimentaire ne joue pas, à cet égard, toujours son rôle. A la fois insuffisante et source de concurrence déloyale, elle intensifie souvent les déséquilibres. Quant aux multinationales de l'agro-alimentaire, en

majorité américaines, britanniques ou japonaises et qui contrôlent la commercialisation et la transformation des produits agricoles, elles obéissent d'abord à leurs intérêts propres.

Aujourd'hui l'offre agricole reste supérieure à la demande solvable : face à la malnutrition, les stocks existent, mais le pouvoir d'achat des acquéreurs potentiels est bien trop faible. Soutien à la production et modernisation des agricultures du Sud, réduction de la dette du Tiers-Monde, instauration de quotas supplémentaires et limitation de la production occidentale, autant de conditions vitales pour équilibrer ce marché sensible.

Carole Dany

TÉNIÈRE-BUCHOT, Pierre-Frédéric. — « *Le Tablier des pouvoirs* ». — *Revue Stratégique*, n^{os} 30 à 35, février 1986 à mars 1987¹.

La recherche du pouvoir est souvent associée à une problématique politicienne.

Pourtant, le pouvoir est partout au point qu'il convient mieux de parler des pouvoirs plutôt que du pouvoir : ceux-ci s'expriment par exemple dans la vie publique, dans l'entreprise, à l'armée, dans la famille, en amitié ou en amour...

PF. Ténrière-Buchot a tenté de comprendre les mécanismes du pouvoir quel qu'il soit et ceci sans aucune complaisance pour aucun des « chercheurs de pouvoir ».

Le tablier des pouvoirs dont il est question ici est l'ancienne pièce aplanie, de bois ou de pierre, sur laquelle on jouait jadis aux échecs, aux dames ou au tric-trac. C'est donc le support d'un jeu dont les pouvoirs sont les constituants essentiels.

L'origine du tablier des pouvoirs

Homme de conseil, PF. Ténrière-Buchot a souvent utilisé l'analyse structurelle (cf. *Futuribles* n^o 71) qui cherche à établir l'architecture générale d'un système en étudiant directement la relation entre ses éléments.

1. *Revue Stratégique*, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale (Hôtel National des Invalides, 75007 Paris). (Diffusée par la Documentation Française).

Homme de culture, il a lu bon nombre d'ouvrages traitant de l'exercice du pouvoir (cf. bibliographie).

Homme de stratégie, enfin, il connaît aussi bien les stratégies militaires et industrielles que celles des jeux dits de rôles. L'un de ces jeux, le djambi ou échiquier de Machiavel, est la seconde source de création du tablier des pouvoirs.

Dans l'analyse structurelle comme dans le djambi, nous disposons d'un échiquier carré, dont la superposition aboutit à une table de représentation des jeux de pouvoir et de luttes sanglantes qui nous intéresse ici.

Si l'analyse structurelle, en théorie du moins, s'efforce de comprendre les relations plus ou moins conflictuelles qui se développent au sein d'un groupe humain, le djambi, quant à lui, permet à chacun des acteurs du jeu (joueur ou pièce du jeu) de déployer ses talents en matière de promesses non tenues, renversements d'alliances, conduites infâmes et autres fourberies innommable !

La superposition des deux échiquiers permet donc la visualisation de la disposition et des évolutions des pièces ou pouvoirs résumés dans l'encadré ci-après.

Il permet en outre, directement ou par analogie, d'analyser des situations humaines conflictuelles, qu'elles soient politiques, sociales, familiales, scolaires ou autres ; de comprendre le rôle que soi-même on y joue, et alors de jouer ce rôle le plus efficacement possible.

Genèse du tablier des pouvoirs

L'article de PF. Ténière-Buchot, publié dans six numéros successifs de la revue *Stratégique*, vise essentiellement les trois buts suivants :

- décrire le principe des mécanismes d'acquisition du pouvoir dans des situations variées ;
- discerner rapidement son intérêt dans un système conflictuel complexe ;
- gérer au mieux le temps pour faire évoluer un tel système à son profit.

Ces buts sont précisément décrits, avec culture et érudition, dans les quatre grandes parties qui composent cet article :

1 - « coyotes et lapins, chasseurs et grands-pères » (n° 30, 2/1986), description du principe de cette technique de réflexion stratégique, c'est-à-dire un espace carré dans lequel évolue une dizaine de pièces aux rôles à la fois complémentaires et antagonistes. Un peu complexe a priori parce qu'elle se réfère à un jeu finalement peu connu, cette présentation devient limpide au fil du texte, de par la clarté de l'écriture et la complétude des explications ;

2 - « systèmes calamiteux et stratagèmes complexes » (n° 31, 3/1986), énumération des stratégies de base pouvant être simulées dans ce jeu et comparaison entre le tablier des pouvoirs et diverses techniques d'analyse de système. Pédagogique, cette seconde partie permet d'assimiler les explications précédentes en se mettant successivement dans la peau des différents personnages constituant le tablier des pouvoirs et en envisageant leurs différentes stratégies ;

Et vous qui êtes-vous ?

Etes-vous l'un des quatre pouvoirs principaux ?

LE PRINCE



Le Prince est le pouvoir le plus connu, le plus traditionnel : il a beaucoup d'influence sur les autres pièces du jeu mais dépend très peu d'elles. Il a les principaux atouts en main : les autres ont beau dire et beau faire, il coupe le jeu quand cela lui chante. Le Prince ne reconnaît aucun autre pouvoir que le sien, ce qui évidemment exaspère les autres pouvoirs. Le Prince — même s'il se dit progressiste ou révolutionnaire — est par essence conservateur : il tire sa légitimité du passé.

LES JUGES



Les Juges, par quoi il faut entendre tous ceux qui portent, sur les actions d'autrui, des jugements publics et généraux, les Intellectuels, les Prêtres, essaient au fond de contrôler le Prince, de l'obliger à aller dans une direction qu'ils considèrent meilleure. Le crâne shakespearien utilisé ici pour les symboliser suggère les questions fondamentales que sans cesse ils posent et se posent (alors que le Prince lui décrète), et les lunettes noires, la portée réelle de leurs cogitations ! Les Juges décident ce qui restera dans la mémoire collective ; le Prince, pour entrer dans l'Histoire, a donc besoin d'eux. Ils négocient ensemble.

LES ENJEUX



Le troisième pouvoir est celui des enjeux : la masse, le nombre, le peuple, le territoire. Enjeux, parce que convoités par le Prince, qui va exercer son autorité sur eux, et par les Juges, les Prêtres et autres Intellectuels, dont ils sont la clientèle nécessaire. Les enjeux, qui n'aspirent qu'à vivre en paix, en ont parfois assez d'être traités d'enjeux ! Ils se révoltent alors, renversent les pouvoirs qui les oppriment, et les remplacent aussi sec par des pouvoirs identiques, au nom près.

LES REPRÉSENTATIONS



Le quatrième pouvoir est celui des représentations, de l'imaginaire, du signe, du fugace, du futile parfois, du rêve aussi ; le pouvoir des Politiciens, des Journalistes, des Publicitaires, des Artistes. C'est un pouvoir qui reflète (et révèle, c'est pourquoi il est craint) les activités des autres pouvoirs ; lui-même ne crée matériellement rien, raison pour laquelle il est le plus libre des pouvoirs.

Ou l'un des six pouvoirs intermédiaires ?

Les pouvoirs intermédiaires sont au service des pouvoirs principaux :

L'ASSASSIN



L'Assassin a un pouvoir de liaison entre le Prince et les Enjeux : services spéciaux du gouvernement, contrôleur de gestion dans un groupe industriel, inspecteur-général d'une administration, etc. L'Assassin terrorise les Enjeux, mais les tue rarement ; son rôle est bien plutôt de les rançonner. L'Assassin assure aussi une information réciproque entre le Prince et les Enjeux : il joue d'autant plus facilement ce rôle d'ombre qu'il est en position d'intercéder pour les uns et les autres.

LE DIPLOMATE



Le *Diplomate* est un personnage brillant au contraire. Il va trouver les Juges pour les convaincre des vertus du Prince, puis revient vers le Prince indiquant le prix qu'il doit payer pour le soutien des Juges. Dans ces allers et retours le Juge acquerra une personnalité double, et on finira par ne plus savoir pour qui il travaille, Talleyrand, Chamberlain, Kissinger.

LE CONFORMISTE



Le *Conformiste* a pour rôle de rendre les choses conformes à l'ordre établi : en général au service du Prince, au titre de porte-parole officiel, il s'efforce à juguler l'imagination malveillante des Journalistes et autres spécialistes des Représentations en leur communiquant avec autorité des informations aussi vides d'information que possible. Paradoxalement, en censurant les nouvelles vraies, il censure aussi les nouvelles fausses.

LE TRANSMETTEUR



Reliant les Enjeux et les Représentations, le *transmetteur* émeut, étonne, pique des brouilles chez les uns pour épater les autres. Acteur léger, chroniqueur de l'inessentiel, il fait et défait le monde. Spécialiste en relations publiques, en publicité, « conseiller en look », il est le maître à danser du réel, et l'indispensable accessoiriste du théâtre des Journalistes.

LE DÉSTABILISATEUR



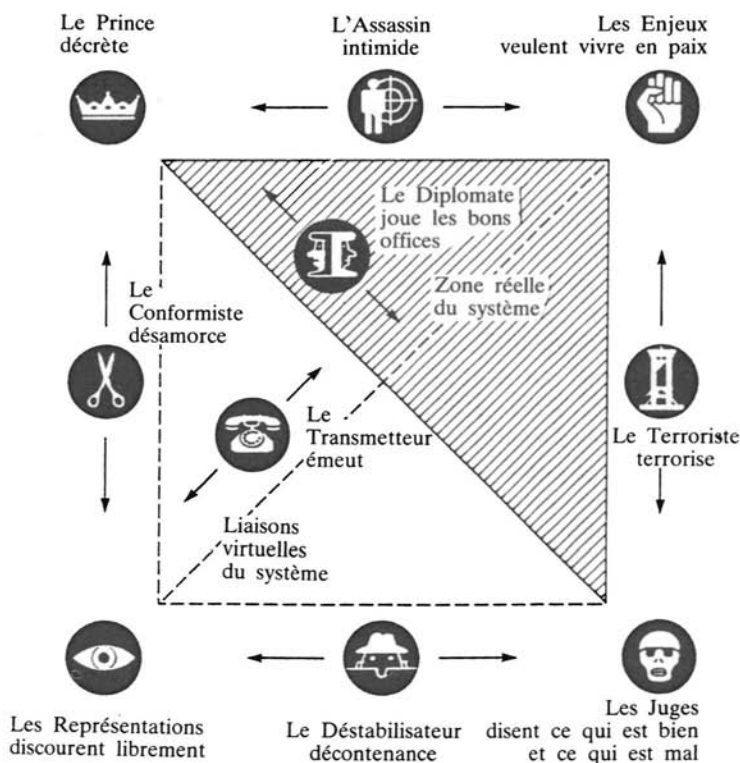
Le *Déstabilisateur* sème le doute dans l'imaginaire des Juges et des Journalistes, entre lesquels il navigue. Mélangeant réalité et fiction, il proclame des demi-vérités, fait courir des rumeurs, attise la propagande. Il cherche à rendre folles les autres pièces du tablier et y parvient parfois.

LE TERRORISTE



Le *Terroriste* est le pouvoir le plus violent du tablier. Il est l'exécuteur passionné des idéologies construites par les Juges et autres Intellectuels, contre la tiédeur desquels il se retourne d'ailleurs parfois. Au contraire des Assassins, il agit de manière gratuite et aveugle. Curieusement, le Terroriste est le pouvoir le plus dépendant du système, pour lequel il nourrit une passion mauvaise qui le dévore.

Et maintenant que vous savez prenez votre place sur le tablier des pouvoirs



Le tablier des pouvoirs est une sorte d'échiquier orienté, c'est-à-dire que plus une pièce est placée *en haut* du tablier, plus elle domine les autres ; et que plus une pièce est placée *à droite* du tablier, plus elle est vulnérable aux mouvements des autres.

Aux quatre coins du tablier se situent les quatre pouvoirs principaux ; sur les bords et les diagonales du tablier, six pouvoirs intermédiaires.

Le tablier comporte deux zones bien distinctes : celle du réel (hachuré) et celle du virtuel, image déformée de la précédente (en blanc).

Source : « Jouez à Machiavel, mode d'emploi », in *Le Temps Stratégique* n° 23, hiver 1987-1988, Genève.

3 - « la conquête des manufactures » (n° 32 et 33, 4/1986 et 1/1987), liens plus précis existants entre l'analyse structurelle et le tablier des pouvoirs, à savoir comment il convient d'analyser structurellement un stratagème complexe et comment réduire ce problème à ses éléments essentiels sous l'angle décisionnel et stratégique. Ici, nous percevons directement l'application en entreprise de cette théorie à travers le développement d'une analyse structurelle ;

4 - « ton, diatessaron, diapente et diapason » (n° 34 et 35, 2/1987 et 3/1987), réflexions sur l'usage de la dynamique du tablier et comment progresser dans l'art de l'action c'est-à-dire dans l'art de l'annulation et de la maîtrise du paradoxe. Vision temporelle de l'application de ces principes, enfin serait-on tenté de dire, nous avons là une description minutieuse des actions et de leurs conséquences, du mode de pensée et du processus de décision de chacun des acteurs. Malheureusement, l'exemple pris, bon par son universalité, nous laisse sur notre faim à cause de son éloignement de toute réalité industrielle.

On constate tout au long de ce texte qu'il existe de nombreuses formes de pouvoir, aussi perfides les unes que les autres, et que le maître mot de cette diabolique quête est le « cynisme ».

Si vous êtes conscient de posséder ou de chercher un quelconque pouvoir, ou si vous vous demandez ce qu'est le pouvoir, ou si vous croyez bien naïvement que ce n'est qu'une « vue de l'esprit » et que cela n'existe pas, alors il vous faut absolument lire « le Tablier des Pouvoirs ».

Ce rôle de « journaliste » que nous avons tenu pour vous dans ces quelques lignes nous a permis de ne donner que des signes et du rêve, le souhaitons-nous du moins. Il nous a également permis une grande liberté de présentation, voire de non présentation d'un contenu pourtant si riche. Et il est vrai que cela semble conférer un certain pouvoir. En tout cas, cela procure un vif plaisir.

Nous pouvons jouer également le rôle de « juge » et pour cela nous allons émettre une réserve sur cette présentation stratégique des jeux de pouvoir.

Au-delà du plaisir de la lecture, cet article est riche en enseignements en ce sens qu'il permet de mettre à jour des mécanismes simples et quotidiens de pouvoir. Mais on peut cependant lui reprocher de ne pas être plus opérationnel.

En effet, cette invitation au voyage entre le réel et le virtuel se fait très bien sur le papier mais semble plus apte à observer des phénomènes ex-post que sur le fait même. Lorsqu'on est acteur d'un système, la plus grande difficulté est de s'en extraire : on ne peut agir et observer à la fois sauf si l'on possède déjà la fibre du pouvoir. Comment adapter alors

cela à sa vie de tous les jours ? Comment prendre en compte cette démarche dans les rouages d'une entreprise ?

Trop général et trop spécifique à la fois, cet exposé ne permet pas une application automatique et immédiate à la stratégie d'un individu dans son environnement. En revanche, il excite la curiosité, pique les sens, fait frémir les plus tendres d'entre nous et saliver les plus durs.

Dans tous les cas, il donne envie de se replonger dans des lectures trop souvent oubliées ou délaissées et ouvre l'esprit à des mécanismes dont chacun devrait avoir conscience.

Jérôme Barrand
Groupe Stratégie et Technologie
Ecole Centrale de Paris

Bibliographie

Sur l'exercice du pouvoir (ouvrages généraux)

Euvres complètes de Platon. Paris. Belles-Lettres, 1962-1977.

L'art de la guerre par Sun Tzu. Paris, Flammarion, 1978.

Le prince, par Machiavel. Paris, Le Livre de Poche, 1972.

Mémoires. La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque. Pamphlets, par le Cardinal de Retz. Paris, Gallimard, 1984.

La pointe ou l'art du génie, par Baltasar Gracian. Lausanne, L'Age d'Homme, 1983.

L'homme de cour : maximes, par B. Gracian. Paris, G. Lebovici, 1972.

De la guerre, par Carl von Clausewitz. Paris, Ed. de Minuit, 1970.

Le littératron, par Robert Escarpit. Paris, Flammarion, 1964.

Les lois de Parkinson, par C. Northcote Parkinson, Paris, Laffont, 1983.

Orientations complémentaires

Une logique de la communication, par Paul Watzlawick, J. Helwick-Beavin et D. Jackson. Paris, Le Seuil, 1979.

La magie des paradoxes, par M. Gardner. Paris, Belin, 1980.

Comment devenir une mère juive, par D. Greenburg. Paris, Seghers, 1979.

Gödel, Escher, Bach : les brins d'une guirlande éternelle, par D. Hofstadter. Paris, Inter Editions, 1985.

L'œil du quattrocento : l'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance, par M. Baxandall. Paris, Gallimard, 1985.

L'Arthasastra : le traité politique de l'Inde ancienne, par Kautilya. Paris, Ed. Marcel Rivière, 1971.

Les call-girls, par Arthur Koestler. Paris, Calmann-Lévy, 1973.

Les propos d'un confiseur, par A. Debœuf. Paris, Ed. d'Organisation, 1986.

THEYS, Jacques ; FABIANI, Jean-Louis (sous la direction de). — *La société vulnérable. Evaluer et maîtriser les risques*. — Paris : Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1987.

Chaque année est devenue « année de tous les dangers », au gré du calendrier des médias. Dans la mémoire immédiate, déjà presque estompée en ce printemps 1988, des explosions d'entrepôts militaires en France, en Grande-Bretagne, aux USA et en URSS ont ponctué les jours, faisant suite à l'incendie du métro de Londres, qui a succédé à l'accident de l'usine d'engrais de Nantes. Laquelle évoquait d'autres noms de lieux ou d'objets tragiques, en leur temps popularisés, et figés comme autant de pierres d'attente disponibles pour une peur aussi bien rétrospective que prospective : la pollution du Rhin par Sandoz, le naufrage du ferry « The Herald of Free Enterprise », Tchernobyl, Bhopal, San Juan Ixhuatepec, Three Mile Island, Seveso, Challenger, Amoco Cadiz, etc.

Ces noms, parmi d'autres, répercutent un écho désormais ininterrompu, où s'enchaînent accidents et pollutions diffuses, blessures effectives et potentialités de péril, choses arrivées et probabilité de crises, certitudes et conjectures angoissantes, que l'imagination a vite fait de rapprocher, voire de mêler à d'autres risques aussi disparates que le sida ou l'alcool au volant, la crise boursière ou l'insécurité des banlieues, voire la disparition de la couche d'ozone, le dépérissement forestier ou l'« effet de serre »...

Ces croisements insistants, amplifiés par la presse, et entrant parfois en résonance avec une tonalité générale de pessimisme sont-ils de pure irrationalité ? Témoignent-ils d'une exploitation de tendances émotionnelles, ou recèlent-ils au contraire, dans leur tâtonnement, une question pertinente : celle d'une possible défaillance « structurelle » de la société moderne dans la maîtrise de son avenir en dépit des grandes affirmations du savoir, de la technique et de la gestion scientifiques ?

Ce qu'indique en tout cas ce premier rassemblement en France d'observations et de réflexions de sciences sociales sur le thème du risque de société, c'est bien une tendance à rechercher, dans la multiplicité même des situations considérées, la nature commune des attitudes face au danger, la similarité des séquences accidentelles, la propension analogue des acteurs à mettre en scène l'effroi et à tenter de rationaliser les mesures préventives à partir de points de vue d'emblée limités par leur enchaînement social, politique, économique.

Comme si les sociologues et les gestionnaires du risque, après les médias (eux-mêmes relayant le public), n'accordaient qu'un crédit faiblisant aux affirmations expertes et savantes sur les solutions spécifiques, techniques ou organisationnelles ; comme si se cherchait confusément une

explication plus générale de la difficulté de la modernité à envisager les effets, les contre-coups de ses progrès les plus flagrants... et également les moyens d'un retour à l'autorité.

Ce qui rend passionnant le débat ainsi construit, c'est la tension permanente entre un désir de *comprendre* ce qui entraîne (presque inexorablement) les techniques les plus sophistiquées, les plus apparemment bardées de prévision, à buter sur l'accident majeur, et une volonté de *trouver* des solutions toujours plus efficaces, plus opératoires dans l'évitement du danger.

Devient ainsi palpable, presque évident, le paradoxe dramatique de toute action humaine organisée et médiatisée par la complexité de ses instruments : en confiant toujours davantage à la machine et au système l'exercice de la sûreté, elle tend à ne plus savoir où elle se situe elle-même comme contrôle conscient, éthiquement responsable. A force de diminuer les aléas du « facteur humain », on déplace le problème à des niveaux de décision tellement globalisants que le système peut devenir ingérable. La réponse ingéniorale au danger trouve ainsi l'une de ses limites : puisqu'à vouloir traquer la probabilité accidentelle, c'est en fin de compte à la plausibilité d'une réaction politique ou morale que l'on vient nécessairement se heurter.

La tension entre savoir opératoire (la « bonne » définition du danger, la « bonne » solution technique pour réduire les risques) et biais culturel limitant ou déformant ce savoir apparaît en fait dès le moment où l'on tente de déterminer précisément ce qu'est le péril, où il commence, à partir de quel seuil il devient « acceptable ». C'est que tout fait immédiatement problème : si, réellement, des radiations très faibles, aux effets « stochastiques », peuvent induire des mutations génétiques, qu'importe le « seuil » déterminé par convention ? Quels sont alors les critères de cette convention ? Pourquoi ce que les uns déclarent « tolérable », le serait aussi pour d'autres ?

Commence alors une course-poursuite entre ceux qui proposent des critères d'acceptabilité du péril, et ceux qui les récusent, les uns et les autres se reprochant irrationalité ou volonté de pouvoir : ainsi les économistes du risque font valoir l'aspect « objectif » que pourrait prendre le repère du « prix de la préservation de la vie humaine », qui permet de montrer que la société consent beaucoup moins de dépenses à sauver un chimiste qu'un nucléaire, un automobiliste qu'un passager d'avion, un « suicidant » qu'un cancéreux, etc. Mais cette condensation du risque du point de vue du contribuable ou du consommateur collectif, ne minimise-t-elle pas d'autres aspects : par exemple le fait qu'une centrale nucléaire qui explose ou une fuite de gaz industrielle peuvent n'avoir qu'un faible effet statistique, tout en représentant pour le public des exemples fla-

grants d'irresponsabilité ou d'inefficacité de grandes institutions. Le problème n'est plus de comptabiliser les morts, mais de montrer une différence entre la responsabilité diluée individuellement des automobilistes, et le danger potentiel massif du défaut de l'organisation productive. Quels que soient donc les moyens choisis par les médias pour « faire exister » une série de catastrophes industrielles, ou les attitudes des individus pour marquer leurs défiances et leurs peurs vis-à-vis de telle institution (dans un sondage, par exemple), les traiter d'« irrationnels » au nom de l'objectivité alléguée de la « valeur de la vie humaine », peut paraître abusif. Il se dessine au contraire ici l'appel à considérer d'autres formes de rationalité.

Autre exemple de tension entre le jugement expert et le jugement social sur le danger : on sait que les habitants d'une zone sinistrable tendent à revenir sur les lieux dangereux et à se protéger le moins possible par l'assurance : irrationalité en termes économiques ? peut-être. Mais si l'on considère le pouvoir que pourraient prendre sur les intéressés, une autorité de « réinstallation » ou un système d'affectation de surcoûts locaux, l'attitude habituelle devient soudain plus compréhensible.

Par ailleurs, les cas où les experts, savants ou techniciens, manifestent entre eux d'importants désaccords, se multiplient et se répandent plus que par le passé dans le domaine public, contribuant à diminuer la confiance dans une « rationalité savante » apportant des solutions universelles aux problèmes humains (religion à laquelle on ne croit plus, comme le dit Bryan Wynne). Bien plus encore que du temps où Hume en formulait l'aphorisme à propos de la science : « la multitude elle-même à l'extérieur des portes, peut juger, au tapage et à la clameur qu'elle entend, que tout ne va pas bien à l'intérieur » ... du monde de l'expertise, et ce tout particulièrement à propos des risques sociétaux. Car on se divise sur tout : la dioxine est dangereuse pour les uns, presque innocente pour les autres ; les tests de cancérogénéité des nouveaux produits chimiques sont, pour certains, efficaces, pour d'autres peu fiables ; la multiplication des enceintes des centrales nucléaires est une solution sûre pour les uns, sans intérêt (et même périlleuse) pour d'autres. Les pluies acides font, pour les uns, mourir la forêt, qui, selon d'autres, n'est affectée que par d'autres combinaisons chimiques. A Bhopal, pour certains, il y a eu formation de cyanure, tandis que pour d'autres l'asphyxie a des causes différentes...

Chaque accident important donne lieu à des reconstitutions qui finissent souvent par se confondre avec les points de vue divergents des protagonistes : chacun a sa façon experte de raconter l'histoire, de mettre en avant ou d'écarter tel fait. Là encore, l'objectivité technique finit par devenir coextensive au « consensus », à l'acquiescement des intervenants,

plutôt qu'à un appareil de preuves rigoureuses. Quant au débat sur la prévision, il se déroule plus que jamais autour d'estimations divergentes, voire d'oppositions conceptuelles radicales, entre ceux qui pensent pouvoir utiliser le langage statistique, et ceux qui contestent la légitimité d'application de la notion mathématique de « probabilité » à des événements aussi fortement qualitatifs et complexes, individualisés, que des désastres techniques.

Mais si la science et la technique, l'ouvrage collectif « La société vulnérable » le démontre nettement, ne sont décidément pas situées hors des enjeux et des intérêts, et donc de la déformation sociale des perceptions, ce n'est pas à dire qu'aucune objectivation des risques ne soit possible, car cela reste la condition pour que les pouvoirs n'y substituent pas le tranchant de la décision arbitraire. Au contraire, c'est à un tel effort de réflexion pour une action effective que s'attachent les contributions de « La société vulnérable ».

Dans certains cas (accidents « systémiques » du transport maritime ou du nucléaire), la reconnaissance de l'insuffisance conceptuelle de solutions ponctuelles, et la prise en compte de l'organisation humaine s'avèrent des ouvertures importantes. La limitation des effets pervers des corporatismes dans le traitement du danger, la reconnaissance de l'historicité qui fait « dériver » les installations par modifications successives mal mémorisées collectivement, la tentative de rationaliser et de planifier les interventions multiples en cas de crise, sont des exemples de maturations que permet une meilleure intégration des sciences sociales dans les processus de prévention. Nous sommes ici dans un registre dans lequel Patrick Lagadec excelle, notamment dans son dernier livre ¹.

Mais la « gestion » par la communication (sur laquelle Lagadec, à notre avis, insiste trop) n'est pas le seul niveau possible d'intervention. Il y en a d'autres : telle l'incitation des acteurs (techniciens, scientifiques, décideurs) à mieux prendre conscience des limitations et des biais culturels inévitables de leurs propres perceptions, de leurs propres constructions de la réalité et de leur action, à se méfier de la « pure technicité » supposée de leurs réactions au moment de la définition d'un protocole de recherche, d'un dispositif de contrôle, etc.

Il y a ici la place, encore largement vacante, pour une réflexion plus profonde sur la façon dont, face aux dangers des technologies modernes, se repose la très ancienne question du rapport entre la science, la technique et la justice. Les attributions des savants, des ingénieurs, des administrateurs ou des juges pour ordonner un « mélange » *jamais parfait*

1. *Etats d'urgence, défaillances technologiques et déstabilisation sociale*. — Paris : Le Seuil, 1988.

tement dissociable entre danger matériel et responsabilité morale et politique, sont en effet au cœur d'une discussion sur toute notre société.

De ce point de vue, ce que le livre « La société vulnérable » me semble insister à suggérer, dans la diversité même des points de vue qu'il exprime, c'est qu'aucun acteur social ne peut s'ériger en grand protecteur sans présenter à son tour un risque pour autrui, et que l'aveuglement des institutions sur leurs propres « externalités », pollutions ou actions périlleuses, ne peut être sérieusement conjuré à terme que par une inclusion, quel que soit leur degré de complexité technique, dans un débat moral très large. Ce débat, que les experts y soient ou non favorables, est en train d'émerger inéluctablement des alertes médiatiques : il reste à l'organiser de façon plus régulière, plus réfléchie, plus civique.

Denis Duclos

Sociologue

Chargé de Recherches CNRS

Comptes rendus

- CECCHINI, Pablo ; CATINAT, Michel ; JACQUEMIN, Alexis. — *1992 le défi. Nouvelles données économiques de l'Europe sans frontière*. — Paris : Flammarion, 1988. 232 pages. (Préface de Jacques Delors).

Ce rapport, financé par la Communauté, avait pour but de montrer les avantages économiques et financiers du Marché unique¹. Malgré un optimisme de rigueur, l'ouvrage est passionnant. Et, première surprise, il est écrit avec vivacité. En 1992 donc, nous assisterons à une « révolution tranquille » (sic). Pour les entreprises, expliquent les auteurs, ce sera le temps des restructurations, des alliances et de la conquête de marchés jusqu'alors protégés. Et l'emploi ? La concurrence accrue et les regroupements signifient inévitablement des emplois sacrifiés : « Des désagréments temporaires », dit le rapport, puisque, du fait de la compétition, il y aura une pression « à la baisse » sur les prix, ce qui stimulera la consommation et donc la croissance... Mais cette « relance par la demande » ne favorisera-t-elle pas avant tout les marchandises fabriquées hors de la CEE ? Comme le souligne la conclusion : « La réussite du marché intérieur sera celle des acteurs économiques européens ou ne sera pas. »

- *Quête d'avenirs. La recherche dans les petits pays*. — CRDI, 1987. 40 pages.

Les petits pays peuvent-ils se payer des scientifiques ? C'est à cette question que tente de répondre ce document d'analyse qui examine l'état de la recherche dans les pays en développement de moins de dix millions d'habitants. Les dépenses mondiales en recherche et développement s'élevaient en 1984, à 320 milliards de dollars Canadiens ; les dépenses du Tiers-Monde ne totalisaient que six pour cent de ce chiffre, soit 19 milliards de dollars. Enfin, tout comme pour les pays industrialisés, ce sont les grands pays en développement qui accaparent l'essentiel des fonds : huit pays du Tiers-Monde contrôlent les deux tiers des dépenses en recherche et développement.

L'étude rappelle également que plus l'investissement intérieur en recherche et développement est important et plus le potentiel d'absorption et d'utilisation de la recherche extérieure est élevé.

- JOUVE, Edmond. — *Le Tiers-Monde*. — Paris : Presses Universitaires de France, 1988 (collection que sais-je ?).

Le Tiers-Monde existe : nous le côtoyons tous les jours. Sur les cinq milliards d'êtres humains, quatre en font partie. L'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Amérique latine et certains territoires d'Océanie en fournissent les plus gros contingents.

1. Voir CEE. — « Les coûts de la non-Europe. Les bénéfices du marché unique. — in *Revue futures*, n° 120, avril 1988.

Mais le Tiers-Monde, c'est également les déshérités du monde industrialisé. Les pauvres, ballotés dans la société d'abondance. Les exploités, masse de manœuvre des puissants. Les immigrés, les minorités nationales opprimées, tous ceux qui tentent de se faire une place au soleil de la dignité humaine.

L'auteur de l'ouvrage, Edmond Jouve, explique à coups d'exemples historiques l'apparition de la notion même de Tiers-Monde, les similitudes et les différences économiques, sociales, culturelles et idéologiques des pays qui le forment, les crises qu'il a traversées et son émergence actuelle après une longue période d'éclipse. Il s'attarde aussi sur les passions et les innombrables débats qu'a suscité ce bloc de pays, à gauche comme à droite, et révèle l'existence « d'autres tiers-mondes » cachés — les territoires oubliés de la décolonisation, les territoires plus récemment colonisés, les peuples exploités et dominés — aussi bien dans le Tiers-Monde que dans le monde industrialisé.

Ayant dressé le bilan des réalisations et des carences du Tiers-Monde, Edmond Jouve s'applique à démontrer que celui-ci est à la recherche d'un nouvel ordre, fait d'extraordinaires défis économiques et sociaux que ces pays s'efforcent de surmonter. C'est de ce combat quotidien avec les difficultés que naîtront les changements, qui, selon l'auteur, caractériseront les nouvelles relations entre riches et pauvres au début du deuxième millénaire.

● **TOUSCOZ, Jean.** — *Atlas géostratégique. Crises, tensions et convergences.* — Paris : Larousse, 1988.

L'atlas géostratégique s'organise autour de trois pôles de réflexion : les antagonismes — militaires, idéologiques et économiques qui se manifestent dans le monde contemporain, les déséquilibres entre Etats — d'ordre économique, géographique et militaire, et l'instabilité qui les caractérise à l'intérieur, due aux conflits ethniques, culturels, religieux ou politiques ; et les convergences entre Etats, qui s'expriment par leurs tentatives d'organisation internationale.

Les textes qui accompagnent les cartes fournissent une analyse synthétique, principalement politique et juridique, d'un problème donné. Leur représentation cartographique permet de faire apparaître la logique des situations et leur dynamique.

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

1. UNE FONCTION D'INFORMATION ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Futuribles International a constitué un réseau d'experts lui permettant d'assurer une fonction de veille permanente et un suivi de qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études sur l'avenir à moyen et long terme.

Sur cette base l'Association produit :

— **Un recueil de Bibliographie Prospective** (6 n^{os}/an), sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, stratégie, réalisés à travers le monde.

— **Des dossiers de synthèse prospective** faisant — problème par problème — le point sur les grandes tendances et les enjeux de l'évolution à moyen et long terme.

— Un examen critique de la presse destiné à déceler les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir (**système vigie**)

2. UNE FONCTION DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE structurée autour :

2.1. De grands programmes de recherche

Ces programmes, initiés par l'Association en fonction des enjeux qu'elle estime essentiels pour l'avenir, durent plusieurs années et s'accompagnent de la constitution d'équipes de recherches pluridisciplinaires internationales. Cinq grands programmes sont en cours de réalisation sur les enjeux qu'entraîne l'essor des nouvelles technologies, la crise de l'Etat protecteur et l'avenir des politiques sociales, l'ampleur et les impacts économiques et sociaux du vieillissement démographique, les grandes tendances du changement social et l'évolution des modes de vie et l'émergence de la société d'information.

2.2. D'études de prospective appliquée

Ces études, engagées à l'initiative de l'Association ou en réponse à des commandes d'organismes privés ou publics, sont directement destinées à clarifier les perspectives sur un sujet déterminé et à éclairer les décisions stratégiques des acteurs. Mentionnons à titre d'exemple l'avenir du système français de protection sociale — trois scénarios contrastés à l'horizon 2000, le travail à distance (télétravail) et les formes nouvelles d'organisation du travail tertiaire, l'immigration étrangère en Europe de l'Ouest à l'horizon 2005, changements socio-culturels et évolution des modes de vie, les contraintes futures d'environnement et les activités industrielles.

3. UNE FONCTION DE CONSEIL ET DE FORMATION

Futuribles International joue un rôle **d'initiation à la démarche et aux méthodes prospectives** au travers d'un séminaire annuel de longue durée et de séances de formation organisé au sein d'entreprises, de structures professionnelles, de collectivités locales et d'administrations.

Futuribles International exerce également une fonction de **conseil et d'assistance technique** au profit d'organisations souhaitant disposer d'une vision prospective sur les grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

4. UNE FONCTION DE CARREFOUR INTERNATIONAL DE RÉFLEXION

Futuribles International organise régulièrement des **tables rondes** permettant, sur les grands problèmes contemporains, d'assurer une libre confrontation de points de vue et d'expériences. Dans le même esprit, elle organise également des **séminaires** et **journées d'études** et des **conférences internationales**.

5. UNE FONCTION D'ÉDITION ET DE DIFFUSION

Futuribles International diffuse ses travaux au travers de publications périodiques et de livres, de réseaux télématiques ainsi que de films, d'émissions de radio, de télévision.

*Président : Mahdi Elmandjra Vice-Présidents : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel*

55, rue de Varenne. F-75341 Paris Cédex 07. France.
Tél. (33.1) 42 22 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

René Lenoir	3	<i>Le système de protection sociale : un risque et une chance</i>
Hugues de Jouvenel	29	<i>Prospective et politique. La prospective par et pour les pouvoirs publics en Europe</i>
Jean-Marie Martin	35	<i>L'avenir du marché pétrolier. Sous l'abondance pétrolière retrouvée, le changement caché des structures et des technologies</i>
Bruno Lussato	55	<i>La culture en danger ! (interview par Michel Godet)</i>
Dominique Bonnafé	59	<i>Le Tiers-Monde vu par les Européens</i>
Jacques Robin	65	<i>Cultiver l'Europe</i>

Forum

Bernard Vaudour-Faguet	19	<i>Claviers en quête d'idées</i>
Thierry Garcin	24	<i>La presse en question</i>

Actualités prospectives

| 68 |

Geromarket. L'immatériel dans les PME. Déréglementation en URSS ? Les exportations d'électronique japonaise. Recherche et technologie en RFA. R & D aux USA. Dette. Rapport Riboud. Futur-emploi.

Bibliographie

79	<i>Analyses critiques</i>
95	<i>Comptes rendus</i>